

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 9 JUIN 2014

VOLUME 212

JEAN LAROSE et ROSA FANIZZI
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SIMON TREMBLAY

INTERVENANTS :

Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois

Me SIMON LAROSE et Me BENOIT BOUCHER pour le
Procureur général du Québec

Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec

Me CLAUDE MAGEAU pour Dessau

Me SARAH LIRETTE pour l'Union des municipalités du
Québec

Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec

Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec

Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec

Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
ERNEST MURRAY	
INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY	9
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME	118
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	126
CHRISTIAN CÔTÉ	
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	132
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY	245
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY	258
JOCELYNE TRUCHON	
INTERROGÉE PAR Me PAUL CRÉPEAU	261
CONTRE-INTERROGÉE PAR Me MICHEL DÉCARY	305

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
173P-1840 : Échange de courriel d'octobre 2008 entre Ernest Murray et le témoin A - Activité Capitale Nationale	86
173P-1841 : Courriels du 16 décembre 2008 entre le témoin A et Ernest Murray - Pis	98
173P-1842 : Courriels du 27 mars 2009 entre le témoin A et Ernest Murray - Suivi	99
173P-1843 : Courriels du 27 mars entre le témoin A et Ernest Murray - Musée de Charlevoix et CEGEP	100
174P-1844 : Documents transmis à la Ville par Dessau projet de document d'appel d'offres du 23 octobre 2009	176
174P-1845 Document d'appel d'offres de St- Sauveur (ingénierie) du 2 mars 2010	178

174P-1846 : Courriel de Côté à Lortie du 9
novembre 2005 - Cocktail 10 novembre
2005

210

174P-1847 : Données du Directeur général des
élections du Québec (DGE) concernant
les dons faits par Christian Côté et
les membres de sa famille aux partis
politiques provinciaux

220

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)
2 jour du mois de juin,
3
4 PRÉLIMINAIRES
5
6 (9:34:17)
7 LA PRÉSIDENTE :
8 Bon matin, Maître Tremblay.
9 Me SIMON TREMBLAY :
10 Bonjour, Madame la Présidente. Monsieur le
11 Commissaire.
12 LA PRÉSIDENTE :
13 Bon matin à tous.
14 Me SIMON TREMBLAY :
15 Oui.
16 LA PRÉSIDENTE :
17 On va demander aux avocats de s'identifier pour les
18 fins de l'enregistrement.
19 Me SIMON TREMBLAY :
20 Oui. Donc, Simon Tremblay pour la Commission.
21 Me ESTELLE TREMBLAY :
22 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.
23 Me SIMON LAROSE :
24 Bonjour. Simon Larose pour le Procureur général du
25 Québec.

- 1 Me BENOIT BOUCHER :
- 2 Bonjour. Benoit Boucher pour le Procureur général
3 du Québec.
- 4 Me MÉLISSA CHARLES :
- 5 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la
6 construction du Québec.
- 7 Me CLAUDE MAGEAU :
- 8 Bonjour. Claude Mageau pour Dessau.
- 9 Me SARAH LIRETTE :
- 10 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
11 municipalités du Québec.
- 12 Me DENIS HOULE :
- 13 Bonjour, Madame, Monsieur les Commissaires. Alors,
14 Denis Houle pour l'Association des constructeurs de
15 routes et grands travaux du Québec.
- 16 Me SIMON LAPLANTE :
- 17 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
18 constructeurs de routes et grands travaux du
19 Québec.
- 20 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :
- 21 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
22 Québec.
- 23 Me FÉLIX RHÉAUME :
- 24 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
25 du Québec.

1 Me PIERRE POULIN :

2 Bonjour. Pierre Poulin pour le Directeur des
3 poursuites criminelles et pénales.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Alors, Madame la Greffière, si vous pouviez
6 assermenter le prochain témoin, s'il vous plaît.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Si vous voulez vous lever debout pour être
9 assermenté.

10

11

12

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 ERNEST MURRAY, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[1]** Merci beaucoup, Madame la Greffière.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonjour, Monsieur Murray.

14 R. Bonjour. Madame.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Alors, ce sera un témoignage qui ne devrait pas
17 être très très long. On devrait se rendre au plus,
18 là, à la pause.

19 Q. **[2]** Alors, bonjour, Monsieur Murray. Je vous
20 remercie de vous être déplacé. Avant de discuter un
21 peu de vos activités en matière politique, on va
22 peut-être faire un bref cheminement dans votre
23 parcours professionnel. Donc, peut-être débiter,
24 là, à ce que vous avez fait, excluant la politique,
25 là, comme métier ou comme profession dans votre

1 vie.

2 R. O.K. Moi, écoutez, je vais débiter à vingt-trois
3 (23) ans. À vingt-trois (23) ans, j'ai quitté ma
4 région de mil neuf cent soixante-quinze (1975) à
5 mil neuf cent quatre-vingt (1980), j'ai été
6 travailler à Sherfordville. J'étais...

7 Q. **[3]** Dans les mines?

8 R. Dans les mines et pour une compagnie de pétrole
9 également. Et je suis revenu dans ma région en mil
10 neuf cent quatre-vingt (1980). Et de quatre-vingt
11 (80) à quatre-vingt-neuf (89), j'ai travaillé pour
12 une télévision communautaire, j'ai travaillé pour
13 la commission scolaire. Et puis en quatre-vingt-
14 neuf (89), là, j'ai... j'ai commencé à m'impliquer
15 en politique à l'élection.

16 Et pourquoi je me suis impliqué en
17 politique? Parce que, bon, bien, j'aimais ça,
18 premièrement. Et deuxièmement, c'est que de quatre-
19 vingt (80) à quatre-vingt-un (81), aller virer
20 jusqu'en quatre-vingt-neuf (89), j'ai eu à
21 travailler sur tout le territoire. J'ai eu à
22 travailler avec des organismes communautaires. J'ai
23 eu à travailler avec des personnes en
24 alphabétisation. Donc, ça m'a permis d'avoir une
25 très belle connaissance de mon milieu, donc de

- 1 reprendre racine dans mon milieu.
- 2 Q. **[4]** Donc, ça vous a permis d'avoir des contacts au
3 niveau social...
- 4 R. Exactement.
- 5 Q. **[5]** ... dans différents secteurs sociaux et c'est
6 ce qui vous a... si je comprends votre témoignage,
7 c'est ce qui vous a un peu donné la piqure pour la
8 politique.
- 9 R. Exactement. Bien, en quatre-vingt (80), je l'avais,
10 je posais quand même des pancartes au Référendum.
- 11 Q. **[6]** O.K. Mais, de façon moins... plus soutenue...
- 12 R. Plus soutenue.
- 13 Q. **[7]** ... après... après votre expérience dans le
14 milieu social...
- 15 R. Exactement. Oui, oui, oui, oui.
- 16 Q. **[8]** ... au courant des années quatre-vingt (80).
- 17 R. Le goût de changer les choses.
- 18 Q. **[9]** Juste avant justement qu'on y aille dans les
19 régions...
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[10]** ... puis votre implication en tant que telle
22 au niveau politique, est-ce que vous avez occupé
23 d'autres emplois après quatre-vingt-neuf (89) ou
24 vous êtes allé...
- 25 R. Après quatre-vingt-neuf (89), oui, j'ai... Suite à

1 la campagne électorale, j'ai... j'ai quitté mon
2 emploi à la commission scolaire pour aller
3 travailler pour la personne qui s'était présentée
4 candidat à l'élection.

5 Q. **[11]** Qui était-il?

6 R. Qui était monsieur Rosaire Bertrand.

7 Q. **[12]** D'accord.

8 R. Il était aussi propriétaire d'une compagnie
9 d'assurance. Et suite... le lendemain, le
10 surlendemain de l'élection, il avait perdu, nous
11 avions perdu, donc il a décidé de se... de dire
12 « moi, je vais être là à la prochaine campagne. »

13 Q. **[13]** Et donc, là, on est en quatre-vingt-neuf (89).

14 R. On est en quatre-vingt-neuf (89).

15 Q. **[14]** Donc, dans quel comté exactement?

16 R. Charlevoix.

17 Q. **[15]** Dans le comté de Charlevoix.

18 R. Dans le comté de Charlevoix. Et puis, là, à ce
19 moment-là, après... après l'élection, monsieur
20 Bertrand, il dit : « Bon. Bien, Ernest, je
21 continue. » Alors, j'ai dit, moi, ça m'intéresse de
22 continuer également. Et puis, bien, il dit : « Tu
23 pourrais venir travailler pour moi. » Donc, là,
24 c'était dans le domaine de l'assurance-vie, donc
25 c'est un domaine un peu...

1 Q. **[16]** Quand vous dites « travailler », donc, là, on
2 sort...

3 R. Aller à son bureau.

4 Q. **[17]** ... étant donné qu'il a perdu ses élections,
5 donc vous allez travailler dans l'entreprise...

6 R. C'est ça. Aller travailler dans son entreprise.
7 Donc, moi, j'y voyais un double... un avantage,
8 c'est de pouvoir continuer à m'impliquer au niveau
9 politique et ensuite de ça, bon, bien, de gagner ma
10 vie également. Donc, de quatre-vingt-neuf (89) à
11 quatre-vingt-quatorze (94), jusqu'à l'élection,
12 j'ai travaillé chez... pour monsieur Bertrand,
13 Clément et Bertrand.

14 Q. **[18]** Au sein de son entreprise d'assurance.

15 R. Son entreprise d'assurance. Et on a continué à
16 structurer notre organisation dans le comté.

17 Q. **[19]** En prévision des élections de quatre-vingt-
18 quatorze (94).

19 R. Exactement.

20 Q. **[20]** Et donc en quatre-vingt-quatorze (94), il y a
21 élection.

22 R. Oui.

23 Q. **[21]** Monsieur Bertrand va gagner ses élections?

24 R. Monsieur Bertrand va gagner ses élections. Et à ce
25 moment-là, il m'a demandé de venir comme attaché

1 politique, responsable du bureau avec lui.

2 Q. **[22]** Donc, à ce moment-là, c'est un emploi
3 rémunéré?

4 R. Oui, exactement.

5 Q. **[23]** Bon.

6 R. Là, j'étais rémunéré.

7 Q. **[24]** Et on est en quatre-vingt-quatorze (94), c'est
8 bien ça?

9 R. Quatre-vingt-quatorze (94), oui.

10 Q. **[25]** Donc, vous débutez vos fonctions et vous allez
11 continuer dans ces fonctions-là. Là, je comprends
12 qu'il y a une élection en mil neuf cent quatre-
13 vingt-dix-huit (1998), est-ce que monsieur Bertrand
14 va être réélu?

15 R. Oui, en quatre-vingt-dix-huit (98), monsieur
16 Bertrand va être réélu.

17 Q. **[26]** Est-ce que vous gardez vos mêmes fonctions?

18 R. Oui, les mêmes fonctions.

19 Q. **[27]** Après quatre-vingt-dix-huit (98) également?

20 R. Oui, exactement.

21 Q. **[28]** O.K. Et en deux mille trois (2003)?

22 R. En deux mille trois (2003). Mais, moi, en deux
23 mille deux (2002), là, j'ai quitté, j'ai quitté.
24 J'avais besoin de retrouver ma famille parce que
25 depuis quatre-vingt-neuf (89) à deux mille deux

1 (2002), là, mes enfants avaient grandi puis on
2 n'avait pas trop trop de contacts, donc, là...

3 Q. **[29]** C'est beaucoup de temps, la politique.

4 R. C'était...

5 Q. **[30]** Votre implication politique engendre...

6 R. C'est énorme. Bien, nous autres, notre
7 circonscription s'étale sur environ deux cents
8 kilomètres (200 km), à l'époque il y avait vingt-
9 deux (22) communautés, vingt-deux (22)
10 municipalités, donc ça fait un grand territoire à
11 faire de l'organisation entre quatre-vingt-neuf
12 (89) et quatre-vingt-quatorze (94) et, ensuite de
13 ça, à assurer le travail de quatre-vingt-quatorze
14 (94) à deux mille deux (2002). C'est énormément de
15 temps.

16 Q. **[31]** Donc, en deux mille deux (2002), vous sentez
17 le besoin de prendre une petite pause, de vous
18 éloigner un peu de la politique. Qu'est-ce que vous
19 allez faire à ce moment-là?

20 R. À ce moment-là, avec ma conjointe, ma conjointe
21 s'est... on a trouvé quelqu'un en France pour faire
22 un échange de poste à poste. Donc, elle, elle
23 enseignait la cuisine, donc elle a trouvé un
24 enseignant là-bas qui est venu prendre son poste
25 chez nous et elle est allée prendre son poste.

1 Donc, avec les enfants, on est traversés au Puy-en-
2 Velay, en Auvergne, on a passé un an là-bas.

3 Q. **[32]** D'accord.

4 R. Donc, là j'ai pu...

5 Q. **[33]** Vous ressourcer.

6 R. Me ressourcer, surtout me rapprocher de mes
7 enfants. Et là... Parce que, même si c'était en
8 France, on était un peu sur une île, on était à
9 travers des étrangers, donc ça a permis de
10 resserrer plus rapidement les liens familiaux. Et
11 puis moi, comme j'étais à la maison et que, là-bas,
12 à toutes les cinq semaines, ils ont deux semaines
13 de congé, donc c'est moi qui faisais l'organisateur
14 des voyages. Donc, là je préparais les voyages
15 puis, quand ma conjointe allait... arrêtait pendant
16 les deux semaines, donc là on partait avec les
17 enfants pour visiter. Ça fait que là c'était
18 agréable.

19 Q. **[34]** Donc, vous dites...

20 R. Ça a fait du bien.

21 Q. **[35]** Oui. Vous êtes resté là un an, vous revenez,
22 est-ce que vous vous impliquez de nouveau en
23 politique?

24 R. Bien, ça a pris jusqu'en deux mille quatre (2004).

25 En deux mille quatre (2004), là je me suis impliqué

1 sur le conseil de la souveraineté. Et puis ensuite
2 de ça, la région... la capitale nationale et
3 ensuite de ça monsieur Bertrand m'a réapproché pour
4 revenir travailler pour lui.

5 Q. **[36]** En deux mille...

6 R. En deux mille quatre (2004). Vers septembre,
7 octobre deux mille quatre (2004).

8 Q. **[37]** Je comprends donc, qu'à l'élection deux mille
9 trois (2003), vous êtes pas impliqué, vous êtes en
10 France ou, à tout le moins, vous êtes pas...

11 R. Je suis pas impliqué.

12 Q. **[38]** ... impliqué.

13 R. Monsieur Bertrand, il a gagné ses élections.

14 Q. **[39]** Il a gagné quand même.

15 R. Oui.

16 Q. **[40]** Donc, en deux mille quatre (2004), vous
17 revenez, est-ce que vous occupez toujours la même
18 fonction auprès de monsieur Bertrand, en deux mille
19 quatre (2004), à votre retour?

20 R. Non, parce qu'il y avait quelqu'un qui avait pris
21 la responsabilité du bureau. Donc, moi, j'étais
22 pour certains dossiers particuliers, là, pour le
23 suivi de certains dossiers. Ça veut dire enlever un
24 peu de travail à la responsable du bureau.

25 Q. **[41]** O.K.

- 1 R. C'était ça que je faisais.
- 2 Q. **[42]** Donc, vous étiez un peu en soutien, en
3 assistance, si on veut...
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[43]** ... à l'attachée politique?
- 6 R. Oui. Oui.
- 7 Q. **[44]** Est-ce qu'à ce moment-là, vous êtes rémunéré
8 par le parti?
- 9 R. Non, je suis rémunéré par le bureau du député.
10 C'est monsieur (inaudible).
- 11 Q. **[45]** O.K., par le bureau du député avant.
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[46]** Mais vous êtes à l'emploi, pardon, du député.
- 14 R. Oui, à l'emploi du député. Oui.
- 15 Q. **[47]** Et donc, de deux mille quatre (2004)
16 jusqu'à... en quelle année avez-vous occupé ces
17 fonctions-là, d'adjoint et ou d'assistant?
- 18 R. Ça, j'ai dû occuper ça jusqu'en deux mille cinq
19 (2005), deux mille six (2006) peut-être, là. Parce
20 qu'à ce moment-là, la responsable du bureau est
21 tombée malade, donc là monsieur Bertrand m'a
22 demandé de reprendre le poste de... de responsable
23 du bureau. Donc, là je l'ai repris jusqu'à
24 l'élection de deux mille sept (2007). Là, au
25 printemps deux mille sept (2007), mois de mars,

1 monsieur Bertrand a... où on a gagné nos élections
2 encore.

3 Q. **[48]** O.K.

4 R. Donc, là, moi, j'ai continué avec monsieur Bertrand
5 comme responsable; la personne était pas revenue.
6 Et ensuite de ça, bien, vous savez, le reste un
7 petit peu, là, il y a eu un...

8 Q. **[49]** Expliquez-nous-le, là. Je comprends donc, vous
9 êtes là, il y a l'élection au printemps deux mille
10 sept (2007), monsieur Bertrand est élu de nouveau.

11 R. Oui.

12 Q. **[50]** Par la suite il va y avoir la démission de
13 monsieur Boisclair et madame Marois va devenir chef
14 du parti.

15 R. C'est ça, exactement.

16 Q. **[51]** En quoi cet élément factuel là va avoir une
17 incidence sur vous, éventuellement?

18 R. Bien, parce que monsieur Bertrand, lui, avait la...
19 la conviction que... Madame Marois, il fallait
20 qu'elle s'installe dans la région de Québec.
21 C'était une fille native de la région de Québec, il
22 allait qu'elle s'installe dans la région de Québec.
23 Donc, dans la région de Québec, il ne restait que
24 deux comtés, soit celui de madame Maltais et celui
25 de monsieur Bertrand. Comme là il y avait pas

1 encore... le temps passait puis qu'il y avait pas
2 de mouvement offert à madame Marois, bon, là, à ce
3 moment-là, monsieur Bertrand a dit : « Bon, bien,
4 moi, je vais lui offrir mon comté. » Même si c'est
5 un peu loin de Québec, de la capitale, on est quand
6 même là. Donc, là, lui a vu qu'il se passait rien,
7 donc il a offert son comté à madame Marois.

8 Q. **[52]** Qui l'a accepté.

9 R. Qui l'a accepté.

10 Q. **[53]** Mais c'est pas automatique, ça a quand même
11 pris, je crois, une campagne électorale?

12 R. Oui. Oui.

13 Q. **[54]** Une partielle, communément appelée?

14 R. Oui, tout à fait.

15 Q. **[55]** Dans Charlevoix?

16 R. Oui, tout à fait. C'est ça, c'est l'AD.. Québec...
17 non, c'était la... c'était pas la CAQ, c'était...

18 Q. **[56]** L'ADQ ou la CAQ?

19 R. L'ADQ. C'était l'ADQ, je pense, à ce moment-là. Il
20 y avait pas de CAQ encore qui... en deux mille sept
21 (2007).

22 Q. **[57]** Donc, il y a eu une élection, madame...

23 R. Oui, il y a eu une élection puis madame Marois...

24 Q. **[58]** Vous avez participé à cette élection-là?

25 R. Oui, j'ai participé à l'élection. Moi, j'étais

- 1 encore... là j'ai continué mon rôle de responsable.
2 Là j'étais encore responsable du bureau.
- 3 Q. **[59]** Parfait.
- 4 R. Toujours responsable, là.
- 5 Q. **[60]** Et donc, madame Marois est élue en... est élue
6 en deux mille sept (2007)?
- 7 R. Deux mille sept (2007), c'est ça. On était au mois
8 de septembre, je crois.
- 9 Q. **[61]** Suite à son élection, est-ce que vous allez
10 demeurer toujours en poste comme responsable du
11 bureau, toujours?
- 12 R. Toujours en poste. Oui, toujours en poste. Oui.
13 C'est moi qui... qui a été là jusqu'en deux mille
14 dix (2010).
- 15 Q. **[62]** O.K. Donc, vous allez être également là à
16 l'élection de décembre deux mille huit (2008)?
- 17 R. C'est ça. Exactement.
- 18 Q. **[63]** Donc, vous êtes auprès de madame Marois
19 jusqu'en deux mille dix (2010).
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[64]** Et vous avez quitté, à ce moment-là, pour
22 quelle raison ou dans quel contexte? Est-ce qu'il y
23 a une circonstance particulière?
- 24 R. J'avais comme l'impression de... d'avoir... pas
25 perdu le feu sacré mais de pas apporter ce qu'on

1 doit apporter quand on a la responsabilité de... du
2 travail que j'avais. Moi, je trouvais que là, là,
3 les affaires...ça avançait pas. Ça restait stagnant
4 puis là je me sentais un peu responsable de ça.
5 J'étais rendu à cinquante-huit (58) ans, là je me
6 disais : « Bon, ça serait peut-être bon qu'il y ait
7 une autre génération qui vienne prendre la place
8 puis qu'il puisse pousser ça plus loin », parce
9 que... C'est ce sentiment-là qui m'habitait puis,
10 moi, j'ai pas... Madame Marois voulait bien que je
11 reste, elle trouvait que je faisais un bon travail
12 mais, moi, j'avais le sentiment de... de faire du
13 sur place puis j'étais mal à l'aise avec ça.

14 (09:46:42)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[65]** Qu'est-ce que vous voulez dire, que vous aviez
17 l'impression de faire du sur place ou que les
18 affaires avançaient pas? Qu'est-ce que vous voulez
19 dire par ça?

20 R. J'avais pas le sentiment d'être utile. Parce que
21 c'est... Quand on occupe un poste comme ça, on
22 travaille pour une communauté, nous autres c'était
23 trente-cinq mille (35 000) de population. C'est pas
24 des communautés qui sont très, très riches, surtout
25 dans le secteur de la MRC de Charlevoix-Est. C'est

1 pas très, très riche à Baie-Saint-Paul non plus.
2 Donc, il y a beaucoup d'organismes qui sont là puis
3 il y a... on a... il faut... il faut qu'on... il
4 faut que ça avance par chez nous. Puis j'avais pas
5 l'impression de... que ça avançait.

6 (09:46:42)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[66]** Puis comment ça devrait avancer selon vous?

9 R. Bien comme...

10 Q. **[67]** Ou ça aurait dû avancer?

11 R. Comment ça aurait dû avancer, écoutez, on... on a
12 tout, on a... on a un aéroport, on a un port de
13 mer, on a la voie ferrée puis c'est... tout est
14 tranquille chez nous. Tout est tranquille. Puis
15 d'ailleurs, ça s'exprime encore aujourd'hui avec
16 l'exode de nos jeunes. C'est... la population
17 vieillit plus vite que le reste du Québec. C'est...
18 puis moi, ça, ça... parce que c'est important un
19 bureau de député, c'est... c'est un important un
20 député, c'est... c'est lui qui est le porteur, là,
21 des dossiers de sa région puis il y a aussi que
22 dans ces époques-là, vous savez, les gens, là, de
23 travailler de concert, on dirait que ça leur semble
24 difficile de travailler en...

25 Si je prends, par exemple, des maires. Des

1 maires sont habitués de travailler. Nous autres,
2 juste pour faire un petit retour en arrière suite à
3 votre question, je pense ça serait important, ça
4 éclaircirait un peu, en quatre-vingt-quatorze (94),
5 quand on a été élu, nous, les maires, là, ils
6 faisaient pas affaire avec le bureau de député. Ils
7 allaient directement au gouvernement. Ils avaient
8 leurs entrées dans les ministères, ils avaient tous
9 leurs contacts là.

10 Puis là, monsieur Bertrand il dit : « Non,
11 non, il dit, moi, je suis député. Moi, vos
12 dossiers, je vais les apporter. » Donc là, ça a
13 pris quelques années avant que ça se fasse. Puis
14 là, après ça, comme de fait, nous autres, là, on a
15 pris ça en mains. Quand il y avait des problèmes
16 avec le Ministère, on montait à Québec puis là, on
17 allait... on allait travailler les dossiers, on
18 amenait les intervenants et on échangeait avec les
19 fonctionnaires, avec le cabinet puis on trouvait
20 des solutions.

21 Après ça, moi, quand je suis revenu, bon
22 bien ça continuait comme ça. Mais là, en deux mille
23 trois (2003), là, on dirait que les anciennes
24 habitudes sont revenues, donc ils passaient sur la
25 tête du député. Ils allaient directement là-bas.

1 Donc là, toi tu es là, tu... les enjeux du milieu,
2 tu y touches plus ou moins. Donc là, moi, j'ai pas
3 d'affaire là. Comprenez-vous un petit peu? C'est-tu
4 plus clair? Pas tellement?

5 Q. **[68]** Trouvriez-vous que la région était sous-
6 représentée? Est-ce que c'est ce que vous voulez
7 dire?

8 R. Je pense... peut-être qu'elle était sous-
9 représentée, mais je pense que le milieu a une
10 responsabilité à... en ça. Les gens, il faut qu'ils
11 apprennent à se faire confiance, à travailler
12 ensemble. Puis je pense que ça, ça nous manque. Je
13 pense que tout le monde travaille dans leur coin
14 puis travaille pour leurs petites affaires. Parce
15 qu'ils veulent pas perdre ce qu'ils ont. Puis moi,
16 je dis que s'ils travaillaient ensemble, on serait
17 beaucoup plus fort. Puis en équipe avec le député.
18 C'est-tu plus clair? Pas tellement plus clair
19 encore?

20 Q. **[69]** Bien non, ça va.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Q. **[70]** Non, mais l'important c'est que vous répondiez
23 aux questions. Donc bref, si on fait une histoire
24 courte, en deux mille dix (2010), il manque un...
25 pour différents facteurs, vous accrochez vos patins

1 et vous vous retirez de la politique?

2 R. Oui. Exactement.

3 Q. [71] O.K. Toutefois, je crois qu'à l'élection de
4 deux mille quatorze (2014), la dernière élection
5 toute récente, vous avez quand même refait un
6 petit... vous vous êtes remouillé un peu...

7 R. Oui.

8 Q. [72] ... le temps de l'élection, je crois?

9 R. Oui, mais même à l'autre élection d'avant.
10 J'étais... je m'étais impliqué, j'avais la
11 responsabilité de la MRC de Charlevoix-Est et à la
12 dernière élection, là, j'ai... je me suis pas
13 occupé d'élections, je me suis occupé seulement des
14 dossiers, du suivi des dossiers du bureau.

15 Pour dire que non, non, il y avait quand
16 même une présence parce que même si les députés
17 sont en campagne, il reste quand même les
18 fonctionnaires puis on peut quand même intervenir
19 sur les dossiers, faire des interventions, aller
20 aux informations. Donc moi, j'étais chargé de ça.

21 Q. [73] Donc, on peut dire depuis votre retrait en
22 deux mille dix (2010), vous participez mais que
23 ponctuellement lors d'élections...

24 R. Oui.

25 Q. [74] ... générales, là, que ça soit en septembre

1 deux mille douze (2012)...

2 R. Oui.

3 Q. **[75]** ... ou en avril deux mille quatorze (2014)?

4 R. Puis il y a aussi en deux mille (2000)... en deux
5 mille treize (2013), j'ai travaillé au bureau. Il y
6 avait quelqu'un de malade puis là, les gens étaient
7 un peu essoufflés, ils voulaient prendre des
8 vacances, donc c'est moi qu'ils ont appelé. J'ai
9 été leur donner un coup de main pendant une période
10 d'environ six semaines pour m'occuper des affaires
11 du bureau.

12 Q. **[76]** Si on revient aux tâches, à la tâche, plutôt,
13 que vous avez occupée, là, de quatre-vingt-quatorze
14 (94) à deux mille dix (2010), si j'enlève la petite
15 période où vous allez en France pour vous
16 ressourcer, là, donc pendant, on pourrait dire, une
17 bonne quinzaine d'années, là, vous dirigez le
18 bureau, vous êtes responsable du bureau.

19 R. Oui.

20 Q. **[77]** Expliquez-nous quelles sont les tâches,
21 exactement, que vous aviez au niveau principalement
22 de tout ce qui est financement, bien entendu? Est-
23 ce que c'est vous, par exemple, qui organisez une
24 activité donnée dans le... dans le comté en
25 question, dans la circonscription?

1 R. Bien nous, quand... moi, j'ai... j'ai dû faire
2 entre quinze (15) et vingt (20) campagnes de
3 financement de renouvellement et de recrutement.

4 Q. **[78]** On parle, ça, donc d'une campagne par année?

5 R. Oui, une campagne par année. Nous, on fait une
6 campagne par année. Ça commence en janvier, là, mi-
7 janvier, on reçoit les documents. Et ça, c'est
8 l'association qui prend en charge ça. Mais comme
9 moi j'étais au bureau et j'étais impliqué là-
10 dedans, c'était important que... que nos affaires,
11 que nos campagnes de renouvellement de cartes puis
12 de financement soient faites puis moi, je veillais
13 à ça également à travers mes tâches de bureau.

14 Q. **[79]** Quand vous dites « l'association », de quoi
15 vous parlez?

16 R. C'est l'association, c'est les membres de
17 l'association du Parti québécois. Chaque
18 circonscription a une association. Donc un
19 exécutif. Et puis là...

20 Q. **[80]** O.K. Donc, c'est l'association, c'est
21 l'exécutif qui va décider, à ce moment-là des
22 campagnes... des différentes activités de
23 financement, des campagnes de financement?

24 R. C'est... c'est pas l'exécutif, ça nous est apporté
25 par le National. Le National, chaque année, nous

1 fait une campagne de renouvellement de cartes et de
2 financement et de recrutement. Donc là, les
3 objectifs sont... sont proposés et ensuite de ça,
4 chaque association de comté est mise au fait des
5 propositions du National. Et là, il y a une réunion
6 nationale qui fait venir les gens des exécutifs,
7 les présidents et les vice-présidents et là,
8 ensemble, ils déterminent, bon, la proposition que
9 le... que le parti a faite. Bon bien là, eux
10 autres, ils adhèrent à ça ou ils adhèrent pas ou il
11 y a des modifications. Exemple, le financement, le
12 National dit : « Bon bien là, cette année,
13 l'objectif est de tel montant par
14 circonscription. » Ça varie parce qu'il y a
15 toujours des critères pour chacune des
16 circonscriptions, l'indice de pauvreté, de
17 richesse, de nombre de populations qui fait que
18 bon, bien ça détermine les montants. Puis quand les
19 montants sont déterminés, là, c'est le partage.

20 Quand tu atteins cet objectif-là. Donc là,
21 le National dit : « Bon bien là, cette année, là,
22 ça va être quatre-vingt (80)... pour atteindre...
23 jusqu'à l'objectif, c'est quatre-vingt-dix pour
24 cent (90 %) pour le National, dix pour cent (10 %) pour le comté et quand l'objectif est atteint, là,

1 c'est, bon, bien on revire ça de bord, c'est
2 quatre-vingt-dix (90) pour le comté et dix pour
3 cent (10 %) pour le national.

4 Q. **[81]** Je vous arrête un instant, vous êtes allé un
5 peu vite.

6 R. Oh!

7 Q. **[82]** Juste pour être certains qu'on se comprenne
8 bien.

9 R. Oui.

10 Q. **[83]** Donc vous parlez de cibles, je comprends que
11 c'est le national qui va fixer les cibles.

12 R. Oui.

13 Q. **[84]** Comment ces cibles-là sont-elles fixées?
14 Savez-vous?

15 R. Bien, c'est ce que je disais tout à l'heure. Moi,
16 de ce que je sais, il y a des critères, les
17 montants je, mais il y a des critères pour établir
18 les montants - l'indice de richesse, tout ça, de
19 population.

20 Q. **[85]** Donc des critères socio-économiques si on
21 veut.

22 R. Socio-économiques, c'est ça. Mais pour dire, bon,
23 bien, ces critères-là ça donne tel montant, là, je
24 suis pas au courant.

25 Q. **[86]** Mais on peut parler peut-être de Charlevoix,

1 vous êtes au courant dans Charlevoix?

2 R. Oui, je suis au courant.

3 Q. **[87]** Juste pour nous donner une idée de grandeur,
4 donc quand vous avez débuté...

5 R. Ah! O.K.

6 Q. **[88]** ... en quatre-vingt-quatorze (94), dans le
7 milieu des années quatre-vingt-dix (90).

8 R. O.K. Bien ça peut être à peu près, à cette époque-
9 là, c'est peut-être quinze (15) à vingt mille
10 dollars (20 000 \$).

11 Q. **[89]** O.K.

12 R. O.K.

13 Q. **[90]** Et lorsque vous quittez en deux mille dix
14 (2010)?

15 R. C'est probablement dans les alentours de quarante
16 mille dollars (40 000 \$).

17 Q. **[91]** Bon, parfait.

18 R. O.K.

19 (09:58:39)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[92]** En deux mille deux (2002) vous dites? Vous
22 dites quand vous avez quitté en deux mille deux
23 (2002)?

24 R. Non, en...

25

- 1 Me SIMON TREMBLAY :
- 2 Deux mille dix (2010).
- 3 R. ... deux mille dix (2010).
- 4 LA PRÉSIDENTE :
- 5 Q. **[93]** En deux mille dix (2010), excusez-moi.
- 6 Me SIMON TREMBLAY :
- 7 Q. **[94]** Donc on part de quinze-vingt mille (15-20 000)
- 8 à quoi? Quarante (40), une quarantaine de mille?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[95]** Trente-cinq (35), quarante mille (40 000) on
- 11 pourrait dire?
- 12 R. Ah! Une quarantaine de mille, oui, quarante-trois
- 13 mille (43 000), quarante... Ça joue là-dedans plus
- 14 ou moins.
- 15 Q. **[96]** O.K. Donc ça, c'est la cible, c'est la cible
- 16 qui est fixée.
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[97]** Et là, vous parlez de répartition quatre-
- 19 vingts-vingt (80-20), vingt-quatre-vingts (20-80).
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[98]** Juste nous expliquer ça tranquillement pour
- 22 être certain qu'on se comprenne bien.
- 23 R. O.K. Là, c'est le national qui nous propose, qui
- 24 propose aux associations « Bon, bien là, pour
- 25 l'atteinte de votre objectif, là, nous, les

1 montants qu'on va recevoir jusqu'à l'objectif,
2 nous, on va en prendre quatre-vingts pour cent
3 (80 %) et on va vous laisser vingt pour cent
4 (20 %). ». Bon, bien sur chaque dix dollars (10 \$)
5 il y a huit dollars (8 \$) qui reste au national et
6 deux dollars (2 \$) qui revient au comté, donc aller
7 jusqu'à l'atteinte de l'objectif.

8 Après l'objectif, là, ça vire de bord :
9 c'est vingt (20) pour le national et quatre-vingts
10 (80) pour le comté. Ça, c'est la proposition mais
11 quand on arrive en assemblée, là, il y a des
12 discussions. Tout à l'heure mon exemple c'était
13 quatre-vingt-dix-dix (90-10), donc, là, ça peut
14 arriver, ça peut descendre à soixante-quinze-vingt-
15 cinq (75-25) parce que c'est discuté avec les gens
16 de comté ça : c'est une proposition que le national
17 fait.

18 Donc des fois, oui, il y a des changements,
19 ça peut arriver, partir de quatre-vingt-dix-dix
20 (90-10) à soixante-quinze-vingt-cinq (75-25) parce
21 que ça argumente en assemblée. Donc ça peut jouer
22 comme ça comme des fois ça jouera pas, ça va rester
23 comme ça.

24 Q. [99] Donc je dois comprendre que si par exemple une
25 année donnée j'ai quarante mille (40 000) comme

1 objectif et que je l'atteins, ça veut dire que du
2 quarante mille (40 000) il y a trente-deux mille
3 (32 000) donc quatre-vingts pour cent (80 %) qui va
4 aller au national et le comté va seulement garder,
5 bien, pas seulement, va garder vingt pour cent
6 (20 %) soit environ huit mille dollars (8000 \$).

7 R. C'est ça, exactement.

8 Q. **[100]** Et si on va chercher un dix mille (10 000)
9 supplémentaire, à ce moment-là il y a huit mille
10 (8000) pour le comté, deux mille (2000) pour le
11 national.

12 R. Voilà, c'est ça.

13 Q. **[101]** Et si on revient donc à la question initiale,
14 donc vos tâches en tant que responsable du bureau
15 de comté, notamment, ça sera donc de s'assurer que
16 ces cibles-là sont rencontrées?

17 R. Soit atteintes et puis nous, oui, c'est ça. Moi,
18 mon travail, c'est de dire « Bon, bien là,
19 l'objectif est atteint, il faut regarder nos
20 besoins. » parce que nous autres, quand c'est une
21 année non électorale, nous, on a à mettre de côté
22 des argents en vue d'une élection, pour préparer
23 une élection puis, ensuite de ça, des argents pour
24 notre assemblée générale parce qu'on tient une
25 assemblée générale. On a entre deux mille (2000) et

1 deux mille cinq cents (2500) membres donc, ça, ça
2 fait un coût pour l'envoi postal puis tout ça donc,
3 là, il faut se mettre de l'argent de côté pour ça.

4 Donc on s'organise pour que quand on finit
5 la campagne, si on réussit à avoir sept-huit mille
6 (7-8000), neuf mille dollars (9 000 \$), là, on est
7 contents, on dit « Bon, bien ça va faire. On va
8 passer notre année, on va avoir notre réserve, on
9 va continuer nos montants. ».

10 Q. **[102]** Parfait. Et en tant que responsable d'un
11 bureau de comté, est-ce que vous êtes en contact
12 avec les responsables du financement du parti au
13 niveau national?

14 R. Non, pas vraiment parce que nous on a à faire un
15 rapport, je pense, c'est à toutes les semaines,
16 c'est à toutes les semaines, dans le temps de la
17 campagne c'est à toutes les semaines qu'on fait un
18 rapport et on a une registraire et c'est elle qui
19 s'occupe d'envoyer les cartes de membre
20 renouvelées, d'envoyer les cartes de nouveaux
21 membres, d'envoyer ça puis de faire le rapport
22 financier puis d'envoyer les argents au national.

23 Q. **[103]** O.K.

24 R. Moi, je m'occupais pas de ça, j'avais des bénévoles
25 qui s'occupaient de ça.

- 1 Q. **[104]** O.K. Donc vous, vous avez pas le contact
2 (inaudible).
- 3 R. Non.
- 4 Q. **[105]** ... on pourrait dire que c'est dans le
5 processus.
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[106]** Dans le cadre d'un processus qu'il y a des
8 rapports qui sont faits mais il y a pas de...
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[107]** ... il y a personne qui vous appelle en vous
11 disant « Puis, t'es rendu à combien? ».
- 12 R. Non.
- 13 Q. **[108]** Par exemple.
- 14 R. Non. Et puis...
- 15 LA PRÉSIDENTE :
- 16 Q. **[109]** Est-ce que de façon générale vous réussissiez
17 à rentrer les montants que vous escomptiez? Vous,
18 dans votre comté?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[110]** Oui?
- 21 R. De façon générale, oui. On réussissait.
- 22 Q. **[111]** Est-ce que vous avez de façon générale réussi
23 à renverser la vapeur de dix pour cent (10 %) au
24 national et quatre-vingt-dix pour cent (90 %) dans
25 le comté?

- 1 R. Ah oui!
- 2 Q. **[112]** Oui?
- 3 R. Oui, oui.
- 4 Q. **[113]** O.K.
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[114]** Et jusque, jusqu'à combien est-ce que vous
7 avez déjà réussi...
- 8 R. À renverser la vapeur?
- 9 Q. **[115]** ... à renverser la vapeur, oui.
- 10 R. Je le sais pas, de mémoire je le sais pas mais je
11 peux vous dire que quand on arrivait à une campagne
12 électorale, on avait l'argent qu'il fallait pour
13 faire la campagne.
- 14 Q. **[116]** Et d'après vous, c'était quoi l'argent qu'il
15 fallait?
- 16 R. Bien c'était vingt mille dollars (20 000 \$). Ça,
17 c'est selon le nombre d'électeurs que vous avez
18 dans le comté, dans la circonscription et c'est ce
19 qui détermine votre capacité.
- 20 À l'époque, c'était ça parce que maintenant c'est
21 changé : c'était un dollar et quelques sous par
22 électeur donc nous, on était à trente-cinq mille
23 (35 000) électeurs donc ça fait environ trente-sept
24 mille dollars (37 000 \$).
- 25 Donc le Directeur général des élections

1 nous donnait la moitié de ça, nous donnait la
2 moitié donc nous, il fallait fournir l'autre moitié
3 donc trente-cinq (35) ça fait dix-sept mille cinq
4 cents (17 500) donc vingt mille (20 000), disons on
5 est corrects. Puis il arrivait aussi,
6 lorsqu'arrivait la campagne électorale, là, il
7 fallait faire une campagne de financement pour le
8 national donc il y avait la, une campagne de
9 financement pour l'élection donc, là, on ramassait
10 des sous encore puis ça, ça allait au national, une
11 partie, une bonne partie au national. On en avait
12 aussi chez nous mais ça allait au national.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[117]** Est-ce que je dois comprendre que c'était une
15 campagne, une campagne de financement
16 supplémentaire en période électorale?

17 R. C'est, oui, oui, quand il arrivait une campagne
18 électorale il fallait ramasser, il fallait en
19 ramasser. C'était pas... Il fallait ramasser, oui.

20 Q. **[118]** En tant que responsable du bureau, j'imagine
21 vous supervisez les entrées d'argent, les...

22 R. Oui.

23 Q. **[119]** ... les cartes de membre qui rentrent.

24 R. Oui.

25 Q. **[120]** Les différentes contributions.

1 R. Oui.

2 Q. **[121]** Qui vous épaulé dans la recherche de
3 financement? Parce que j'imagine vous pouvez pas
4 faire ça seul...

5 R. Non.

6 Q. **[122]** ... donc il y a des, c'est des bénévoles, des
7 employés? Qui vous épaulé?

8 R. Oui, parce que moi je peux, je prends, j'aimerais
9 ça vous dire que c'est bien important une campagne
10 de financement, de renouvellement et d'adhésion de
11 membres parce que quand on va voir nos membres,
12 comme nous, on en a deux mille-deux mille cinq
13 cents (2000-2500), c'est comme avoir un peu notre
14 bulletin, de voir, c'est d'aller mettre le
15 thermomètre chez les gens, de voir comment ils
16 trouvent le travail de député.

17 Donc, moi, dans le fond, c'était comme
18 recevoir mon salaire à nouveau selon le pourcentage
19 de renouvellement de cartes et d'adhésions. Donc,
20 moi, je vais vous avouer franchement, moi, ça,
21 c'était la partie qui m'intéressait le plus parce
22 que le financement, ça a jamais été mon fort.

23 Donc, moi, dans le bureau de comté, j'étais
24 responsable; j'avais un adjoint. Donc, souvent,
25 je... je donnais des responsabilités puis je m'en

1 occupais aussi du financement. J'allais voir des
2 gens mais, moi, l'orientation, c'était sur nos
3 membres. Puis, écoutez, à deux mille (2000)... deux
4 mille (2000) membres à dix dollars (10 \$), ça fait
5 quand même un montant, là. Donc, quand, moi, mes
6 gens, moi, j'avais des organisations dans chacune
7 des municipalités... j'avais vingt-deux (22)
8 municipalités, cent trente-trois (133) sections de
9 vote, avec des responsables dans chacune des
10 municipalités, et eux avaient des gens,
11 habituellement, pour chacune des sections de vote,
12 puis là, ils disaient : « Bien, regardez, là, votre
13 objectif, avec vos membres vous avez là, si vous
14 allez chercher ça, bien, regarde, ça permet
15 d'atteindre nos affaires. » Donc, moi, c'était
16 surtout de cette animation-là que, moi, je faisais
17 auprès de notre organisation.

18 Q. **[123]** Donc, on répartissait, si on veut...

19 R. Oui, c'est ça. Moi, je...

20 Q. **[124]** ... les cibles de façon à rendre ça moins
21 exigeant pour tous et chacun.

22 R. C'est ça.

23 Q. **[125]** Et vous, vous étiez le chef d'orchestre, si
24 on veut, de... de tout ça.

25 R. Une forme de chef.

- 1 Q. **[126]** Bien non, mais je veux dire... je ne veux
2 pas...
- 3 R. C'est ça, oui.
- 4 Q. **[127]** On sent que vous dirigiez tout ça...
- 5 R. C'est ça.
- 6 Q. **[128]** ... vous organisiez tout ça.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[129]** Vous supervisiez tout ça.
- 9 R. Oui, oui, oui.
- 10 Q. **[130]** O.K. Donc, dans le cadre de... du financement
11 que vous pouviez faire, est-ce que vous êtes en
12 mesure de nous dire un pourcentage ou un ratio de
13 financement qui venait... un financement qu'on
14 pourrait dire populaire, versus un financement qui
15 provenait peut-être davantage des gens d'affaires,
16 donc du milieu d'affaires?
- 17 R. Oui, c'est...
- 18 Q. **[131]** Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire
19 un ratio ou un pourcentage?
- 20 R. Il n'y a pas un... Vous savez, ça dépend de la
21 période. Si ça... Comme après... après deux mille
22 trois (2003), là, quand j'ai rentré en deux mille
23 quatre - deux mille cinq (2004-2005), là, il y
24 avait... au PQ, ils avaient sorti le Club 400.
25 Donc, ça, c'était beaucoup plus facile de faire du

1 financement, là; beaucoup plus facile. Avant ça, je
2 pourrais vous dire que le pourcentage des gens qui
3 nous donnaient du financement, c'était pas...
4 c'était pas la... la... très, très, là... tu sais,
5 deux, trois contracteurs. Tu sais pas... c'était
6 pas énorme, là. On avait... Mais après, quand on a
7 eu découvert les bienfaits du Club 400, là...

8 Q. **[132]** Expliquez-nous c'est quoi le Club 400.

9 R. Là, ça a été intéressant.

10 Q. **[133]** C'est quoi exactement, le Club... le Club 400
11 ou le Club des 400?

12 R. Bien, le Club 400, c'est parce que... c'est un...
13 c'est un député qui avait sorti ça. Là, lui... le
14 Club 400, c'est que la personne qui nous donnait
15 quatre cents dollars (400 \$), elle, elle... on
16 faisait une activité. Donc, ça lui donnait droit de
17 venir à l'activité.

18 Et, en plus de ça, c'est que le quatre
19 cents dollars (400 \$), en réalité, il ne lui
20 coûtait que cent dollars (100 \$) parce qu'il y
21 avait un chose d'impôt, un retour d'impôt de trois
22 cents dollars (300 \$).

23 Donc, nous autres, on disait à nos gens, on
24 disait : « Regarde, là, nous autres, on est un
25 parti souverainiste. Là, si tu... si tu crois

1 vraiment au pays, deux piastres (2 \$) par semaine,
2 est-ce que c'est ça qui va te mettre en péril? »
3 Mais pour nous autres, deux dollars (2 \$) par
4 semaine, c'est énorme. Ça nous permet de travailler
5 notre dossier de souveraineté.

6 Q. **[134]** En d'autres termes, quelqu'un donnait quatre
7 cents (400) mais dans... à la fin de l'année, ça
8 lui coûtait seulement cent dollars (100 \$).

9 R. Que cent dollars (100 \$). Donc, ça, on a pu
10 approcher plein de gens, qu'avant, on n'approchait
11 pas. Exemple, mon frère, ma belle-soeur. Mon frère,
12 il travaillait à l'usine. Mon frère, lui, c'était
13 dans les premiers à avoir la carte du PQ dans
14 Charlevoix. Mais il donnait du financement : vingt-
15 cinq piastres (25 \$), cinquante piastres (50 \$).
16 Mais là, j'ai dit : « Jean-Pierre, » j'ai dit,
17 « regarde, là, quatre cents (400), cent (100). »
18 « Ah! » Il dit, « Certain! » Pouf! Ma belle-soeur,
19 infirmière...

20 Donc, on a pu avoir des gens comme ça
21 beaucoup plus facilement, même dans les petites
22 municipalités parce que même dans les petites
23 municipalités, il y en a toujours quatre, cinq qui
24 ont un peu plus d'argent que les autres, là. Il
25 faut être honnête, là. Donc, de même, on a pu leur

1 ramasser de l'argent beaucoup plus facilement.

2 Q. **[135]** Mais ma question à l'origine, c'était si on
3 est capable d'établir un pourcentage entre les...

4 R. Ah! Bien là...

5 Q. **[136]** ... monsieur et madame tout le monde, le
6 financement populaire et peut-être le financement
7 de gens provenant du milieu des affaires, des...
8 vous avez parlé d'entrepreneurs, d'ingénieurs...

9 R. Oui, là...

10 Q. **[137]** C'est... ma question était dans ce sens-là.

11 R. Oui, dans ce sens-là mais, moi, je vous... je veux
12 vous dire qu'il n'y a pas juste ce sens-là, il y a
13 aussi l'autre sens. Il y avait des gens ordinaires
14 du milieu qui donnaient beaucoup. Il y en avait
15 beaucoup de personnes. Il y avait quelqu'un sur la
16 Côte-de-Beaupré, c'était phénoménal comment est-ce
17 qu'elle pouvait nous emmener des gens de Club 400.
18 Elle avait un grand rayonnement d'amis puis ils...
19 ils adhéraient au Club 400.

20 Mais, c'est sûr que, à un moment donné, on
21 tenait des activités... bon, bien là, il va y avoir
22 quelqu'un qui va être dans le domaine de la... de
23 l'asphalte, par exemple. Tu sais, on a... nous
24 autres, on a deux compagnies. On avait deux
25 compagnies à l'époque. On leur offrait d'être dans

1 le Club 400, donc ils nous achetaient une carte ou
2 deux. Eux autres, c'était probablement plus pour
3 l'invitation à l'activité mais, nous autres,
4 vendait notre Club quatre cents (400) : quatre
5 cents piastres (400 \$), voilà la carte.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[138]** O.K. Est-ce que vous dites « vous autres »
8 vous faisiez partie... vous aviez deux compagnies
9 d'asphalte?

10 R. Oui, nous... Bien, nous, dans Charlevoix, il y a
11 deux compagnies d'asphalte..

12 Q. **[139]** O.K.

13 R. O.K. Puis, encore-là, je devrais faire attention
14 parce qu'il y en a... Non, c'est ça, oui, il y en
15 deux, mais sur la Côte-de-Beaupré, c'est une autre
16 qui vient de Québec qui fait l'asphalte dans ce
17 coin-là.

18 Q. **[140]** O.K.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Q. **[141]** Donc, je dois comprendre que le Club, ça...
21 le Club des 400, comme vous l'appellez, a emmené un
22 plus grand financement populaire...

23 R. Oui.

24 Q. **[142]** ... compte tenu de sa formule attrayante, on
25 pourrait dire.

1 R. Oui, oui.

2 Q. **[143]** Mais donc, avant l'arrivée de cette formule-
3 là, et après, quel était le ratio par rapport au...

4 R. O.K.

5 Q. **[144]** ... au financement populaire proprement dit,
6 donc monsieur et madame tout le monde, si vous me
7 permettez l'expression, versus des... des
8 entrepreneurs, des ingénieurs, des architectes, des
9 avocats, bref, des gens du milieu des affaires?

10 R. O.K. Bien, écoutez, j'ai jamais vraiment mais nous
11 autres... moi, dans mes listes, là, dans... je me
12 souviens, on avait soixante (60), soixante-dix (70)
13 noms, là, de nos membres, là, soixante-dix (70) à
14 cent (100), même à cent (100) noms de... avec les
15 années, il y en a qui se rajoutaient. Il y en a qui
16 donnaient une année qui ne donnaient pas dans
17 l'autre.

18 Donc, on avait une banque d'environ cent
19 (100) personnes que, nous, on pouvait contacter.
20 Puis, cette année-là, oui, ils nous en donnaient ou
21 ils nous en donnaient pas. Donc là, on pouvait dire
22 que, bon an mal an, on en avait facilement
23 cinquante (50) qui nous donnaient des quatre cents
24 dollars (400 \$), là, facilement.

25 Q. **[145]** De gens du milieu des affaires.

1 R. Oui. Du... des gens de... de la communauté, des
2 citoyens. Puis, après ça, il y avait la partie des
3 gens, des... des contracteurs, des firmes
4 d'ambulanciers, ensuite de ça, il y avait... des
5 firmes d'ingénieurs, il y en avait à l'occasion qui
6 donnaient, puis là, ça venait compléter, nous
7 autres, nos montants.

8 Q. [146] Ces gens-là, est-ce que vous les retrouviez
9 dans les activités de financement aussi, donc les
10 gens des affaires, entrepreneurs...

11 R. Bon. C'est ça.

12 Q. [147] ...ingénieurs, architectes, avocats, vous me
13 parler de...

14 R. O.K. Quand on a...

15 Q. [148] (Inaudible)?

16 R. Quand on a fait le Club 400, là, là à ce moment-là,
17 on... notre affaire c'était : « On va faire une
18 activité. » Donc, là ça plaisait. Nous autres, on
19 avait des militants, hein, qui aimaient ça venir à
20 l'activité. Pourtant il y avait pas grand-chose
21 mais ils aimaient ça, ils se réunissaient puis tout
22 ça. Bon, en tout cas. Mais pour ce qui est de
23 l'activité, nous, comme notre circonscription était
24 longue, elle est longue, on a trois centres, on en
25 a un à La Malbaie, un pôle à Baie-Saint-Paul et un

1 pôle la Côte-de-Beaupré. Donc, nous, pour cet
2 événement-là, il fallait en faire trois. Donc, là
3 ça réunissait les gens de chacun des secteurs, donc
4 on avait... pour éviter aux gens de trop voyager
5 aussi, là, parce que...

6 Q. **[149]** Vous voulez dire trois activités pour le Club
7 des 400.

8 R. Pour le Club des 400, voilà. Donc, là ça mêlait
9 tout le monde. Tu sais, s'il y avait, par exemple,
10 des ingénieurs ou un contracteur, bien, il était
11 avec des militants. Des gens qui allaient là, ils
12 croyaient en la cause.

13 Q. **[150]** Pour l'idée?

14 R. Oui, c'est ça.

15 Q. **[151]** Vous semblez faire une comparaison avec...
16 vous dites : « Les gens qui y allaient pour la
17 cause », et on parle d'entrepreneurs, d'ingénieurs,
18 de gens d'affaires. Est-ce que vous avez
19 l'impression que ces gens-là, lorsqu'ils y
20 allaient, c'était davantage pour tisser ou
21 développer un réseau de contacts que de militer
22 pour la cause souverainiste ou toutes autres causes
23 du Parti québécois?

24 R. Bien, là, c'est sûr, depuis que la Commission
25 Charbonneau est là, on voit ça sous un autre angle.

1 Q. [152] Mais si on fait abstraction à ce que vous
2 avez pu voir, là? De votre souvenir, là,
3 évidemment?

4 R. Oui, bien, c'est sûr... c'est sûr qu'il y en avait
5 qui venaient, là... tu sais, ils venaient sûrement
6 pour jaser un peu, là, à... tu sais, avec les
7 députés. Je penserais, là, qu'ils venaient, mais
8 c'était un cocktail, c'était pour... pour faire
9 connaissance, sûrement qu'ils... Tu sais, donc, là,
10 que ça soit monsieur Bertrand ou madame Marois, ils
11 étaient là puis c'était une activité puis les gens
12 leur parlaient, autant les militants que ces gens-
13 là, là. Je sais pas... moi, je sais pas si ça a pu
14 aller bien, bien loin, là, les discussions, ça me
15 surprendrait. Parce qu'il faut être honnête, dans
16 un comté comme chez nous, là, des gros travaux, là,
17 il y a pas de gros, gros, gros travaux qui sont
18 réalisés, là. Tu sais, les firmes d'ingénieurs, là,
19 dans des communautés comme nous autres, quand ils
20 ont mis... Quand c'était le programme des
21 infrastructures Canada-Québec, bien, là il y a plus
22 d'argent, donc là il y avait des beaux projets qui
23 avaient lieu. Mais à part de ça, là, c'était...
24 c'était... Même des contrats de routes, je regarde
25 les contrats de routes, c'est... à un moment donné

1 c'est tellement des gros contrats que, nos gens
2 chez nous, ils peuvent même pas soumissionner là.
3 C'est des contracteurs de l'extérieur qui viennent
4 faire ça, ils prennent... ils les prennent comme
5 sous-contractants.

6 Q. **[153]** Comment les gens d'affaires étaient
7 sollicités, est-ce que c'est de la même façon que
8 les militants à proprement dit?

9 R. Oui, c'est ça. Oui, oui, de la même façon. Mais
10 c'est sûr que, moi, personnellement, si je regarde,
11 là, dans mes souvenirs, je regarde, il y avait des
12 firmes de... un contracteur, entre autres, moi, je
13 lui téléphonais puis là je disais : « Bon, bien, là
14 on est en campagne de financement puis de
15 recrutement puis là ça vous tenterait de nous
16 donner cette année? » Là il disait : « Bien oui, tu
17 passeras », là je passais puis là, il... là le
18 contracteur disait, « Il y a-tu des travaux? -Bien,
19 oui, il va y avoir des travaux parce qu'il y a la
20 programmation régionale qui est sortie », donc,
21 quand la programmation régionale est sortie, là-
22 dedans on a toutes les informations, c'est public,
23 t'as tout ça. Donc, moi, j'avais les travaux qui
24 étaient dans Charlevoix, c'était connu, moi, je
25 faisais juste lui répéter : « Voilà les travaux

1 qu'il va y avoir. » Que ça soit à lui ou à un autre
2 qui serait venu au bureau, j'aurais dit : « Oui,
3 regarde la programmation, c'est ça qu'il y a. »

4 Q. **[154]** Est-ce que vous sentiez... là je vous
5 demande...

6 R. Oui.

7 Q. **[155]** ... toujours selon votre impression à ce
8 moment-là, est-ce que vous sentiez qu'il y avait
9 peut-être un plus grand intérêt à assister à ces
10 activités de financement-là quand il y avait des
11 travaux qui étaient prévus dans le comté ou vous...

12 R. Pas nécessairement. Pas nécessairement parce que...
13 pas vraiment, là.

14 Q. **[156]** C'est quoi à ce moment-là l'intérêt de
15 rappeler à l'entrepreneur ou à l'ingénieur ou tout
16 autre professionnel qui oeuvre dans le domaine de
17 la construction qu'est-ce qui s'en vient dans le
18 comté?

19 R. Bien, parce que...

20 Q. **[157]** Si ce n'est pas pour dire : « Bien, écoutez,
21 il y a quand même...

22 R. Oui, bien...

23 Q. **[158]** ... des travaux qui s'en viennent, là »?

24 R. Oui, mais ça leur permet de voir la programmation.
25 Bien, la programmation, ils pourraient l'avoir

1 pareil mais ils l'ont de la bouche de quelqu'un du
2 député. Ça leur permet ça, d'avoir ça. Puis,
3 ensuite de ça, bien : « Bon, bien, qu'est-ce qu'il
4 va y avoir? Bon, bien, c'est ça qu'il va y avoir. »
5 Bien, je pense que ça leur...

6 (10:12:37)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[159]** Vous dites qu'il y a rien?

9 R. Bien, il y a rien... bien, il y a rien... il y a
10 rien si je compare, par exemple, à la construction
11 d'une piscine. La construction d'une piscine, ça,
12 ça arrive... dans le temps on en a eu une dans le
13 cadre des programmes d'infrastructures Canada-
14 Québec. Mais on a toujours une programmation du
15 ministère des Transports. Ça, là, même si ça...
16 même s'il y a pas... il y a une programmation du
17 ministère des Transports. Ça, ça arrive à chaque
18 année. Le réseau routier, il faut qu'il soit
19 entretenu, il faut qu'il soit développé. Nous
20 autres, on a surtout touché à du développement
21 parce qu'on avait la partie du Lac-Pikauba, qui est
22 dans le parc, qui touchait à la 175, je crois, là,
23 c'est... Donc, là, ça... ça, hein, la... la route
24 pour se rendre au Saguenay, là, bien, ça, ça a
25 toujours... c'est toujours là. Mais des contrats...

1 Quel autre exemple je pourrais... Bon, bien,
2 mettons, à la commission scolaire, ils vont
3 améliorer la... les installations pour la formation
4 en cuisine. Bon, bien, ça, là, ça... bien, là c'est
5 un travail à part. Les firmes d'ingénieurs, ils
6 peuvent aller là-dessus eux autres, là. C'est la
7 distinction, là. Mais des gros travaux, là,
8 d'infrastructures, je dirais, des immobilisations,
9 ça c'était rare.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Q. **[160]** Mais je cherche toujours à comprendre,
12 Monsieur Murray, dites-moi...

13 R. Oui.

14 Q. **[161]** ... pourquoi vous parlez avec les
15 entrepreneurs en construction ou les différents
16 acteurs du milieu de la construction de la
17 programmation qui s'en vient dans le comté lorsque
18 vous les sollicitez pour une activité de
19 financement?

20 R. O.K. Bien, pourquoi? Bien, parce que je... écoutez,
21 c'est des entreprises, ils ont des employés, eux
22 autres, ils veulent planifier, ils veulent voir :
23 « Est-ce qu'on va... Bon, bien, là, comment je vais
24 engager de monde, moi, cet été, là? Qui je vais
25 rappeler? », c'est important pour eux autres de

1 savoir ça. Mais, moi, là, je fais juste leur donner
2 les projets qui s'en viennent. Puis que, nous
3 autres, on passe même dans le journal. On les passe
4 là, nous autres. « Voilà, il va y avoir tant
5 d'argent dans le comté cette année. Dans la MRC de
6 l'Est, voilà tels travaux qui vont avoir lieu,
7 c'est telle somme d'argent qu'il va y avoir. »
8 Mais, moi, peut-être que, pour eux autres, je leur
9 dis ça au mois... au début de mai... non, pas au
10 début de mai, au début d'avril puis, nous autres,
11 on sort ça dans le journal à la deuxième semaine
12 d'avril.

13 Q. **[162]** O.K.

14 R. C'est... c'est... moi, j'ai... je vois pas ça comme
15 ça.

16 Q. **[163]** Non, sauf que, par exemple, la programmation
17 du MTQ, si je veux en avoir une copie, je peux en
18 prendre connaissance plutôt, je peux appeler au
19 MTQ.

20 R. Hum hum. Hum hum.

21 Q. **[164]** Vous êtes d'accord avec moi?

22 R. Exact. Oui. Oui. Puis quel avantage que nous on a
23 à... à aller leur porter ça, quel avantage? Bien
24 moi, je vais vous avouer franchement qu'on a aussi
25 les rapports du DGE sur le financement. On a ça, le

1 DGE il nous fournit, là. Puis il nous le fournit
2 par parti politique.

3 Q. **[165]** Qu'est-ce que vous constatez à ce moment-là?

4 R. Bien là, on constate que les entreprises qui nous
5 donnent de l'argent, même quand on est au pouvoir,
6 ils nous donnent moins que ceux qui sont... moins
7 que les libéraux. Moi, je regarde juste les
8 libéraux, je regardais pas les autres, là. Je
9 regardais les entrepreneurs, voilà comment est-ce
10 qu'ils donnent, voilà comment est-ce qu'ils
11 donnent, voilà comment est-ce qu'ils donnent. Donc
12 moi, j'étais à l'aise même si je demandais pas
13 un... je demandais rien, je leur disais simplement
14 si ça les intéressait, de nous encourager cette
15 année.

16 Q. **[166]** Quand vous parlez des entrepreneurs, vous
17 parlez des entrepreneurs de la région de
18 Charlevoix?

19 R. De la région de Charlevoix, oui.

20 (10:16:03)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[167]** Est-ce que c'était pas un peu frustrant de
23 constater que les donateurs donnent beaucoup plus
24 au Parti libéral qu'au Parti québécois?

25 R. Moi, ça me frustrait pas.

- 1 Q. **[168]** Non?
- 2 R. Non, parce que...
- 3 Q. **[169]** Mais quand vous alliez les voir pour leur
4 demander de les encourager, vous aviez en mains les
5 données du DGE qui faisaient en sorte... qui... qui
6 illustraient...
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[170]** ... à quel point vous étiez le parent
9 pauvre...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[171]** ... selon vous?
- 12 R. Oui, oui. Bien moi, je l'avais pas dans les mains
13 mais je l'avais dans la tête, là. Je le savais.
14 Donc, vous savez, j'étais pas comme mal à l'aise
15 d'aller les voir parce que je savais qu'ils
16 donnaient à un autre parti.
- 17 Q. **[172]** Puis p
- 18 R. Plus. Je le savais qu'ils donnaient plus. Mais...
- 19 Q. **[173]** Même quand vous étiez au pouvoir?
- 20 R. Même quand on était au pouvoir. Moi là... moi ça...
21 non écoutez, on fait une campagne de financement
22 puis on force personne, là. On force personne.
23 S'ils veulent nous donner...
- 24 Q. **[174]** Non, sauf qu'on a... vous pouviez leur
25 signifier qu'ils donnaient plus ailleurs, là?

- 1 R. Oui, mais pas... non. Moi, je... on marche... moi
2 je marchais pas de même puis dans... dans mon
3 équipe, on marchait pas de même. C'est volontaire.
4 Tu donnes si tu veux, ou si tu veux pas, tu donnes
5 pas. Tu m'as donné moins? Tu m'as donné, merci
6 beaucoup.
- 7 Q. [175] Moins que quoi? Moins que l'autre parti?
8 R. Moins que l'autre, mettons, là.
- 9 Q. [176] O.K. Alors donc, vous...
10 R. C'est dans ce cas-là, c'est ça.
- 11 Q. [177] ... leur disiez : « Vous donnez... tu donnes
12 moins que l'autre parti, mais tu es bien libre de
13 donner ce que tu veux. »?
- 14 R. Non, non, non et non, je leur parlais même pas.
15 J'allais voir ça, moi. Moi, c'était comme pour me
16 rassurer. Tu sais, je veux dire : « Ah, bien
17 regarde, il a donné ça à l'autre. Bon bien écoutez,
18 moi je vais aller lui demander, il me donnera ce
19 qu'il voudra. » Mais il m'en donne. Bon, merci
20 beaucoup. Qu'il m'en donne moins, c'est pas... moi,
21 c'est ses affaires, là, c'est lui qui est...
- 22 Q. [178] C'était jamais en lien avec les contrats?
23 R. Non. Non. Non. Les contrats, quand on avait...
24 c'est... c'est tout le monde était traité... toutes
25 les entreprises étaient traitées sur le même pied

1 d'égalité. Ils avaient tous la même information.
2 Nous, notre travail... notre travail envers ces
3 entreprises-là, parce que moi, je pense que ça soit
4 des firmes d'ingénieurs ou des... des contracteurs,
5 ils ont le droit de vivre comme tout le monde. Mais
6 ils ont un travail, ils ont des compétences. Donc,
7 c'est que quand ils... ils soumissionnent, quand
8 ils font des soumissions, qu'ils y aillent au
9 meilleur de leurs connaissances pour soumissionner.

10 Je pourrais vous donner un exemple très
11 concret pour... pour que vous compreniez. Bien en
12 tout cas, j'espère que vous allez comprendre un
13 petit peu comment ça... comment est-ce qu'on
14 fonctionnait. Nous, une firme d'ingénieurs, elle
15 avait des problèmes avec un dossier qu'elle
16 traitait pour une municipalité. Elle avait des
17 problèmes avec les fonctionnaires du ministère.
18 Donc, ce qu'on a fait, on a demandé une rencontre
19 au cabinet avec les fonctionnaires et puis on a
20 monté les gens de la municipalité et la firme
21 d'ingénieurs et là, on a échangé à livre ouvert. Et
22 là, c'était justement sur la manière dont la firme
23 d'ingénieurs proposait les... les aménagements au
24 niveau de la tuyauterie puis tout ça. Ils
25 proposaient une approche. Et puis, le

1 fonctionnaire, ça marchait pas. Il était pas
2 d'accord avec ça puis en fin du compte, on n'a pas
3 pu avancer trop trop le dossier. Mais après la
4 rencontre, moi j'ai rencontré les fonctionnaires.
5 Puis il m'a dit, il dit : « Monsieur Murray, il
6 dit, le problème sur ce dossier-là, il dit c'est
7 que l'ingénieur, là, il faudrait qu'il aiguise son
8 crayon. Il exagère sur les coûts. Il grossit toutes
9 les affaires. Puis ça fait que c'est plus cher. »
10 Il dit : « Le projet, ah oui? Ah... » Là, moi, ce
11 que j'ai fait, j'ai dit à l'ingénieur : « Regarde,
12 là, aiguise ton crayon parce que tu es trop cher.
13 Tu exagères, là. » « Ah oui? » « Bien oui, c'est
14 ça. » Bien en fin du compte, il l'a aiguisé puis il
15 l'a eu le contrat. Nous autres, c'était notre
16 travail, ça. C'était notre travail. Moi, je trouve
17 que ça, on avait... donc là, on travaillait autant
18 pour la municipalité que pour... tu sais, pour nos
19 gens, là, parce que les municipalités, c'est des
20 payeurs de taxes, là, qui sont en bas, là, qui
21 payent ça, là. Donc, c'était pas là... nous autres,
22 on n'était pas là pour que les gens, les firmes
23 d'ingénieurs se nourrissent de la sueur du peuple.
24 On n'était pas là pour ça.

25 Q. [179] Mais dites-moi, quand une entreprise avait

1 besoin d'être supportée au Ministère, là...

2 R. Oui.

3 Q. **[180]** ... est-ce qu'il y avait une priorité entre
4 celui qui fournissait ou non au parti?

5 R. Non. Non. Non.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[181]** Ça va? Quand vous sollicitiez les gens du
8 milieu des affaires, est-ce qu'il arrivait des fois
9 que vous disiez... vous les invitiez peut-être à
10 venir accompagnés? Par exemple « Voici deux ou
11 quatre cartes. Si tu peux venir à telle activité de
12 financement. » Bref, en d'autres termes, est-ce que
13 des fois on offrait un nombre de cartes ou on
14 disait : « Bien voici deux ou quatre cartes. Si tu
15 peux m'aider. » Au lieu de se limiter à une carte
16 ou une invitation ou un billet?

17 R. O.K. Là... là, il y a des types d'activités où
18 nous, on pouvait donner des cartes. Mais dans le
19 cas du Club 400, c'était les gens qui... tu sais,
20 qui adhéraient au club qui avaient leur carte, là.
21 On donnait pas de cartes.

22 Q. **[182]** O.K. Soit je me suis mal exprimé. Lorsqu'on
23 invitait quelqu'un du milieu des affaires à venir à
24 une activité de financement, est-ce qu'il arrivait
25 que, par exemple, vous l'invitiez, mais par...

1 l'invitiez à venir avec une personne, accompagné,
2 ou l'invitiez, par exemple, à dire : « Voici deux
3 ou quatre cartes. Si tu peux acheter... »
4 évidemment, il fallait qu'il les paye, là, mais
5 « Si tu peux les acheter et venir accompagné ou
6 avec deux ou quatre personnes, ça nous aiderait. »

7 R. Oui.

8 Q. **[183]** Est-ce que c'est arrivé, ça?

9 R. Mais déjà quelqu'un qui avait une carte de Club
10 400, il pouvait amener quelqu'un avec lui.

11 Q. **[184]** Mais si on fait abstraction du Club 400, là,
12 de façon générale. Est-ce qu'il est arrivé que vous
13 avez sollicité quelqu'un du milieu des affaires en
14 lui demandant d'acheter ou de venir accompagné,
15 d'acheter deux ou quatre cartes, par exemple?

16 Toujours au meilleur de votre souvenir, là.

17 R. Oui, oui. Oui, oui. Moi, j'ai... écoute... moi...
18 moi... répétez donc encore la question.

19 Q. **[185]** Par exemple, vous invitez quelqu'un, un
20 entrepreneur ou un ingénieur. Vous lui écrivez un
21 courriel ou...

22 R. O.K.

23 Q. **[186]** ... peut-être dans le temps un fax ou vous
24 l'appeliez, et là vous dites « Aye, j'ai une
25 activité de financement. Tiens, voici deux ou

1 quatre cartes. Ça serait le fun si tu pouvais venir
2 avec du monde ou si tu pouvais trouver preneur pour
3 ces cartes-là pour telle activité. Un tel député va
4 être là, tel ministre va être là. ».

5 R. O.K. O.K.

6 Q. **[187]** Donc bref, qu'on sollicite le milieu des
7 affaires mais au-delà d'une carte, un abonnement ou
8 un coupon ou un billet.

9 R. O.K. Moi, là, c'est arrivé à une occasion où, là,
10 j'ai eu des problèmes de financement.

11 Q. **[188]** O.K. À l'exception, c'est le cas avec
12 l'ingénieur de chez Roche, c'est ça?

13 R. Oui, oui.

14 Q. **[189]** On va y revenir dans quelques instants.

15 R. Ah! O.K.

16 Q. **[190]** À l'exception de ce cas-là.

17 R. Non, moi j'ai jamais, c'est « Est-ce que tu
18 aimerais participer financièrement? ». S'il disait
19 oui « Bon, bien, regarde, je vais te donner mille
20 piastres (1000 \$). » je disais « Regarde, donne-moi
21 pas mille (1000), moi, c'est un club 400, je vais
22 te donner deux choses de club 400. » « Non, non,
23 garde ton... » je suis en train de m'obstiner avec
24 pour pas qu'il me le donne, tu sais.

25 Q. **[191]** O.K.

- 1 R. Ça c'est un peu... Mais ça allait à ce point-là
2 donc, moi, s'il disait « Bon, bien donne-moi, je
3 veux avoir deux cartes. » moi je disais pas « Bien,
4 prends en donc quatre. ». Non. Non.
- 5 Q. [192] O.K. Vous l'invitiez de façon...
- 6 R. Non, non, non.
- 7 Q. [193] ... régulière, si on veut, vous l'invitiez,
8 vous invitiez une personne donnée à une activité de
9 financement et celle-ci pouvait dire « Bien, j'ai
10 besoin de deux cartes ou six cartes. ».
- 11 R. « Oui, j'aimerais ça, là. J'aimerais... Bien,
12 regarde, moi j'aurais... ». Mais ça, deux cartes ou
13 six cartes, non, c'est parce que ça, un club 400
14 c'est relié à quelqu'un. C'est pas... Tu sais,
15 « Donne-moi en trois. » bien, là, moi ça me prend
16 mon trois, trois fiches de remplies, j'ai un carnet
17 puis on remplit, c'est du financement. « Tu veux-tu
18 ta carte de membre? Tu signes là. ». Donc c'est pas
19 à peu près « Va, je te donne une carte. Je te donne
20 trois cartes puis donne-moi l'argent. ». Non, non,
21 non.
- 22 Q. [194] Mais si on sort du club. Ma question qui va à
23 l'extérieur du club 400, par exemple...
- 24 R. Oui, mais...
- 25 Q. [195] ... à un cocktail bénéfice...

- 1 R. Oui, mais...
- 2 Q. **[196]** ... ou un souper gastronomique, à ce moment-
3 là, on envoie, par exemple, deux ou quatre cartes à
4 quelqu'un du milieu des affaires et on l'invite à
5 venir accompagné...
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[197]** ... de deux ou quatre personnes.
- 8 R. Non. Moi, nous on fonctionnait pas comme ça. Nous
9 autres si tu voulais, non, nous autres il y avait
10 toujours une fiche qu'il fallait remplir. C'est du
11 financement, c'est à tel nom, ça « O.K. Tiens, mets
12 le chèque puis envoie. ».
- 13 Q. **[198]** Avant qu'on y aille...
- 14 R. Oui.
- 15 Q. **[199]** ... avec l'exemple que vous...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[200]** ... faisiez allusion voilà quelques instants.
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[201]** Vous avez quand même été en politique de
20 quatre-vingt-quatorze (94) à, je pourrais même dire
21 deux mille quatorze (2014) parce que...
- 22 R. Hum, hum.
- 23 Q. **[202]** ... vous avez agi ponctuellement en deux
24 mille douze (2012), treize (13) et quatorze (14).
25 Pouvez-vous nous expliquer un peu le point de vue,

1 de votre point de vue, donc sur le terrain quelle a
2 été l'évolution au niveau du financement politique
3 parce qu'on est passés d'une formule à trois mille
4 dollars (3000 \$) par parti à cent dollars (100 \$)
5 par personne par parti...

6 R. Oui.

7 Q. **[203]** ... en deux mille douze (2012) de mémoire,
8 donc récemment.

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[204]** Est-ce que vous avez vu, pu pardon, constater
11 une évolution? Quel constat, bref, avez-vous fait
12 sur le terrain relativement à l'évolution des
13 normes en matière de financement de partis
14 politiques provinciaux?

15 R. Mais moi, je vais vous avouer franchement, j'ai pas
16 touché, moi, au financement depuis deux mille dix
17 (2010). J'ai contribué mais, moi, j'ai travaillé,
18 je ne me suis pas impliqué à aucune campagne de
19 financement après deux mille dix (2010).

20 Q. **[205]** O.K. Donc vous êtes pas en mesure de répondre
21 à ma question?

22 R. Non, pas en mesure, ça, de voir les changements que
23 ça a apporté. Je peux vous dire, par contre, que
24 pour avoir discuté avec des gens qui ont fait, une
25 personne entre autres qui a fait la campagne de

- 1 financement du cent dollars (100 \$)...
- 2 Q. **[206]** Hum, hum.
- 3 R. ... que pour eux ça, nous autres, au niveau du
- 4 Québec, je pense qu'on était le sixième comté au
- 5 niveau efficacité pour les cent dollars (100 \$)
- 6 donc c'est, pour lui, c'était très positif, pour
- 7 les gens, le cent dollars (100 \$) ça allait très
- 8 bien. Il m'a dit ça.
- 9 Q. **[207]** Au niveau, donc le financement populaire...
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[208]** ... voulu derrière cette mesure-là...
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[209]** ... semble porter fruit.
- 14 R. Oui.
- 15 Q. **[210]** Du moins pas à ce que vous avez pu constater
- 16 personnellement mais à ce qu'on vous dit.
- 17 R. À ce qu'on m'a dit, oui.
- 18 Q. **[211]** Ça nous mène donc...
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[212]** ... au cas...
- 21 R. Oui.
- 22 Q. **[213]** ... dont vous avez fait allusion.
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[214]** Donc on va le décortiquer un peu.
- 25 R. O.K.

1 Q. **[215]** Peut-être nous expliquer un peu. La situation
2 va se produire à l'automne deux mille huit (2008),
3 peut-être nous expliquer un peu le contexte...

4 R. O.K.

5 Q. **[216]** ... de la troisième élection. On en a parlé
6 un peu tout à l'heure mais expliquez-nous un peu le
7 portrait...

8 R. Oui, O.K.

9 Q. **[217]** ... lorsque cette situation va survenir.

10 R. O.K. Donc, ça, c'est à l'élection générale de deux
11 mille huit (2008).

12 Q. **[218]** Le huit (8) décembre.

13 R. Le huit (8) décembre. Donc, là, à cette campagne
14 électorale-là, moi, j'ai éprouvé beaucoup de
15 difficulté à réunir les sommes d'argent qui nous
16 étaient demandées pour la campagne de financement
17 de la campagne électorale et la campagne de
18 financement. Moi, j'ai eu énormément de difficulté
19 parce que, en deux mille sept (2007), au printemps
20 deux mille sept (2007), on avait fait une campagne
21 de financement puis de renouvellement de cartes
22 puis de financement pour la campagne. On avait
23 ramassé des sous, on en avait déjà à la Caisse
24 populaire donc, là, on a pu faire la campagne. Bon,
25 bien ça a bien été, on est sortis de là il nous

1 restait quelques sous à la caisse. Là, woops,
2 arrive madame Marois donc, là, avec une partielle,
3 donc, là, on avait un peu de sous mais il nous en
4 manquait donc, là, il faut retourner en campagne,
5 nous autres, de financement donc, là, on avait déjà
6 renouvelé nos membres, on ne pouvait pas compter
7 là-dessus donc là, il a fallu travailler très fort
8 mais la venue de madame Marois, par contre, ça nous
9 a donné une bonne chance, c'était très bien perçu
10 par la population de chez nous donc ça a quand même
11 été bien pour le financement. Bon, là on fait ça,
12 c'était quand même des sommes. Bon...

13 Q. **[219]** Ça fait que là c'est la deuxième, en deux
14 mille sept (2007) c'est la deuxième campagne de...

15 R. C'est ça.

16 Q. **[220]** ... électorale.

17 R. Exactement. Il y a ça. Ensuite de ça, là, on arrive
18 en deux mille huit (2008) donc, en deux mille huit
19 (2008) nous autres, woops, c'est la campagne de
20 renouvellement, de financement, donc au début de
21 janvier, février, donc, là, on part là-dedans puis,
22 là, il faut ramasser, il faut renouveler nos
23 cartes, ramasser des sous. Bon, là, ça ramasse
24 mais, tu sais, c'est plus dur à ramasser, c'est de
25 plus en plus dur à ramasser et puis...

- 1 Q. **[221]** Donc, bref, si on fait le point ici...
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[222]** ... donc c'est la troisième campagne
4 électorale en un an et demi.
- 5 R. C'est ça.
- 6 Q. **[223]** On a pressé, permettez-moi l'expression, mais
7 on a pressé le citron comme on a pu et, là, c'est
8 la troisième fois en un an et demi donc c'est plus
9 difficile.
- 10 R. Plus difficile...
- 11 Q. **[224]** Et là, corrigez-moi si je me trompe mais je
12 pense que vous êtes devant une situation où que le
13 financement, il y a un besoin en matière de
14 financement.
- 15 R. Oui, c'est ça. Là, il y a l'annonce, là, à l'été.
16 Nous autres on a toujours travaillé notre campagne
17 de financement mais c'était dur puis, là, au mois
18 de septembre il y avait des rumeurs d'élection
19 donc, là, on nous a dit « Il faut ramasser des sous
20 pour la campagne électorale parce que il faut, ça
21 nous prend de l'argent nous autres pour faire la
22 campagne. ».
- 23 Q. **[225]** Juste un petit point à ce moment-ci, on va
24 commencer à parler d'un ingénieur de chez Roche, il
25 s'agit du témoin A. Donc, j'ai parlé avec le témoin

1 et dans le cadre de sont témoignage, je sais que
2 ça... que l'ordonnance vise le témoignage en tant
3 que tel du témoin A, toutefois, compte tenu que
4 celui-ci devrait normalement témoigner sous peu, et
5 que, bien, ça va être... c'est intimement relié,
6 donc, il va être facilement identifiable, on va
7 parler d'un ingénieur de chez Roche pour la suite
8 des choses, mais il s'agit du témoin A.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Mais je comprends que la portion des échanges sera
11 caviardée...

12 Me SIMON TREMBLAY :

13 Oui, effectivement...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 ... caviardée... ca...

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 ... vous allez voir les pièces...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... caviardée parce qu'elle portera sur le témoin
20 A.

21 Me SIMON TREMBLAY :

22 Le témoin A.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 Effectivement, vous verrez à l'écran, lorsqu'on
25 affichera des pièces, le caviardage est en rouge...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait.

3 Me SIMON TREMBLAY :

4 ... lorsqu'il s'agit du nom ou des coordonnées du
5 témoin A, le reste du caviardage plus traditionnel
6 restera en noir.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[226]** O.K. Et je vais vous demander, Monsieur, de
9 ne pas faire référence à la personne en question...

10 R. Parfait.

11 Q. **[227]** ... mais quand vous verrez que c'est cette
12 personne-là, vous direz « le témoin A ».

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 Q. **[228]** Ou... ou un ingénieur de chez Roche.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[229]** Ou un ingénieur de chez Roche, oui.

17 R. O.K. Parfait.

18 Me SIMON TREMBLAY :

19 Q. **[230]** Donc, on en est à la troisième campagne,
20 comme on le disait. Là, on vous dit que la campagne
21 électorale s'en vient; il y a des alertes en
22 septembre deux mille huit (2008), et là, et là,
23 vous voyez que... la... la campagne va pas aussi
24 bien que... que prévu et donc...

25 R. Oui.

1 Q. [231] ... qu'est-ce que vous allez faire à ce
2 moment-là devant cette situation-là, qu'on pourrait
3 qualifier...

4 R. Oui.

5 Q. [232] ... pas d'exceptionnelle mais, du moins,
6 troisième élection en un an et demi, là, donc, hors
7 de l'ordinaire.

8 R. C'est ça, après avoir vraiment fait le tour de...
9 de nos ressources, de nos... de nos membres, de
10 nos... de nos réseaux aussi, de les avoir... là,
11 ça... ça avant plus. On est à peu près à soixante-
12 quinze (75), quatre-vingts pour cent (80 %) de
13 notre objectif, puis ça avance plus. Donc là, moi,
14 j'ai... là, je... je suis orgueilleux, je veux
15 atteindre mes objectifs, moi. Donc là, j'ai regardé
16 qui qui pouv... qui qui pourrait m'aider dans...
17 dans les gens que je connais. Et c'est sûr, depuis
18 quatre-vingt-quatorze (94), j'ai vu beaucoup de
19 monde, là, j'en ai vu beaucoup. Puis, je regarde,
20 moi, lequel qui pourrait m'aide là-dedans qui a...
21 qui a un bon rayonnement, qui connaît du monde, qui
22 a un bel entegent également. Donc là, j'ai... j'ai
23 contacté quelqu'un d'une firme... d'une firme
24 d'ingénieurs.

25 Q. [233] S'agit-il du témoin A?

- 1 R. Du témoin A, exactement.
- 2 Q. **[234]** O.K.
- 3 R. La firme Roche. Donc, je l'ai contacté. Moi, je
4 vais vous avouer, la firme d'ingénieurs, moi, je -
5 encore là, c'est pas correct, mais c'est ça - moi,
6 j'ai plus, parce que j'ai pas été très avisé sur
7 ma... sur mon jugement, là, moi, j'ai fait affaire
8 plus avec une... une bonne connaissance qu'avec un
9 ingénieur. J'ai fait affaire avec quelqu'un que je
10 connaissais, puis que je voyais... Moi, je savais
11 que ce gars-là avait des bonnes capacités, qu'il
12 était capable de m'aider là-dedans. Puis, moi, je
13 lui ai fait une demande. Je lui ai...
- 14 Q. **[235]** Juste avant que vous alliez dans votre
15 demande, est-ce que le témoin A en question avait
16 été sollicité par vous pour la campagne de deux
17 mille... les deux campagnes de deux mille sept
18 (2007)?
- 19 R. Je... je serais pas capable de vous dire, là. C'est
20 possible qu'il l'ait été. C'est possible qu'il
21 l'ait été parce qu'il était quand même assez
22 fidèle, là : « Bon, bien, Ernest, vous allez avoir
23 une campagne de financement; bon, bien... » Parce
24 que ça, c'est une autre affaire. Juste petite
25 parenthèse, c'est que nous, là, quand on a commencé

1 en quatre-vingt-quatorze (94) à faire les... les
2 campagnes de financement, les firmes d'ingénieurs
3 puis d'architectes, ils ne donnaient pas, nous
4 autres, ils ne donnaient pas au comté, ils
5 donnaient au national. On disait, nous autres, à un
6 moment donné, on leur a dit : « Bien, écoutez, si
7 vous donnez en haut, pourquoi vous nous donnez pas
8 à nous autres? On n'est pas dans des comtés riches
9 ici, là. » Bien, vu que, souvent, c'est des gens de
10 la région, ces ingénieurs-là, donc « Bien, vous
11 pourriez nous donner un peu aussi. » Puis comme ça,
12 là, ils se sont mis à nous en donner. Ils nous
13 donnaient cinq cents piastres (500 \$), des fois
14 mille piastres (1000 \$). Donc là, nous autres, ça
15 nous aidait, ça, mille piastres (1000 \$); c'est
16 deux cents (200) cartes de membre, ça. Donc...
17 Fermez la parenthèse.

18 Q. **[236]** Je vais rouvrir la parenthèse, si vous me
19 permettez : comment... donc, je comprends que quand
20 je fais une contribution à un parti politique, ou
21 minimalement au Parti québécois dans ces années-là,
22 je peux choisir où je fais ma contribution?

23 R. Oui. Bien, oui.

24 Q. **[237]** Ça veut dire que moi, si j'habite...

25 R. Québec...

- 1 Q. **[238]** ... à Montréal, je pourrais... est-ce que je
2 peux contribuer pour le... le comté...
- 3 R. Oui, au Parti québécois Charlevoix, oui.
- 4 Q. **[239]** Donc, habiter à Montréal, je peux aller...
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[240]** ... à une activité de financement et dire que
7 je veux contribuer...
- 8 R. Oui, tu fais... on fait une demande au... au
9 national, là, il y a quelque chose à remplir, là.
10 Puis là, que mon don soit versé dans Charlevoix,
11 puis ça fait, ça.
- 12 Q. **[241]** Et, est-ce que c'est vice-versa?
- 13 R. Bien, oui.
- 14 Q. **[242]** Donc, si je suis dans Charlevoix, je peux
15 contribuer pour un député de Montréal...
- 16 R. Oui.
- 17 Q. **[243]** ... ou un député de Québec?
- 18 R. Oui. Quand madame Marois, elle est venue dans
19 Charlevoix, il y avait de ses gens de son comté qui
20 renouvelaient les cartes, puis envoie... ils
21 envoyaient ça dans Charlevoix.
- 22 Q. **[244]** O.K. Donc, c'est pas... c'est-à-dire que...
23 O.K. J'avais la... Donc, il y a pas de... Si je
24 suis à Montréal, je suis pas limité...
- 25 R. Non.

- 1 Q. **[245]** ... à contribuer au...
- 2 R. Non.
- 3 Q. **[246]** ... à mon député mais je peux contribuer à
- 4 n'importe quel autre député au Québec, dans la
- 5 mesure, évidemment, que je respecte les limites...
- 6 R. C'est ça.
- 7 Q. **[247]** ... fixées par la loi, bien entendu.
- 8 R. Oui. Puis, ensuite de ça, de le signaler au
- 9 national, parce que c'est nous autres, les argents
- 10 sont toujours envoyés au national. Donc, c'est eux
- 11 autres qui voient à la répartition des sous après,
- 12 dans chacun des comtés. Donc, si c'est pas... s'ils
- 13 sont pas avisés, bien, eux autres, ils vont
- 14 l'envoyer dans votre comté, mais s'ils sont avisés,
- 15 ils vont l'envoyer dans le comté là-bas.
- 16 Q. **[248]** O.K. C'est... ça a toujours été comme ça
- 17 de... de votre souvenir?
- 18 R. À ma connaissance... à ma connaissance, oui.
- 19 Q. **[249]** O.K. Donc, on revient; on referme la
- 20 parenthèse. On revient donc, vous avez ce besoin-
- 21 là. Vous contactez la personne que vous
- 22 connaissez...
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[250]** ... l'ingénieur chez Roche, le témoin A.
- 25 R. Oui.

- 1 Q. **[251]** Et vous étiez à nous dire, là, qu'est-ce que
2 vous allez lui faire comme demande, exactement?
- 3 R. C'est ça. Moi, je vais lui dire que, regarde, là,
4 moi, j'ai bien de la difficulté à atteindre mes
5 objectifs. Il me manquerait dix mille dollars
6 (10 000 \$). Je ne sais pas s'il pouvait pas m'aider
7 là-dedans à me dépanner pour...
- 8 Q. **[252]** O.K.
- 9 R. ... pour trouver ça.
- 10 Q. **[253]** Donc, vous lui demandez dix mille dollars
11 (10 000 \$).
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[254]** Et, justement, j'étais - on fait un peu du
14 coq à l'âne, je m'excuse - donc, vous aviez pas de
15 souvenir de l'avoir sollicité directement en deux
16 mille... lors des deux campagnes de deux mille sept
17 (2007), contrairement à votre... à la sollicitation
18 dont vous nous parlez à l'instant.
- 19 R. Hum hum hum. Non, j'ai pas de souvenir mais,
20 habituellement, là, vous savez, des affaires qu'on
21 répète souvent, là, à un moment donné, on...
- 22 Q. **[255]** Une chose est sûre, vous...
- 23 R. ... on...
- 24 Q. **[256]** ... vous lui avez pas demandé dix mille
25 dollars (10 000 \$) en deux mille sept (2007).

- 1 R. Certain.
- 2 Q. **[257]** Bon, parfait. Donc, vous lui demandez...
- 3 R. Ça, c'est sûr.
- 4 Q. **[258]** ... deux mille huit (2008), vous lui demandez
- 5 dix mille dollars (10 000 \$)...
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[259]** O.K. Qu'est-ce que... est-ce qu'il va dire
- 8 « oui »? « Non »? Comment va se... comment va être
- 9 la réaction du témoin A?
- 10 R. Bien, je pense qu'il l'a... il l'a reçue, il dit :
- 11 « Écoute, » il dit « je vais voir ce que je peux
- 12 faire. » Il dit... il dit : « Je vais regarder ce
- 13 que je peux faire. » Puis là, il a regardé ça, là.
- 14 Q. **[260]** Puis, j'imagine que, éventuellement, il va
- 15 vous revenir?
- 16 R. Oui, c'est ça.
- 17 Q. **[261]** Et quelle sera sa réponse?
- 18 R. Bien là, lui, là, il pouvait me donner des sommes
- 19 d'argent. Là, il... puis pour cer... pour certains
- 20 montants qu'il pouvait me donner. Pour d'autres,
- 21 là, ça allait prendre peut-être un petit peu plus
- 22 temps ou... en tout cas, là, il pouvait me donner
- 23 tel montant. Puis là, il m'a dit... à un moment
- 24 donné, il me dit : « Ah! Ça me prendrait... t'as-tu
- 25 des... des noms à me donner? »

- 1 Q. **[262]** Quand vous dites « un montant d'argent »,
2 donc vous parlez d'argent comptant ou c'était pas
3 spécifié?
- 4 R. Non, c'est pas de l'argent comptant, c'est des
5 chèques, là.
- 6 Q. **[263]** O.K.
- 7 R. Moi, à ma connaissance, là, c'est pas... j'ai pas
8 jamais vu d'argent comptant, moi, c'est surtout des
9 chèques, là, que...
- 10 Q. **[264]** Donc, il vous dit qu'il est possible... il
11 est possible... il a eu les autorisations
12 nécessaires pour vous remettre dix mille dollars
13 (10 000 \$), sauf qu'il y a une problématique au
14 niveau de comment il va pouvoir vous les remettre.
- 15 R. C'est ça, exactement, des prête-noms, là. Il
16 voulait avoir des gens, là, pour des noms de
17 personnes pour pouvoir... me permettre d'avoir
18 accès à ces argents-là.
- 19 Q. **[265]** Est-ce que cette conversation-là est ouverte?
20 Est-ce que c'est clair ou c'est du sous-entendu?
21 Est-ce qu'il vous dit carrément « écoute, Ernest,
22 je peux te donner dix mille dollars (10 000 \$),
23 mais ça me prendrait des noms parce que j'ai plus
24 de prête-nom à l'interne, j'ai plus personne qui
25 peut te signer des chèques, donc trouve-moi des

1 noms qui va... qui vont pouvoir me faire des
2 chèques, je vais pouvoir leur donner de l'argent? »
3 Est-ce que c'est aussi clair que ça?

4 R. C'est... à l'interne, c'est un peu fort, là, mais
5 je sais que, là, il m'a comme dit « bien, là, il
6 dit, dans le fond, là, j'ai comme de l'argent, mais
7 là, ça me prendrait des noms pour pouvoir te donner
8 l'argent. »

9 Q. **[266]** Avez-vous l'impression que les vérifications
10 qu'il a dû faire, c'est au niveau personnel, avec
11 sa conjointe, par exemple, ou c'est des
12 vérifications plus au niveau de son employeur, pour
13 voir si l'employeur était effectivement prêt à
14 verser dix mille dollars (10 000 \$) à cette
15 campagne électorale-là de deux mille huit (2008)?

16 R. Encore là, je suis bien influencé par la Commission
17 Charbonneau. Parce que, là, on l'a entendu à la TV
18 qu'est-ce qui se passait. Mais, moi, vous dire que
19 ça s'est fait...

20 Q. **[267]** Oui, mais, Monsieur... c'est assez simple,
21 Monsieur Murray.

22 R. Oui.

23 Q. **[268]** On demande à quelqu'un dix mille dollars
24 (10 000 \$).

25 R. Oui.

- 1 Q. **[269]** Soit qu'il dit « oui »...
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[270]** ... puis quand il dit « je vais vérifier »,
4 j'imagine et peut-être que je me trompe, là, mais
5 je vais pas vérifier dans mon compte en banque si
6 j'ai dix mille dollars (10 000 \$) s'il me reste dix
7 mille dollars (10 000 \$) pour le donner à un parti
8 politique.
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[271]** Toute logique pousse à croire que je vais
11 vérifier auprès de mon employeur...
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[272]** ... s'il est prêt ou auprès de mes
14 principaux...
- 15 R. Oui, oui.
- 16 Q. **[273]** ... s'ils sont prêts à décaisser dix mille
17 dollars (10 000 \$).
- 18 R. Oui. Vous, ça, c'est ça. Mais, moi, ce que je
19 pensais, c'est que [REDACTED], dans son réseau de
20 connaissance, il en connaît du monde, [REDACTED]. C'est
21 un gars qui a fait beaucoup de terrain, beaucoup...
22 beaucoup de milieux, donc moi, c'était plus dans ce
23 sens-là.
- 24 Q. **[274]** Donc, le témoin A...
25 (10:38:48)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [275] Si je comprends bien, vous, vous voulez avoir
3 le dix mille (10 000 \$), mais vous vouliez pas lui
4 donner de noms.

5 R. Non. Moi, pour les noms, ça a été... j'ai trouvé ça
6 un peu spécial, j'ai dit : « Qu'est-ce... bon,
7 bien, en tout cas, j'ai dit, je vais... »

8 Q. [276] Bien, c'est parce que vous auriez pas pu
9 avoir dix mille dollars (10 000 \$) comme ça, là.

10 R. Oui, oui. Bien, non, impossible d'avoir dix mille
11 dollars (10 000 \$) comme ça.

12 Q. [277] C'est ça.

13 R. Exactement. Mais, par contre...

14 Q. [278] Alors, vous n'avez pas à être surpris qu'il
15 cherche une façon de vous le remettre.

16 R. Bien... bien, parce que, moi, si... moi, si on me
17 demande un montant d'argent, moi, je vais regarder
18 dans mon entourage qui c'est qui pourrait m'aider à
19 atteindre cet objectif-là, t'sais, pour donner
20 l'argent à quelqu'un. Donc, moi, mais de... moi, ce
21 que je... Je comprends ce que vous me dites, mais
22 j'ai... moi, je le percevais pas comme ça, mais ça
23 devait être...

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Q. [279] O.K. Je peux convenir avec vous...

- 1 R. C'était comme ça, là. Je vais être clair, là.
- 2 Q. **[280]** Je peux convenir au début quand vous avez la
3 première conversation avec le témoin A, je peux
4 comprendre peut-être, selon votre explication, que
5 c'est pas évident, là.
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[281]** Mais, quand il vous revient en lui disant...
8 en vous disant, pardon - toujours le témoin A - qui
9 vous explique, bien, il a l'argent...
- 10 R. Oui, oui.
- 11 Q. **[282]** ... mais ça lui prend des noms pour faire des
12 chèques.
- 13 R. Oui, là...
- 14 Q. **[283]** Donc, là, rendu là, on s'entend-tu que
15 c'est...
- 16 R. Oui, oui. Oui, oui.
- 17 Q. **[284]** ... là c'est clair.
- 18 R. Je suis d'accord. Oui, c'est clair. C'est plus
19 clair.
- 20 Q. **[285]** Est-ce que vous allez lui fournir les noms?
- 21 R. Oui, je vais lui fournir des noms, je vais lui
22 fournir trois noms de personnes.
- 23 Q. **[286]** O.K. Sans me dire les noms de ces personnes-
24 là, qui sont ces personnes-là?
- 25 R. Bah! C'est des gens qui sont assez proches de moi,

1 des gens de confiance, des gens que j'apprécie, que
2 j'estime, c'est des gens proches de moi.

3 Q. [287] Parfait. Si on peut exhiber, Madame
4 Blanchet... Madame Blanchette, pardon, l'onglet 9.
5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. [288] Ces gens savaient que vous avez donné leur
7 nom ou ils le savaient pas?

8 R. Ils le savaient.

9 Q. [289] On peut descendre en bas du courriel. C'est
10 juste pour corroborer les... de façon
11 contemporaine, les propos du témoins. C'est un
12 échange de courriels, là, entre le témoin A qui est
13 caviardé en rouge et le témoin qui débute en
14 octobre deux mille huit (2008), le neuf (9) octobre
15 deux mille neuf (2009) et qui va se conclure à la
16 fin du mois. Donc, on voit, donc le neuf (9)
17 octobre, près de quatre heures (16 h 00), vous
18 écrivez donc :

19 Salut témoin A,

20 Pour le souper, j'ai le 29 ou 30 oct.

21 Demain, je devrais être fixé.

22 Après ça, vous dites :

23 Mes noms : (des gens sûrs proches de

24 Rosaire B.)

25 Et il y a trois noms.

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[290]** Est-ce suffisant?
- 3 Bon retour de vacance!
- 4 Au plaisir de te lire
- 5 Qu'est-ce que je dois comprendre de ce courriel-là,
- 6 Monsieur Murray?
- 7 R. À quelle partie, là, que vous voulez? Par rapport
- 8 au souper ou...
- 9 Q. **[291]** Bien, vous suggérez que, dans le fond, ce
- 10 courriel-là fait suite aux conversations
- 11 téléphoniques que vous venez de nous décrire.
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[292]** Et là, donc monsieur le témoin A...
- 14 R. O.K.
- 15 Q. **[293]** ... vous dit que ça lui prend des noms et
- 16 vous lui fournissez trois noms...
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[294]** ... et vous soulignez que, entre parenthèses,
- 19 ce sont des gens qui sont sûrs...
- 20 R. Oui.
- 21 Q. **[295]** ... et qui sont proches de Rosaire B.
- 22 R. Oui, oui.
- 23 Q. **[296]** Ce que je vous suggère, Rosaire B, c'est
- 24 Rosaire Bertrand qui était le député avant madame
- 25 Marois, c'est possible?

1 R. Oui. Oui, oui, oui.
2 Q. [297] O.K. Et vous lui demandez « Est-ce
3 suffisant? »
4 R. C'est ça.
5 Q. [298] Pour voir si avec ces trois noms-là...
6 R. « C'est-tu correct? »
7 Q. [299] ... il va être correct pour...
8 R. C'est ça. Oui, oui, oui.
9 Q. [300] ... fournir le dix mille dollars (10 000 \$).
10 R. Oui. Puis, là :
11 Bon retour de vacance!
12 LA GREFFIÈRE :
13 Est-ce que vous le déposez?
14 Me SIMON TREMBLAY :
15 Oui, on va le déposer, là. Je suis un peu perdu
16 dans les cotes, cependant.
17 LA GREFFIÈRE :
18 Alors, 173P-1840.
19 Me SIMON TREMBLAY :
20 O.K.
21
22 173P-1840 : Échange de courriel d'octobre 2008
23 entre Ernest Murray et le témoin A -
24 Activité Capitale Nationale
25

1 Q. **[301]** Et si on monte tranquillement dans le
2 courriel...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Maître Tremblay, nous allons prendre une pause
5 maintenant.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 D'accord. O.K. Parfait.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Il faut qu'on prenne une pause maintenant.

10 Me SIMON TREMBLAY :

11 Je l'ai compris.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Il n'y a pas de problème.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17 REPRISE DE L'AUDIENCE

18

19 (11:11:14)

20 LA GREFFIÈRE :

21 Monsieur Murray, vous êtes sous le même serment.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Q. **[302]** Alors, Monsieur Murray, lorsqu'on a pris la
24 pause, on était à regarder, pardon, le contenu du
25 premier courriel qu'on... qu'on avait devant nous.

1 Je crois que ça a été coté sous 173P-1000...

2 LA GREFFIÈRE :

3 1840.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 1840. Je ne sais pas si madame Blanchette peut la
6 remettre à l'écran. Donc, on était justement... si
7 on peut aller en haut de la deuxième page, donc on
8 voit :

9 Salutations et bonne journée!

10 Donc, c'est suite à... au premier courriel dans
11 lequel vous donnez trois noms pour que le témoin A
12 puisse...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 À quel onglet?

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 C'est l'onglet 9, donc à la page 2. Si on peut
17 monter juste un petit peu plus, Madame Blanchette.
18 Encore. Parfait.

19 Q. **[303]** Donc, on voit dans l'échange de courriels que
20 le témoin A va dire donc :

21 Salut

22 Pour planifier cela avec mon PDG, dis-
23 moi où est la réception s'il vous
24 plaît

25 Et on va voir plus haut, là, que vous allez... si

1 on remonte toujours, que vous allez carrément, là,
2 indiquer la note à l'agenda de madame Marois. Et si
3 on continue à monter, le témoin A va dire,
4 parfait :

5 [...] peux-tu réserver...

6 pour

7 2 places [...]

8 et l'échange de courriels va se terminer en disant
9 que vous avez effectivement réservé deux cartes
10 pour monsieur Martel et toi. Qui est monsieur
11 Martel?

12 R. Je sais pas...

13 Q. **[304]** Si je vous suggère que c'est Mario Martel qui
14 est le PDG de la firme d'ingénieurs pour laquelle
15 le témoin A travaille, est-ce que c'est possible?

16 R. C'est possible.

17 Q. **[305]** Parce que vous semblez ici :

18 Pour monsieur Martel et toi.

19 Donc, vous semblez quand même savoir qui il est
20 parce que si on regarde dans le reste de l'échange
21 qu'il y a, la seule référence qu'il y a, c'est
22 qu'on dit, on l'a vu tout à l'heure :

23 Pour planifier cela avec mon PDG [...]

24 mais c'est la seule référence qu'on a à monsieur
25 Martel.

1 R. Oui.

2 Q. **[306]** ... du fait qu'il est PDG. Est-ce que ça se
3 peut qu'à ce moment-là, peut-être étant plus proche
4 du témoin A, vous saviez que monsieur Martel était
5 le PDG?

6 R. Possiblement.

7 Q. **[307]** Peut-être dans une conversation téléphonique.

8 R. Peut-être dans un téléphone, c'est ça.

9 Q. **[308]** Qui s'ajouterait à cet échange de courriels-
10 là?

11 R. Oui, possiblement parce que, là, c'est comme
12 entrecoupé, donc on a dû sûrement avoir des
13 conversations téléphoniques.

14 Q. **[309]** On voit d'ailleurs qu'avant le premier
15 courriel, il y a une conversation téléphonique
16 parce que...

17 R. C'est ça.

18 Q. **[310]** ... vous répondez directement avec trois
19 noms.

20 R. O.K.

21 Q. **[311]** Quand vous voyez, là, à la page 2 que
22 monsieur le témoin A dit :

23 Salut

24 Pour planifier cela avec mon PDG, dis-
25 moi où est la réception s'il vous

1 plaît

2 Est-ce que ça peut être une indication à l'effet
3 que c'est la firme d'ingénieurs qui va défrayer les
4 coûts ou c'est la firme d'ingénieurs qui est... qui
5 est sollicitée ou, en quelque sorte, qui est
6 intéressée par cette... cette contribution-là?

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[312]** Juste répondre par oui ou par non parce
9 que...

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[313]** Savez-vous finalement comment va se faire la
12 contribution de... promise de dix mille dollars
13 (10 000 \$)?

14 R. Savez-vous comment?

15 Q. **[314]** Le dix mille dollars (10 000 \$)...

16 R. Oui.

17 Q. **[315]** ... il va être remis comment finalement?
18 Parce que, là, on sait qu'on vous dit à l'origine
19 que « bien, j'ai pas de noms pour faire... pour
20 vous transmettre l'argent » et vous fournissez des
21 noms.

22 R. Oui.

23 Q. **[316]** Est-ce que, vous, vous savez personnellement
24 comment la contri... si la contribution a été
25 donnée et comment elle a été donnée?

- 1 R. O.K. Je sais que j'ai eu des montants, au début,
2 j'ai eu des montants qui sont venus par chèque. Et
3 puis je sais que les... les gens à qui j'ai... que
4 j'ai donné les noms n'ont pas été contactés. Ça, ça
5 a pas été contacté.
- 6 Q. **[317]** Finalement.
- 7 R. Finalement. Et puis aussi, là, le temps bouge. J'ai
8 regardé, là, on est en octobre, novembre, décembre,
9 les élections. Donc, moi, quand j'ai fait la
10 demande à monsieur... au témoin A...
- 11 Q. **[318]** Oui.
- 12 R. C'est ça.
- 13 Q. **[319]** Oui, au témoin A, continuez.
- 14 R. Oui, c'est ça. Là j'ai... moi, j'ai fait ça. Il y a
15 des argents qui ont rentré qui m'ont été donnés par
16 le témoin. Et ensuite de ça, moi, la campagne a
17 sûrement avancé parce que, à un moment donné, là,
18 moi, j'ai passé à autre chose, l'événement
19 arrivait, là, l'élection.
- 20 Q. **[320]** Une fois... une fois l'élection terminée,
21 donc vous regardez... vous êtes plus aussi...
- 22 R. Non, c'est ça.
- 23 Q. **[321]** ... attentif au suivi de l'argent...
- 24 R. C'est ça.
- 25 Q. **[322]** ... parce que le besoin n'est plus là.

- 1 R. C'est ça, exactement.
- 2 Q. **[323]** O.K.
- 3 R. Moi, j'étais rendu ailleurs, là.
- 4 Q. **[324]** Pour suivre le...
- 5 LA PRÉSIDENTE :
- 6 Q. **[325]** Je m'excuse.
- 7 R. Oui.
- 8 Q. **[326]** Le dix-neuf (19) octobre...
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[327]** ... quand vous... quand... quand vous envoyez
11 un message au témoin, vous lui dites :
- 12 Pour le souper, j'ai le 29 ou le 30
13 [...]
14 Demain, je devrais être fixé.
15 Mes noms : (des [...]
16 noms
17 [...] sûr proches de Rosaire B.)
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[328]** Là vous nommez les trois noms :
20 Est-ce suffisant?
21 Bon retour de vacance!
22 Au plaisir de te lire
23 Ernest
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[329]** Donc, vous le saviez, c'est vous qui les avez

1 donnés les noms.

2 R. Oui. Oui.

3 Q. **[330]** O.K.

4 R. Oui.

5 Me SIMON TREMBLAY :

6 Mais, effectivement, après vérification, là - on
7 aura un complément de témoignage - les noms n'ont
8 pas été utilisés.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 O.K.

11 Me SIMON TREMBLAY :

12 Mais, la démonstration, évidemment, c'est quand est
13 venu, là, la fourniture...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Oui.

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 ... des noms et l'intention de ce faire.

18 Q. **[331]** Si on regarde maintenant l'onglet 5, c'est un
19 courriel du seize (16) décembre deux mille huit
20 (2008), pour suivre un peu la suite de cette
21 promesse-là.

22 R. O.K.

23 Q. **[332]** Si on descend un petit peu, Madame
24 Blanchette.

25 R. Seize (16) décembre.

1 Q. [333] Donc, seize (16) décembre. Mais cette fois-ci
2 donc, c'est le témoin A qui vous écrit, il dit :

3 Contente de votre victoire!

4 Alors, on parle évidemment, là, de la victoire du
5 huit (8) décembre deux mille huit (2008), cela va
6 de soi. Là on a caviardé un nom, c'est la conjointe
7 du témoin A. Donc, la conjointe dit :

8 (Inaudible) a été te livrer 2 de plus
9 pour 8 en tout. Il me manque une
10 personne pour 1.5. En as tu vraiment
11 besoin ou c'est de l'excès qui ira au
12 central

13 Bonne journée!

14 Et c'est signé le témoin A. Et vous lui répondez,
15 avant que vous puissiez commenter le courriel, vous
16 répondez :

17 [Témoin A] il n'y a pas d'excès dans
18 Charlevoix on prend tout... Nous
19 apprécions ce que vous avez déjà
20 accordé cela nous a vraiment facilité
21 la tâche. Pour la victoire, nous
22 sommes très satisfaits des résultats
23 dans Charlevoix et au Québec ce n'est
24 qu'un début.

25 Salutation et merci de ta

1 collaboration.

2 R. O.K.

3 Q. **[334]** Première chose sur laquelle je veux vous
4 entendre, Monsieur Murray, c'est... donc, vous êtes
5 d'accord - si on descend un petit peu dans le
6 courriel du témoin A...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 À quel onglet êtes-vous?

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Je suis à l'onglet 5.

11 Q. **[335]** Donc, à l'onglet 5 dans le bas. Est-ce que
12 vous êtes d'accord avec moi que, lorsqu'on dit...
13 que la conjointe du témoin A a été te livrer deux
14 de plus pour huit en tout, on parle de milliers de
15 dollars?

16 R. Probablement. Oui.

17 Q. **[336]** Oui. Et « il manque une personne pour 1.5 »,
18 est-ce qu'on dirait donc qu'il manquerait une
19 personne qui pourrait contribuer le mille cinq
20 cents dollars (1500 \$) qu'il manque pour rencontrer
21 la promesse du dix mille (10 000)?

22 R. C'est ce que je comprends aussi.

23 Q. **[337]** Il manque toutefois cinq cents dollars
24 (500 \$), est-ce que vous êtes en mesure de nous
25 dire où a pu aller ce cinq cents dollars là

1 (500 \$)?

2 R. Non, ça je peux pas vous dire.

3 Q. **[338]** O.K. Et, dernière question quant à ce premier
4 courriel là, et vous y répondez un peu, monsieur le
5 témoin A dit :

6 En as tu vraiment besoin ou c'est de
7 l'excès qui ira au central

8 R. C'est ça..

9 Q. **[339]** Et vous dites :

10 Il n'y a pas d'excès dans le
11 Charlevoix on prend tout.

12 R. Oui.

13 Q. **[340]** Expliquez-nous un peu le... contextualisez
14 cet échange-là.

15 R. O.K. Parce que là c'est... qu'est-ce qu'il dit :
16 « C'est de l'excès... est-ce que tu vas le prendre
17 pour le comté ou ça va aller au national? » Bien,
18 moi, quand je réponds, je dis : « On prend tout »,
19 moi, si ça vient de chez nous, je m'organise pour
20 que ça figure dans nos chiffres de la
21 circonscription, que ça n'aille pas au national.

22 Q. **[341]** Est-ce que je dois comprendre que le témoin A
23 voulait s'assurer que, s'il vous donne de l'argent,
24 ça reste dans Charlevoix...

25 R. Dans le comté.

1 Q. [342] ... et ça va pas au national?

2 R. Voilà.

3 Q. [343] Et vous lui répondez : « Inquiétez-vous pas,
4 ça va rester dans le comté »?

5 R. C'est ça.

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Si on peut monter, Madame Blanchette. Et on peut
8 peut-être le coter en attendant, Madame la
9 Greffière.

10 LA GREFFIÈRE :

11 1841.

12

13 173P-1841 : Courriels du 16 décembre 2008 entre le
14 témoin A et Ernest Murray - Pis

15

16 Me SIMON TREMBLAY :

17 Q. [344] Quand vous dites, à la deuxième ligne :

18 Nous apprécions ce que vous nous avez
19 déjà accordé [...]

20 Quand vous dites « vous nous », là...

21 R. Hum hum.

22 Q. [345] ... est-ce que vous référez à la firme Roche?

23 R. Oui.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 Si on peut maintenant exhiber l'onglet 6, Madame

1 Blanchette. Pardon... Oui, l'onglet 6, pardon.

2 LA GREFFIÈRE :

3 1842.

4

5 173P-1842 : Courriels du 27 mars 2009 entre le
6 témoin A et Ernest Murray - Suivi

7

8 Me SIMON TREMBLAY :

9 Q. **[346]** Si on descend dans le bas, et on va lire,
10 après ça je vais vous demander de nous expliquer le
11 contexte. Toujours du témoin A à vous.

12 Salut

13 Je vais pouvoir te donner ce qui
14 manque dans 15 j±

15 Et là on est rendus le vingt-deux (22) février deux
16 mille neuf (2009), environ deux mois après le
17 précédent courriel. On dit :

18 Je lis dans le journal qu'il y aura un
19 projet de 6.3 M\$ au CEGEP. Peux-tu
20 faire quelque chose pour moi?

21 Bonne journée!

22 Et c'est signé le témoin A. Et, vous, vous
23 répondez :

24 Salut témoin A

25 Je sais que Normand Desgagné a déjà

1 et CEGEP

2

3 Q. **[349]** Donc, si on descend encore une fois, Madame
4 Blanchette. On va faire le même exercice. On est en
5 mars deux mille neuf (2009), à midi et cinq
6 (12 h 05) monsieur le témoin A vous écrit :

7 Salut Ernest

8 Le dossier du CEGEP a t'il avancé.

9 Là j'imagine qu'on parle du même dossier qu'on a vu
10 dans le courriel précédent?

11 R. Probablement.

12 Q. **[350]** Bien, c'est ce que vous comprenez quand on
13 vous demande ça?

14 R. Oui, parce qu'au cégep il y a comme deux dossiers,
15 là, qui sont en immobilisation, qui sont en marche.
16 Il y en a un pour rafraîchir l'infrastructure et il
17 y en a un pour développer, c'est-à-dire, un campus,
18 des logements, là, pour des étudiants. Donc, c'est
19 comme deux dossiers différents.

20 Q. **[351]** O.K. Mais savez-vous... parce que là, le
21 courriel précédent, il est daté du vingt-trois (23)
22 mars deux mille neuf (2009)...

23 R. Oui.

24 Q. **[352]** ... celui-ci du vingt-sept (27) mars deux
25 mille neuf (2009). Est-ce que vous vous souvenez si

1 on parle du même dossier ou d'un dossier différent?

2 R. Le premier, moi, le six point quelques millions,
3 moi, j'ai comme compris que c'était celui-là du
4 campus.

5 Q. [353] D'accord.

6 R. Parce que lui était plus... plus... plus élevé,
7 là, l'autre est moins élevé. Donc, je l'ai orienté
8 puis je savais que monsieur Desgagné avait
9 travaillé sur ce dossier-là.

10 Q. [354] D'accord. Et donc, ici, est-ce que vous
11 pensez que c'est le même dossier du cégep, un mois
12 plus tard, quand on...

13 R. Oui.

14 Q. [355] ... demande si le dossier avance?

15 R. Oui. Oui.

16 Q. [356] Et monsieur le témoin A...

17 R. Oui.

18 Q. [357] ... rajoute :

19 Aussi, on m'a parlé du musée. As tu
20 info? Peux tu faire quelque chose pour
21 nous : j'aimerais bien avoir au moins
22 un des deux.

23 Donc, le musée ou le cégep.

24 R. Hum hum.

25 Q. [358] Et là il termine en disant :

1 J'aurai le reste du don sous peu :

2 excuse le retard même si ce n'est pas

3 de ma faute.

4 Première question, le don, on parle toujours encore

5 du mille cinq cent dollars (1500 \$) qui reste,

6 selon toute vraisemblance?

7 R. Avec les dates, là, ça serait ça, là. Ça serait la

8 continuité de cette demande-là.

9 Q. **[359]** Qu'est-ce que vous comprenez quand on vous
10 demande, à l'avant-dernière ligne, là : « Peux-tu
11 faire quelque chose pour nous? »

12 R. Bien oui, ça, c'est que moi, ce que je comprends,
13 et c'est très clair, c'est que... qu'on intervienne
14 pour le favoriser. Pour favoriser cette firme-là.

15 Q. **[360]** O.K.

16 R. Ça, c'est très clair.

17 Q. **[361]** O.K. Et vous répondez, on va voir votre
18 réponse un peu plus haut. Vous répondez donc :

19 « Salut, Témoin A

20 Pour le musée, passe voir le DG, monsieur

21 Murray ou parle au président, Paul-Henri

22 Jean et on se reparle. »

23 Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ou

24 ça...?

25 R. J'ai rien à ajouter. Ça, c'est les personnes... le

1 DG, le DG, monsieur Murray, c'était le directeur
2 général du musée. Et Paul-Henri Jean, lui, c'était
3 le... le président du conseil d'administration du
4 musée et il était également président du comité
5 Campus.

6 Q. **[362]** O.K.

7 R. Ou il était sur... peut-être pas le président, mais
8 il était sur le comité Campus. C'était un des
9 responsables du comité Campus. Donc moi, je lui ai
10 donné ces gens-là.

11 Q. **[363]** Parfait. On s'entend, là, vous donnez les...
12 vous leur donnez des contacts et tout, mais il a
13 jamais été question, puis je vous pose la question
14 d'emblée, il a jamais été question d'en échange
15 d'une contribution...

16 R. Non.

17 Q. **[364]** ... d'un finan... contribution, pardon,
18 financière...

19 R. Non.

20 Q. **[365]** ... d'avoir un contrat en échange, là, on
21 s'entend que vous avez... vous avez jamais... c'est
22 jamais allé jusque là, là?

23 R. Non.

24 (11:24:09)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[366]** Peut-être, mais le... l'échange que vous avez
3 avec ce monsieur-là, quand il vous dit qu'il vous
4 ramène... vous faites affaire avec lui, il vous
5 demande... vous lui demandez dix mille dollars
6 (10 000 \$)...

7 R. Hum hum.

8 Q. **[367]** ... pour financer son parti... pour financer
9 votre parti?

10 R. Oui.

11 Q. **[368]** Et lui, dans le même courriel, joint le
12 dossier du CEGEP à celui du musée et il vous dit,
13 dans là même... le même courriel qu'il aimerait
14 avoir au moins un des deux. Et la phrase suivante
15 « J'aurai le reste du don sous peu. Excuse le
16 retard, même si ce n'est pas de ma faute. » On peut
17 dire que c'est intimement lié?

18 R. Ah oui, ah oui.

19 Q. **[369]** Intimement lié.

20 R. Tout à fait. Tout à fait. Pour lui, là, c'est clair
21 que les sous, c'est rattaché à un ou deux contrats,
22 là « J'en veux un des deux. » Ça, c'est clair que
23 pour lui, là, c'est ça.

24 Q. **[370]** Alors vous, dans ce cas-là, si vous voulez
25 pas donner l'impression de ça, que de... donner

1 l'impression que c'est effectivement rattaché,
2 pourquoi vous lui répondez pas : « Bien écoutez, si
3 les dons sont... tes dons sont rattachés à
4 l'obtention de deux contrats, laisse faire pour tes
5 dons. »?

6 R. Oui. J'aurais... j'aurais probablement pu lui dire
7 ça aussi. Mais ça, je lui ai déjà dit, ça. Je lui
8 avais déjà dit dans le passé parce qu'il dit :
9 « Écoute, si je t'aide là... » « Non. Regarde,
10 nous, on marche pas de même. » Et c'est pour ça
11 que...

12 Q. **[371]** Mais là, vous lui indiquez de rencontrer ou
13 d'appeler directement les personnes concernées?

14 R. Oui. Tout à fait. Moi, là, je l'aurais dit à
15 n'importe qui, moi, qui m'aurait demandé :
16 « Ernest, là, il y a des dossiers, des contrats qui
17 s'en viennent, là, tu, là peux-tu m'aider? » « Oui,
18 regarde, là, téléphone au DG, monsieur Murray, là,
19 puis téléphone ou contacte monsieur Paul-Henri
20 Jean. » J'aurais fait la même affaire. J'aurais pu
21 l'afficher dans le journal, ça.

22 Q. **[372]** Hum hum.

23 R. Tout le monde est égal.

24 Q. **[373]** O.K.

25 R. Tout le monde.

- 1 Q. **[374]** Et les deux personnes qui sont là, à qui vous
2 avez référé, savent que la compagnie a financé à au
3 moins à moitié des...
- 4 R. Non. Non, non, non. Le musée, ils savent. Paul-
5 Henri Jean sait qu'ils nous ont... non, non, non,
6 jamais j'ai contacté ces gens-là pour dire : « Hey,
7 vous allez avoir un téléphone »...
- 8 Q. **[375]** Il est où ce musée-là?
- 9 R. Il est à La Malbaie.
- 10 Q. **[376]** Il est à La Malbaie?
- 11 R. Oui.
- 12 Q. **[377]** Hum. Ça fait que la personne qui est chargée
13 de donner le contrat et qui est chargée de faire la
14 réfection du musée ou du CEGEP ne sait pas que
15 monsieur Untel a donné de l'argent?
- 16 R. Bien en tout...
- 17 Q. **[378]** Que vous avez demandé pour dix mille dollars
18 (10 000 \$) de financement?
- 19 R. Non. Non. Non, non. Ça, là...
- 20 Q. **[379]** La Malbaie, ça a combien de population?
- 21 R. C'est pas tellement gros.
- 22 Q. **[380]** Non?
- 23 R. Non, c'est pas tellement gros.
- 24 Q. **[381]** C'est petit pas mal.
- 25 Q. **[382]** Oui. Tout se sait, mais regardez...

- 1 Q. **[383]** C'est magnifique, c'est charmant. Mais c'est
2 petit.
- 3 R. Oui.
- 4 Q. **[384]** Continuez, Maître... et tout le monde se
5 connaît, n'est-ce pas?
- 6 R. Tout le monde se connaît.
- 7 Q. **[385]** Oui.
- 8 R. Oui, mais écoutez, Madame la Présidente, là,
9 c'est... c'est légitime que vous pensiez ça. Mais
10 je peux vous dire personnellement que moi, jamais
11 dans mon intention, ça a été « Tu m'as donné, je
12 vais te donner. » Pas question. Parce que ça, on
13 parle des sous des gens.
- 14 Q. **[386]** Non, mais là, vous avez un courriel dans
15 lequel c'est clairement lié et je ne vois pas de
16 courriel où vous dites : « Non, ça... »...
- 17 R. Tout à fait.
- 18 Q. **[387]** « Si tu penses ça, là, tu te trompes. »
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[388]** Et au lieu de lui dire ça « C'est pas lié, tu
21 auras pas de contrat si tu nous donnes, nous fait
22 le don, ça veut pas dire ça. »
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[389]** Au lieu de dire ça, vous l'envoyez exactement
25 aux personnes concernées puis tout le monde se

1 connaît.

2 R. Oui. Vous avez raison. Mais par contre, moi, je...
3 écoutez, je lui ai sollicité, moi je suis toujours
4 en sollicitation, je suis en demande avec les gens.
5 Il faut pas non plus que je me ferme des portes,
6 que ça soit aussi « Tiens, je me ferme la porte. »
7 Il faut se garder, là... tu sais, on vit avec ces
8 gens-là, là.

9 Q. [390] Je comprends. Je comprends comment vous avez
10 agi. Mais vous pouvez pas dire que c'était pas
11 lié...

12 R. Non.

13 Q. [391] ... à la lecture de ce...

14 R. Non. Non. Bien là, c'était... c'était lié à ça,
15 mais moi, jamais j'ai fait d'intervention auprès de
16 monsieur Murray ou de monsieur Jean pour dire :
17 « Regardez, vous allez recevoir un téléphone de
18 telle firme. Ils nous ont aidés en masse. Bien
19 veuillez à ce qu'ils soient... à leur faciliter le
20 travail, mettons. » Jamais, ça, non.

21 Q. [392] Hum, hum.

22 R. Jamais ça, non.

23 Q. [393] Est-ce qu'on peut dire que le reste se passe
24 en sourdine?

25 R. Ah! Ça, ça me surprendrait parce que c'est pas des

1 organisations qui ont énormément d'argent. C'est
2 pas des... Ils sont, c'est des, ils ont besoin de
3 subventions eux autres donc ils font attention à
4 leur affaire, leurs dossiers, ils les suivent.
5 C'est pas des gens...

6 Me SIMON TREMBLAY :

7 Q. **[394]** Deux petites séries de questions avant que,
8 qu'on termine. Donc je comprends de votre
9 témoignage que vous, vous n'acceptez pas le
10 financement, l'argent en promettant des choses.

11 R. Non.

12 Q. **[395]** En promettant des renvois de l'ascenseur.

13 R. Non.

14 Q. **[396]** J'en suis. Vous allez toutefois prendre, on
15 peut prendre pour acquis que c'est peut-être pas la
16 situation de votre interlocuteur, c'est-à-dire que
17 le témoin A, lui, quand il prend dix mille dollars
18 (10 000 \$)...

19 R. Oui.

20 Q. **[397]** ... puis qu'il vous donne dix mille dollars
21 (10 000 \$)...

22 R. Oui.

23 Q. **[398]** ... on s'entend que lui, il a peut-être un
24 intérêt...

25 R. Oui.

1 Q. **[399]** ... à minimalement être plus proche ou à être
2 connu ou peut-être éventuellement avoir de
3 l'information.

4 R. Oui.

5 Q. **[400]** Pas tellement avoir des contrats directement
6 mais avoir de l'information qui pourrait lui être
7 utile.

8 R. Oui.

9 Q. **[401]** Ça, on peut en convenir?

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[402]** Donc dans ces circonstances-là, est-ce que,
12 et première question c'est : est-ce qu'on vous a
13 demandé, donc, est-ce que le témoin A vous a dit
14 « Assurez-vous que votre parti, votre député soit
15 au courant que Roche vient d'investir dix mille
16 dollars (10 000 \$) ou neuf mille cinq cents dollars
17 (9500 \$) dans le comté de Charlevoix. ».

18 R. Hum, hum, hum.

19 Q. **[403]** Est-ce qu'on vous fait comprendre ça? Est-ce
20 qu'on vous demande ça? Est-ce qu'on vous exprime le
21 désir que vous rendiez compte de cette
22 contribution, on pourrait dire extraordinaire,
23 auprès du parti, auprès du député?

24 R. Peut-être qu'il me l'a mentionné. Je m'en souviens
25 pas. Mais une affaire que je peux vous dire, c'est

1 que moi, toutes les affaires importantes qui se
2 passaient dans notre comté, madame Marois était
3 informée et ça, elle a été informée. Ma demande
4 puis là, que j'avais une réponse positive et qu'il
5 y avait des sous qui étaient rentrés, ça, c'est sûr
6 que j'ai donné l'information, c'est important.

7 Q. **[404]** O.K. Est-ce que vous avez donné de
8 l'information que vous aviez donné trois noms en
9 lien avec monsieur Bertrand pour que le dix mille
10 dollars (10 000 \$) puisse rentrer?

11 R. Ça, je le sais pas si j'ai été jusque là. Je le
12 sais pas. Ça, pour moi, je le sais pas si ça a
13 rentré dans la conversation mais ça, c'est une
14 affaire importante, ça a été mentionné à madame
15 Marois.

16 Q. **[405]** Dernière question, dernière série de
17 questions : est-ce que vous avez été témoin que des
18 élus ou du personnel politique, qu'il soit au
19 niveau provincial ou municipal, aient été dans des
20 voyages de chasse ou de pêche ou autre gratuité du
21 genre avec des gens du milieu de l'industrie de la
22 construction? Pas si vous avez été, est-ce que
23 vous...

24 R. Oui.

25 Q. **[406]** ... vous avez été témoin de gens qui ont été,

- 1 que ça soit des élus...
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[407]** ... ou du personnel politique.
- 4 R. Quand vous parlez du milieu de la construction,
- 5 est-ce que vous parlez des firmes d'ingénieurs?
- 6 Q. **[408]** Notamment.
- 7 R. Oui. Oui, j'ai été, oui, j'ai été sollicité moi-
- 8 même à aller faire des beaux tours en avion.
- 9 Q. **[409]** O.K.
- 10 R. Pour aller à la pêche et puis...
- 11 Q. **[410]** Est-ce que je me trompe vous avez été
- 12 sollicité principalement entre quatre-vingt-
- 13 quatorze (94) et deux mille trois (2003) pour ce
- 14 faire?
- 15 R. Oui, oui, tout à fait. Exactement.
- 16 Q. **[411]** Est-ce que vous avez accepté ces...
- 17 R. Non.
- 18 Q. **[412]** ... gratuités-là?
- 19 R. Non, pas accepté.
- 20 Q. **[413]** Est-ce que vous savez si...
- 21 R. Il y en a, il y en a qui étaient à l'aise avec ça
- 22 et qui y ont été.
- 23 Q. **[414]** Des élus?
- 24 R. Des élus.
- 25 Q. **[415]** Municipaux...

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[416]** ... ou provinciaux?
- 3 R. Municipaux.
- 4 Q. **[417]** Principalement ou également provinciaux?
- 5 R. À ma connaissance, municipaux.
- 6 Q. **[418]** O.K. Et c'était par des firmes d'ingénierie
- 7 pour la plupart du temps.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[419]** Selon vos connaissances?
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[420]** Et vous, pourquoi vous avez refusé?
- 12 R. Non, parce que ça, c'est...
- 13 Q. **[421]** C'était la ligne que vous vouliez pas
- 14 franchir?
- 15 R. C'est trop, oui, c'est ça exactement. Ça, c'est...
- 16 Vous savez dans ce domaine, à un moment donné on
- 17 vient que ça, c'est des connaissances puis à un
- 18 moment donné, à force de les voir, ça devient des
- 19 amis puis un coup des amis si tu vas encore plus
- 20 loin que ça, tu viens qu'à mêler le travail puis la
- 21 réalité, le travail puis les relations. D'ailleurs,
- 22 moi, c'est ça qui m'a amené chez, pour aller chez
- 23 ████████ pour demander au témoin, c'était que pour
- 24 moi, c'était plus que quelqu'un qui représentait
- 25 une firme, c'était une connaissance.

1 Q. **[422]** Ça fait le tour. Oui, c'est des courriels qui
2 impliquent pas le témoin. On va les produire avec
3 un autre témoin.

4 LA PRÉSIDENTE :
5 Et le nom du témoin?

6 Me SIMON TREMBLAY :
7 Oui, sauf que la seule chose qu'il dit c'est
8 « Comme entendu... » donc ça nous donne pas...
9 (11:33:34)

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[423]** Est-ce que vous êtes le chef de, vous étiez
12 aussi le chef de cabinet de madame Marois?

13 R. Non.

14 Q. **[424]** Vous n'avez jamais été le chef de cabinet de
15 madame Marois?

16 R. Non, non.

17 Q. **[425]** Étiez-vous un ami de madame Marois?

18 R. Un ami, je pense pas être un ami de madame Marois.
19 Je pense être un collaborateur fidèle mais un
20 ami...

21 Q. **[426]** Vous la connaissez depuis vingt (20) ans?

22 R. Non.

23 Q. **[427]** Non?

24 R. Pas du tout.

25 Q. **[428]** O.K.

1 R. Depuis deux, deux mille sept (2007).

2 Q. **[429]** O.K. Est-ce que vous avez déjà introduit
3 Roche ou quelqu'un de chez Roche à madame Marois
4 lors de cocktails?

5 R. Moi, j'ai, j'ai pas fait, j'ai pas fait cette
6 démarche-là. Est-ce que je lui ai présenté des gens
7 de Roche? Ça a pu arriver parce que nous, vous
8 savez, dans Charlevoix, les cocktails c'était
9 surtout au niveau de la capitale nationale où il y
10 avait des activités où là, peut-être, ça venait
11 plus puis ça a pu arriver - on fait de la relation
12 aussi dans notre travail.

13 Q. **[430]** O.K. Vous faites de la relation?

14 R. Bien, de la relation, on jase avec le monde puis on
15 aime toujours ça présenter notre député, surtout si
16 elle est chef. Même pas surtout, notre député, on
17 est très content aussi. Excusez.

18 Q. **[431]** Parfait.

19 Me SIMON TREMBLAY :

20 Je ne sais pas si les parties veulent interroger
21 monsieur Murray...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui.

24 Me SIMON TREMBLAY :

25 avant qu'on passe au prochain témoin?

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Oui, je vais avoir un contre-interrogatoire mais

3 j'aimerais le faire après le Parti libéral qui a

4 des faits nouveaux à introduire.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait.

7 Me FÉLIX RHÉAUME :

8 J'aurai quelques questions...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Maître Rhéaume?

11 Me FÉLIX RHÉAUME :

12 ... assez courtes pour le témoin.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Approchez-vous.

15 Me SIMON TREMBLAY :

16 Juste pour être certaine, Maître Rhéaume, quand

17 on... bien, Madame la Présidente, pour maître

18 Rhéaume, lorsqu'on parle de... bien, maître

19 Tremblay parle de faits nouveaux, j'ai pas reçu de

20 nouvelles pièces. Je... on s'entend?

21 Me FÉLIX RHÉAUME :

22 Non, il n'y aura pas de document.

23 Me SIMON TREMBLAY :

24 O.K. Parfait. Merci.

25 (11:35:50)

1 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me FÉLIX RHÉAUME :

2 Q. **[432]** Bonjour, Monsieur Murray. Alors, mon nom est
3 Félix Rhéaume. Je représente le Parti libéral du
4 Québec.

5 R. Hum hum.

6 Q. **[433]** D'abord, Monsieur Murray, vous nous avez
7 expliqué vers la fin de votre témoignage que vous
8 avez informé madame Marois de la demande que vous
9 aviez faite à l'endroit du... du représentant de
10 Roche. C'est bien ça?

11 R. Oui.

12 Q. **[434]** Et, expliquez-nous un petit peu comment lui
13 avez présenté ça. Vous lui avez dit : « J'ai
14 demandé dix mille dollars (10 000 \$) à un
15 représentant d'une firme de génie? »

16 R. Probablement... probablement que j'ai pas été aussi
17 rapide que ça, là, parce que c'est pas des affaires
18 qu'on est fier. Donc, moi, ce que j'ai fait, c'est
19 que j'ai sûrement fait le tour parce que chaque
20 dossier important, j'avais quand même un... un
21 prélude à ça, là, des explications qui... une mise
22 en contexte. Donc là, j'ai probablement fait la
23 mise en contexte à madame Marois de la demande.
24 Ensuite, de la demande et l'état de situation où ça
25 en est rendu.

1 Q. **[435]** Et, le contexte, quel est-il? Vous nous avez
2 dit que vous aviez de la difficulté à amasser les
3 fonds dans... dans le comté pour cette période-là?

4 R. Le contexte était que l'événement qu'on a eu au
5 mois de mars deux mille sept (2007), l'événement
6 qu'on a eu au mois de septembre deux mille sept
7 (2007), la campagne de financement de début de deux
8 mille huit (2008), le début de l'année, la campagne
9 de financement et là, l'élection pour le huit (8)
10 décembre.

11 Q. **[436]** Donc, c'était un contexte un peu plus
12 difficile qu'à la normale?

13 R. Ça... ça a pas de bon sens, là, c'est...

14 Q. **[437]** Et est-ce que ça vous amenait à avoir recours
15 à des méthodes autres?

16 R. Ça... Bien, regardez, là, on a dû... là, j'ai dû...
17 on a amené ça jusqu'à soixante-quinze pour cent
18 (75 %) et là, si j'ai fait la demande à quelqu'un,
19 c'était parce que j'aurais fait vraiment le tour,
20 j'avais secoué le pommier puis il ne tombait plus
21 de pommes. C'était fini ça, il n'en tombait plus.
22 Donc là, j'ai regardé, moi, dans les gens que je
23 connaissais, qui qui était le plus habile...
24 habilité, puis qui avait un bon rayonnement à
25 m'aider à trouver cette somme-là.

- 1 Q. **[438]** Et ça, vous expliquez tout ça à votre... à
2 votre patronne à l'époque qui est madame Marois?
- 3 R. Oui, oui. Je... je lui ai expliqué, moi, que l'état
4 de situation, donc là, les... comment on en est
5 arrivée là. Puis là, tout le tour a été fait. Puis
6 là, j'étais rendu là. Je lui ai expliqué.
- 7 Q. **[439]** Mais vous dites vous-même que vous étiez pas
8 fier de ça?
- 9 R. Bien, non, je suis pas fier.
- 10 Q. **[440]** Donc, comment elle réagit quand vous lui
11 expliquez ce que vous êtes en train de faire?
- 12 R. Bien, écoutez, je pense que c'est quand même
13 quelqu'un, madame Marois, qui a beaucoup
14 d'expérience. Elle a dû... elle a dû trouver ça...
15 Elle m'en a pas parlé parce que c'est quelqu'un
16 quand même qui est... qui est... je dirais, madame
17 Marois, c'est une bonne personne; elle... Mais a
18 dit : « Bon, bien, écoute, » elle dit... Tu sais,
19 ça, là... c'est pas quelqu'un qui m'a... qui m'a
20 réprimandé, là. Elle a dit : « Bien, tu... » puis,
21 bien j'ai dit... Elle m'a pas répriman... Tu sais,
22 elle... c'est pas quelqu'un qui est de même, madame
23 Marois. C'est une bonne...
- 24 Q. **[441]** Elle vous a donné le O.K. pour continuer.
- 25 R. Le O.K. Bon, bien, elle a été mise devant le fait.

1 C'était ma responsabilité le financement. C'est
2 moi, là, qui... c'est moi qui suis responsable.
3 Puis, je l'ai mise un peu dans le trouble en
4 faisant ces affaires-là. Je peux pas dire que
5 c'était mon meilleur coup mais, c'est ça. On est
6 orgueilleux. On veut réussir, puis on prend les
7 moyens. Puis là, madame Marois, elle s'est
8 réveillée avec ça dans les mains. Tu sais. Donc là,
9 le mal était fait. Il y avait déjà des sous de
10 rentrer, puis c'est... c'est parti, là, bon.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Je comprends que, comme vous lui aviez expliqué que
13 c'était pas légal, elle n'était pas fâchée.

14 R. Bien, là, je lui ai pas dit que c'était pas légal,
15 mais je pense que madame Marois, elle est plus...
16 elle est plus allumée que moi, là, dans ces
17 domaines-là. Je pense que oui.

18 Me FÉLIX RHÉAUME :

19 Q. **[442]** Je veux pas trop insister, mais vous lui avez
20 dit de quelle façon? Vous avez dit : « J'ai demandé
21 dix mille (10 000) à Roche? »

22 R. Non...

23 Q. **[443]** Ou « J'ai demandé dix mille (10 000) au
24 témoin A? »

25 R. Non, écoutez, là, ça fait... ça fait... deux mille

1 dix (2010), là, ça fait quatre ans, là. Ça fait...
2 C'est dans une période où c'est très mouvementé
3 parce que, oui, il y a le financement mais il y a
4 l'organisation de la campagne, il y a le comité
5 électoral à mettre en place, il y a les publicités,
6 il y a... il y a beaucoup d'affaires. Il y a
7 beaucoup d'affaires à coordonner, là. On est
8 dans... on est dans des moments intenses. Puis
9 dites-vous bien et que c'est pas une députée
10 ordinaire, là, c'est une chef de parti, là. Donc,
11 moi, les détails, là... Mais, c'est sûr que madame
12 Marois, je lui ai mentionné, parce que c'est
13 quelque chose qui était important.

14 Q. **[444]** Je vais passer à un autre sujet maintenant,
15 Monsieur Murray.

16 R. Oui.

17 Q. **[445]** Au mois de mars dernier, le journaliste Alain
18 Gravel de Radio-Canada a avancé dans un reportage
19 que monsieur Claude Blanchet aurait demandé à un
20 dirigeant de firme de génie d'amasser vingt-cinq
21 mille dollars (25 000 \$) pour les campagnes
22 électorales de madame Marois.

23 R. O.K.

24 Q. **[446]** Êtes-vous au courant, un, de ce reportage-ci
25 et deux, si cet argent a servi au fonds électoral

1 de l'association péquiste de Charlevoix?

2 R. Non, ça... ça, il n'y a pas d'argent de même... en
3 quelle année vous dites?

4 Q. **[447]** Deux mille sept (2007).

5 R. Non, moi, il y a pas d'argents qui sont rentrés en
6 dehors de celles (sic) que, moi et l'équipe, on a
7 réussi à ramasser.

8 Q. **[448]** Le reportage de monsieur Gravel est également
9 accompagné d'un affidavit, qui était signé par le
10 représentant de la firme de génie en question, qui
11 aurait été sollicitée par monsieur Blanchet.

12 R. Hum.

13 Q. **[449]** Est-ce que c'est possible, selon vous, que la
14 personne qui aurait été sollicitée par monsieur
15 Blanchet soit la même que celle à qui vous avez
16 demandé dix mille dollars (10 000 \$), en deux mille
17 huit (2008)? Donc, monsieur Blanchet, en deux mille
18 sept (2007), aurait demandé vingt-cinq mille
19 dollars (25 000 \$) à un présentant...

20 R. Hum hum.

21 Q. **[450]** ... et vous, en deux mille huit (2008), selon
22 un petit peu la même logique, vous auriez demandé
23 dix mille dollars (10 000 \$) à cette personne?

24 R. Écoutez, ça, je le sais pas. On est dans des petits
25 milieux, comme on le soulignait tout à l'heure,

- 1 donc est-ce que ça s'est... Moi, je le sais pas.
- 2 Moi, je sais ce que j'ai fait, O.K.? Puis j'ai
- 3 suivi les chiffres qu'on avait comme objectif puis
- 4 les rentrées d'argent, moi, ça je le suis. Avec les
- 5 membres, ça je suis tout ça. Moi, s'il est
- 6 arrivé... j'ai pas... je me souviens pas d'avoir eu
- 7 une surprise que, oups! il a tombé un oeuf de
- 8 vingt-cinq mille piastres (25 000 \$) dans mon...
- 9 dans ma campagne de financement, là, non.
- 10 Q. **[451]** Donc, à votre connaissance, est-ce qu'il y a
- 11 d'autres personnes que vous qui auraient fait des
- 12 approches auprès de firmes de génie?
- 13 R. Moi, je peux pas parler pour les autres mais, moi,
- 14 je suis responsable de la circonscription, je
- 15 prends... je prends... je fais de mon mieux pour
- 16 remplir ma tâche. Quand c'est le temps du
- 17 financement, je fais de mon mieux. Je suis pas fier
- 18 de ce que j'ai fait là, c'est pas correct. Mais
- 19 j'ai... Tu sais, le reste, là...
- 20 Q. **[452]** Je comprends. Je veux savoir, est-ce que vous
- 21 avez connaissance si d'autres personnes faisaient
- 22 ce genre d'approche là?
- 23 R. Non.
- 24 Q. **[453]** D'accord.
- 25 R. Non.

- 1 Q. **[454]** Je vous remercie, j'ai pas d'autres
2 questions.
- 3 LA PRÉSIDENTE :
4 Merci, Maître Rhéaume.
5 (11:42:40)
- 6 LA PRÉSIDENTE :
7 Q. **[455]** Juste une. Vous nous avez dit que vous avez
8 informé madame Marois de votre demande de dix mille
9 dollars (10 000 \$) à Roche.
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[456]** Vous nous avez dit tout à l'heure que vous ne
12 vous rappelez pas si vous lui avez dit que vous lui
13 avez également donné trois noms pour prête-noms
14 dans ce contexte-là...
- 15 R. Non. Non. Non.
- 16 Q. **[457]** ... vous vous rappelez pas de lui avoir dit
17 ça?
- 18 R. Non. Je... Ça aurait pu être... Peut-être que je
19 lui ai dit parce que c'est comme important aussi,
20 là.
- 21 Q. **[458]** C'est ça. Peut-être que vous lui avez dit...
- 22 R. Oui, oui, peut-être que je lui ai dit.
- 23 Q. **[459]** ... puis peut-être que vous lui avez pas dit.
- 24 R. Oui. Bien...
- 25 Q. **[460]** Mais vous vous rappelez pas...

1 R. Je me rappelle pas. Mais ça aurait pu être un
2 élément important parce que j'ai pas donné souvent
3 trois noms dans ma vie d'attaché politique, moi,
4 là.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Maître Tremblay.

7 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

8 Q. **[461]** Bonjour, Monsieur. Je suis Estelle Tremblay,
9 je représente le Parti québécois. Alors, vous aviez
10 quel poste en particulier, Monsieur Murray?

11 R. Moi, j'étais attaché politique et j'étais
12 responsable du bureau de la circonscription.

13 Q. **[462]** Bon. Donc, vous n'étiez destiné qu'à
14 travailler dans la circonscription électorale de
15 Charlevoix?

16 R. Exact.

17 Q. **[463]** Vous-même vous avez contribué au Parti
18 québécois chaque année?

19 R. Oui.

20 Q. **[464]** Est-ce que vous avez payé personnellement vos
21 contributions?

22 R. Oui.

23 Q. **[465]** Est-ce que vous avez été remboursé de vos
24 contributions?

25 R. Bien, par le ministère du Revenu, là.

1 Q. **[466]** Mais vous avez pas été remboursé...

2 R. Non.

3 Q. **[467]** ... par quiconque?

4 R. Non, deux dollars par semaine pour un pays c'est
5 pas cher.

6 Q. **[468]** Bon.

7 R. C'est donné.

8 Q. **[469]** Et est-ce que vous étiez conscient au moment
9 où vous avez apposé (sic) vos actes que la Parti
10 québécois n'aurait pas approuvé ces actes?

11 R. Probablement. Il aurait pas été d'accord.

12 Q. **[470]** Probablement ou sûrement, Monsieur?

13 R. Il aurait pas été d'accord.

14 Q. **[471]** Il aurait pas été d'accord.

15 R. Il aurait pas été d'accord.

16 Q. **[472]** Bon. Est-ce que donc, au moment où vous avez
17 posé les actes, vous n'étiez aucunement autorisé ni
18 par madame Marois ni par le Parti québécois à agir
19 de la sorte?

20 R. Je n'étais pas autorisé.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[473]** Est-ce que c'était la première fois que vous
23 faisiez ça?

24 R. Première fois.

25

1 Me ESTELLE TREMBLAY :

2 Q. **[474]** Et est-ce que vous avez répété ce geste par
3 la suite?

4 R. Par la suite, non.

5 Q. **[475]** Est-il exact de dire qu'au contraire, vous
6 aviez des directives d'agir autrement?

7 R. Est-ce que j'avais des... Bien, par après, c'est
8 sûr que... Vous savez, c'est... c'est une question
9 d'orgueil. Je m'excuse, là, mais c'est une question
10 d'orgueil. C'est juste moi, c'est mon orgueil. Je
11 voulais atteindre mes objectifs puis, là, j'étais
12 mal pris puis ça allait mal. Mais, des situations,
13 des conjonctures d'étoiles comme ça, ça arrive pas
14 souvent dans la vie de quelqu'un. Trois événements
15 en un an et demi, là, hein, ça fait trois campagnes
16 de financement. Bien, là, j'ai été mis devant le
17 fait, puis j'ai fait le mauvais puis... Mais, j'ai
18 jamais été remis dans ces situations-là après.

19 Q. **[476]** Donc, vous dites que c'est un acte isolé.

20 R. Oui.

21 Q. **[477]** Est-ce que vous avez également indiqué,
22 autant au Parti québécois qu'à madame Marois, que
23 vous vous étiez permis de diriger des ingénieurs de
24 Roche vers le contrat du musée et du cégep?

25 R. Non, ça, je l'ai pas mentionné.

1 Q. **[478]** Et est-ce qu'il est exact de dire que ni
2 madame Marois ni le Parti québécois ne vous ont
3 autorisé à solliciter des contributions politiques
4 en laissant entendre que des contrats publics
5 pouvaient être donnés en retour?

6 R. Non, jamais.

7 Q. **[479]** Est-ce exact de dire qu'au moment où vous
8 avez posé ces actes, le Parti québécois n'était pas
9 au pouvoir, en deux mille huit (2008)?

10 R. Deux mille huit (2008), non, il était pas au
11 pouvoir.

12 Q. **[480]** Est-ce exact de dire qu'il n'était pas en
13 mesure d'octroyer le contrat du musée ni d'octroyer
14 le contrat du cégep?

15 R. Tout à fait.

16 Q. **[481]** Est-ce que Roche a eu effectivement un
17 contrat en rapport avec le musée?

18 R. Avec le musée, je vous dirais que je ne le sais
19 point, mais je peux vous dire par contre que, pour
20 ce qui est du cégep, pas le dossier du campus, mais
21 celui-là des immobilisations, ça a été réglé en
22 deux mille... Là, les élections ont eu lieu là. Il
23 a été réalisé en deux mille quatorze (2014). Là,
24 ils ont eu l'argent en deux mille quatorze (2014),
25 le projet. Je sais pas quelle firme qui l'a eu,

1 mais ça a été fait...

2 Q. **[482]** Donc, vous ne savez pas si c'est Roche, c'est
3 le sens de ma question.

4 R. Je sais pas si c'est Roche.

5 Q. **[483]** O.K. Alors, est-ce que vous trouvez pas
6 présomptueux de votre part d'entretenir de pareils
7 espoirs chez Roche puisque le gouvernement élu
8 n'était pas un gouvernement du Parti québécois?
9 Vous avez parlé du musée puis de... puis du cégep
10 comme si vous étiez en mesure de faire un retour
11 sur les contributions politiques. Est-ce que
12 c'était pas présomptueux de votre part?

13 R. Écoutez, est-ce que c'était pas présomptueux? Bien,
14 je pense que, ça, ça aurait dû être perçu par les
15 gens de la firme parce que, moi, dans ma tête,
16 Madame la Présidente, j'ai jamais pensé à recevoir
17 de l'argent pour donner des avantages. J'ai jamais
18 pensé ça, il en était pas question.

19 C'est pas après quatorze (14) ans de... de
20 service qu'on va commencer à changer nos habitudes,
21 là, d'agir, là. Ça, il en était pas question. Puis
22 c'est pas une question que j'étais prétentieux.

23 Q. **[484]** C'est tout.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Merci, Monsieur.

1 R. Merci à vous.

2 Me SIMON TREMBLAY :

3 Merci.

4

5 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

6

7

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Maître Lussiaà-Berdou.

10 (11:49:20)

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Merci, Madame la Présidente. J'ai tenu pour acquis
13 qu'il y avait pas d'autres interrogatoires, mais...

14 Donc, le prochain témoin, monsieur Christian Côté,
15 devrait être amené d'un instant à l'autre.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bonjour, Monsieur.

18 M. CHRISTIAN CÔTÉ :

19 Bonjour, Madame.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Je vais vous assermenter, Monsieur.

22

23

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 CHRISTIAN CÔTÉ, biologiste et urbaniste

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Madame la Greffière, peut-être aussi prendre la
12 comparution de maître...

13 LA GREFFIÈRE :

14 Est-ce que je peux avoir votre nom, Maître, s'il
15 vous plaît?

16 M. PIERRE RIVARD :

17 Pierre Rivard, procureur de monsieur Christian
18 Côté.

19 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Q. **[485]** Monsieur Côté, Cainnech Lussiaà-Berdou,
21 procureur pour la Commission. C'est moi qui vais
22 vous interroger ce matin. Peut-être d'entrée de
23 jeu, urbaniste et biologiste, c'est votre
24 profession aujourd'hui, c'est celle dans laquelle
25 vous êtes formé?

- 1 R. À l'université.
- 2 Q. **[486]** À l'université. À quel endroit et quand?
- 3 R. À l'Université de Montréal et pour la biologie,
4 Université Laval en maîtrise en aménagement du
5 territoire.
- 6 Q. **[487]** Et c'est votre diplôme d'urbanisme...
- 7 R. Mes deux diplômes. Maîtrise, j'ai une maîtrise et
8 un bac.
- 9 Q. **[488]** Et vous êtes membre de l'Ordre des
10 urbanistes?
- 11 R. Tout à fait.
- 12 Q. **[489]** En quelle année vous avez dit que vous aviez
13 fait ces... ces études-là?
- 14 R. C'est un peu loin. Je pense, le bac... le bac est
15 en soixante-dix-sept (77) et la maîtrise, quatre-
16 vingt-un (81) ou quatre-vingt-deux (82).
- 17 Q. **[490]** Parfait. Vous avez débuté votre carrière
18 directement comme biologiste ou comme urbaniste?
19 Comment ça s'est passé?
- 20 R. En mélangé. Mélangé. Je suis en quatre-vingts
21 (80)... j'ai commencé quand j'étais en maîtrise en
22 soixante-dix-neuf (79) sur le marché du travail.
- 23 Q. **[491]** Pour qui?
- 24 R. Une firme de Québec, une firme d'ingénierie de
25 Québec.

- 1 Q. **[492]** Qui s'appelle?
- 2 R. Carrier Trottier Aubin et associés.
- 3 Q. **[493]** Parfait. Et vos tâches, à ce moment-là,
- 4 c'était quoi?
- 5 R. Biologiste pour une étude d'impact sur le
- 6 territoire du Grand-Nord.
- 7 Q. **[494]** O.K. Par la suite, vous êtes passé à quoi?
- 8 R. J'ai... on a formé une compagnie en quatre-vingt-
- 9 cinq (85) qui s'appelle Enviram.
- 10 Q. **[495]** Quand vous dites « On »?
- 11 R. Avec la firme d'ingénierie et un autre de mes
- 12 associés qui est devenu mon associé. On était
- 13 trois.
- 14 Q. **[496]** Donc, l'entreprise pour laquelle vous
- 15 travailliez déjà...
- 16 R. A formé une autre compagnie.
- 17 Q. **[497]** Que vous avez menée vous-même avec deux
- 18 autres personnes?
- 19 R. J'étais minoritaire, j'étais le plus petit, c'est
- 20 normal.
- 21 Q. **[498]** Comment s'appelle cette entreprise-là?
- 22 R. Enviram.
- 23 Q. **[499]** Parfait. Et là, vous avez fait grandir cette
- 24 entreprise ou...?
- 25 R. Tout à fait.

1 Q. **[500]** Je vous laisse aller un petit peu, là, la
2 suite des choses c'est quoi en ce qui concerne...?

3 R. On a racheté le... les ingénieurs en quatre-vingt-
4 six (86), c'est... c'est devenu Groupe conseil
5 Enviram 1986. Et j'ai racheté mon associé, je veux
6 pas me tromper, je pense c'est en deux mille neuf
7 (2009)... pas deux mille neuf (2009), excusez, mil
8 neuf cent quatre-vingt-six (1986)... en quatre-
9 vingt-dix-neuf (99) et j'ai vendu l'entreprise à
10 Gauthier Biancamano Bolduc et Planicité en deux
11 mille trois (2003).

12 Q. **[501]** Biancamano Bolduc, Gauthier Biancamano
13 Bolduc, pardon, et Planicité, ce sont des
14 entreprises qui font quoi?

15 R. Qui vont de l'urbanisme et de l'architecture de
16 paysage.

17 Q. **[502]** Et ce sont des entreprises qui sont
18 indépendantes?

19 R. Qui sont associées à Dessau.

20 Q. **[503]** O.K. Donc...

21 R. À l'époque.

22 Q. **[504]** En décembre deux mille trois (2003)?

23 R. Exact.

24 Q. **[505]** Et la situation est restée celle-là par la
25 suite?

1 R. Ils ont formé ultérieurement... ultérieurement,
2 Dessau est devenue propriétaire à cent pour cent
3 (100 %) de Gauthier Biancamano Bolduc et Planicité
4 et ils ont formé par la suite la firme Plania.

5 Q. **[506]** D'accord. Et depuis deux mille (2000)...
6 enfin, à partir de deux mille trois (2003), quand
7 vous vendez Enviram à Gauthier Biancamano Bolduc,
8 est-ce que vous restez au sein de l'entreprise ou
9 est-ce que vous...

10 R. J'ai... j'avais un contrat de trois ans
11 d'obligation de vente. Ça arrive souvent, ça, dans
12 les contrats qu'ils rajoutent une clause de... de
13 maintien du personnel. Donc, je suis resté trois
14 ans. J'avais une obligation contractuelle de trois
15 ans.

16 Q. **[507]** Jusqu'en deux mille six (2006)?

17 R. Exact.

18 Q. **[508]** Et ensuite de ça, qu'est-ce qui s'est passé?

19 R. Je suis resté sans contrat puis ils m'ont gardé
20 comme employé.

21 Q. **[509]** Donc, vous êtes devenu employé de Plania?

22 R. À partir de deux mille trois (2003), j'étais
23 employé.

24 Q. **[510]** Parfait. C'était juste, je vous rappelle,
25 d'adresser vos réponses à la présidente.

- 1 R. Oui, c'est...
- 2 Q. **[511]** Vous êtes donc devenu employé de Plania en
3 deux mille trois (2003). Vous travaillez pour qui,
4 techniquement, vous avez une chaîne hiérarchique
5 établie, vous dépendez de...
- 6 R. Je dépends de... de normalement de... du grand
7 patron de GGVV qui était Daniel Gauthier.
- 8 Q. **[512]** D'accord. Est-ce que vous travaillez toujours
9 chez Plania?
- 10 R. Non. J'ai quitté en juillet l'année dernière.
- 11 Q. **[513]** Et aujourd'hui, vous faites quoi?
- 12 R. Je suis consultant.
- 13 Q. **[514]** Toujours dans le même domaine?
- 14 R. Toujours dans le même domaine.
- 15 Q. **[515]** À votre compte à nouveau?
- 16 R. Tout à fait.
- 17 Q. **[516]** Est-ce que vous pouvez donner des
18 informations sur les raisons pour lesquelles vous
19 avez quitté Dessau ou Plania?
- 20 R. C'est une demande de... de Plania que je quitte
21 l'entreprise.
- 22 Q. **[517]** Dans quel contexte exactement?
- 23 R. Dans le contexte qu'on vit actuellement.
- 24 Q. **[518]** C'est-à-dire?
- 25 R. Que tous ceux qui faisaient, qui étaient associés

1 au développement des affaires sont, sont plus là
2 dans l'entreprise.

3 Q. **[519]** Donc Dessau s'est débarrassé d'un certain
4 nombre de personnes.

5 R. D'à peu près tous ceux qui faisaient du
6 développement des affaires.

7 Q. **[520]** Et ce qu'ils vous incluait malheureusement?

8 R. Tout à fait.

9 Q. **[521]** Vous parlez de développement des affaires,
10 est-ce que c'est relié à votre implication
11 politique aussi ou c'est...

12 R. Non.

13 Q. **[522]** ... une chose distincte?

14 R. Ça a toujours été personnel, oui.

15 Q. **[523]** O.K. Est-ce que vous êtes aussi impliqué
16 fortement politiquement, est-ce que je me trompe?

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[524]** Depuis quand est-ce qu'on peut remonter vos
19 implications politiques?

20 R. Soixante-dix-neuf (79).

21 Q. **[525]** Soixante-dix-neuf (79) dans...

22 R. Le Parti libéral.

23 Q. **[526]** Mais encore?

24 R. J'ai fait toutes les tâches de bénévole.

25 Q. **[527]** Comment vous en venez, comment vous en venez

1 à vous impliquer politiquement? Expliquez-nous un
2 peu ça. Comment vous en venez à vous impliquer, de
3 faire de l'activisme politique ou du...

4 R. Par intérêt. Le référendum est arrivé par la suite
5 ça fait que c'est pour ça que je me suis impliqué.

6 Q. **[528]** Parfait.

7 R. Donc j'ai fait, j'ai fait toutes les tâches de
8 bénévole porte à porte, et cetera.

9 Q. **[529]** Votre première implication active dans une
10 campagne ça remonte à quand?

11 R. Active? Mil neuf cent quatre-vingts (1980). Le
12 référendum après ça, ça a été mil neuf cent quatre-
13 vingt-cinq (1985), je pense, l'élection de quatre-
14 vingt-cinq (84) ou quatre-vingt-quatre (84).

15 Q. **[530]** O.K. Dans quel contexte?

16 R. Mon comté avec un de mes amis qui s'appelait Rémy
17 Poulin qui s'est présenté comme député.

18 Q. **[531]** Comme candidat.

19 R. Comme candidat.

20 Q. **[532]** Il a été élu?

21 R. Oui, tout à fait.

22 Q. **[533]** Parfait. Et vos responsabilités dans ce
23 contexte-là c'était quoi?

24 R. On fait tout : on pose les pancartes, on cogne aux
25 portes, on fait tout. J'ai fait toutes les

1 activités qu'un bénévole fait.

2 Q. **[534]** Est-ce que, faites-vous aussi du financement
3 à ce moment-là?

4 R. Pas à la première élection. On a fait l'élection il
5 fallait gagner. Ça a été plus ça que le
6 financement.

7 Q. **[535]** O.K. Vous dites « Pas à la première
8 élection » est-ce que par la suite vous en avez
9 fait?

10 R. Tout à fait.

11 Q. **[536]** Pour monsieur Poulin?

12 R. Pour le comté de Chauveau.

13 Q. **[537]** Pour le comté de Chauveau.

14 R. Oui.

15 Q. **[538]** De quand à quand à peu près?

16 R. Quatre-vingt-cinq (85), quatre-vingt-six (86),
17 quatre-vingt-sept (87), quatre-vingt-huit (88),
18 quatre-vingt-neuf (89), quatre-vingt-dix (90),
19 quatre-vingt-onze (91). Six ans, six, cinq, six,
20 sept ans.

21 Q. **[539]** Donc de quatre-vingt-cinq (85) à quatre-
22 vingt-onze (91) vous étiez impliqué dans le
23 financement pour votre ami monsieur Poulin.

24 R. Oui.

25 Q. **[540]** Est-ce que il vous est arrivé aussi d'être

1 impliqué politiquement pour d'autres candidats que
2 monsieur Poulin?

3 R. À cette époque-là? Non.

4 Q. **[541]** Non, généralement, par la suite. À cette
5 époque-là, je comprends que vous êtes impliqué, là.

6 R. Non, non, tout à fait.

7 Q. **[542]** Mais ensuite de ça?

8 R. Vous voulez parler de madame Normandeau?

9 Q. **[543]** Si vous nous le dites.

10 R. Non, je...

11 Q. **[544]** Je vous pose la question, est-ce qu'il vous
12 est arrivé, écoutez ma question : est-ce qu'il vous
13 est arrivé, après votre implication dans les
14 campagnes politiques de monsieur Poulin, est-ce
15 qu'il vous est arrivé par la suite de vous
16 impliquer dans le financement, notamment, ou à
17 d'autres titres, dans les campagnes électorales
18 d'autrui? De quelqu'un d'autre que monsieur Poulin?

19 R. Bien la seule chose que...

20 (11:58:55)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[545]** J'ajouterais plus particulièrement à compter
23 de quatre-vingt-seize (96).

24 R. En quatre-vingt-seize (96), moins actif au niveau
25 des campagnes électorales, présent mais beaucoup

1 moins actif et les activités que j'ai faites c'est
2 celles que vous connaissez au niveau du
3 financement.

4 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

5 Q. **[546]** Monsieur Côté?

6 R. Oui.

7 Q. **[547]** Répondez-moi, répondez à la question.

8 R. ???

9 Q. **[548]** Est-ce que vous êtes impliqué dans la
10 campagne électorale de qui que ce soit d'autre, on
11 peut se cantonner effectivement à quatre-vingt-
12 seize (96) à part monsieur Poulin?

13 R. Non, juste... Dans les campagnes électorales, ça a
14 été monsieur Poulin.

15 Q. **[549]** C'est tout? Vous avez jamais fait de
16 financement électoral pour qui que ce soit
17 d'autre...

18 R. Non.

19 Q. **[550]** ... que monsieur Poulin?

20 R. Non, non, c'est pas ça. Si c'est ça votre question,
21 j'ai dit oui, j'ai fait du financement pour
22 Nathalie Normandeau.

23 Q. **[551]** C'est tout? Personne d'autre?

24 R. Et j'ai été sollicité pour David Whissell.

25 Q. **[552]** Bon, merci.

- 1 R. C'est, ça fait que vous les avez tous les trois.
- 2 Q. **[553]** Et c'est tout?
- 3 R. Tout à fait.
- 4 Q. **[554]** Bon. Et en ce qui concerne monsieur Whissell
5 et madame Normandeau, on se comprend que c'est
6 postérieur à quatre-vingt-seize (96)?
- 7 R. Tout à fait.
- 8 Q. **[555]** O.K. On y reviendra peut-être un petit peu
9 plus tard en détail. Maintenant, moi je voudrais
10 vous entendre un peu, vous avez pris connaissance
11 peut-être du témoignage de monsieur Lagacé, maire
12 de Saint-Sauveur?
- 13 R. Oui, Monsieur. Oui, Madame.
- 14 Q. **[556]** Qui est venu devant la Commission la semaine
15 dernière. Vous avez entendu ce qu'il a dit.
- 16 R. Oui, Monsieur.
- 17 Q. **[557]** J'aimerais vous entendre sur les allégations
18 de monsieur Lagacé. Est-ce que vous avez
19 effectivement été impliqué pour le compte de
20 Plania, donc ou de Dessau dans les démarches que
21 monsieur Lagacé faisait pour essayer d'obtenir une
22 subvention pour la construction d'une piscine à
23 Saint-Sauveur?
- 24 R. Tout à... Oui.
- 25 Q. **[558]** Parfait. Comment ça c'est produit cette

1 implication-là, là. Comment c'est arrivé?

2 R. L'entreprise avait identifié le projet. C'était un
3 projet qui était... qui est... qui politiquement
4 était... était dans une impasse, complètement dans
5 une impasse au niveau politique. Et lors d'un
6 tournoi de golf, madame Laure m'a présenté le maire
7 mais de façon très, très amicale. Et, le maire a
8 sollicité que je puis le rencontrer. Et, je sais
9 pas si c'est moi ou Denis Guindon qui a pris...
10 parce que Denis Guindon con... qui travaille avec
11 moi au bureau, connaît bien monsieur... monsieur le
12 maire. Ça fait que je ne sais pas si c'est lui ou
13 moi qui ai pris le rendez-vous, mais c'est... c'est
14 sûrement pas une autre personne que lui ou moi qui
15 ai pris le rendez-vous avec monsieur le maire,
16 quand je l'ai rencontré la première fois, parce
17 qu'il y a une première fois. La première rencontre,
18 c'est...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[559]** Qui était dans une impasse, dites-vous?

21 R. Le dossier... le dossier de la piscine était dans
22 une impasse politique.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Q. **[560]** Qu'est-ce que vous voulez dire par là

25 « impasse politique » exactement?

1 R. C'est pas un problème technique quand je l'ai
2 rencontré, quand on a eu notre première discussion,
3 c'était un problème qui était politique. Il
4 voulait... monsieur le maire, il y tenait - il y
5 tient encore - à sa... à sa... à sa piscine à
6 Saint-Sauveur. Et ça représentait pour le... pour
7 la région, un investissement excessivement
8 important.

9 Le préfet avait un autre projet qui disait,
10 la MRC devrait être maître... maître de la... de la
11 construction pour avoir un projet régional. Le
12 ministre avait déjà positionné ou campé sa décision
13 pour dire que ça prend un projet qui est régional.
14 Ça fait que quand j'ai rencontré monsieur le maire,
15 on a discuté de savoir - il est en impasse
16 politique, il fait son projet chez lui - comment il
17 peut faire pour faire un projet régional.

18 Q. **[561]** quand vous dites que le ministre - là, on
19 parle de monsieur Whissell - le...

20 R. Monsieur Whissell.

21 Q. **[562]** ... ministre responsable de la région.

22 R. Tout à fait.

23 Q. **[563]** O.K.

24 R. Il l'a fait de façon publique : il a envoyé une
25 lettre à la MRC.

1 Q. **[564]** D'accord. Et madame Laure a ex... a expliqué
2 un peu tout ça quand elle vous rencontre avec
3 monsieur Lagacé au... au...

4 R. Ah! Pas en... non, absolument pas.

5 Q. **[565]** O.K.

6 R. Absolument pas. On... l'entreprise, on savait que
7 le projet était en impasse.

8 Q. **[566]** Vous savez ça comment à ce moment-là?

9 R. Ah! C'est dans les journaux. Denis suit le
10 territoire. Denis savait que c'était... c'est...
11 c'est connu. Ils se connaissent.

12 Q. **[567]** O.K. Donc, à ce moment-là, monsieur Guindon,
13 il me semble, a joué un rôle au niveau de - là,
14 vous dites que vous vous souvenez pas si c'est lui
15 qui vous en parle ou comment ça se passe mais -
16 vous avez des discussions avec monsieur Guindon au
17 sujet de votre intervention sur le contexte de la
18 piscine. Pourquoi ce que monsieur Guindon fait
19 appel à vous? C'est pas...

20 R. Parce qu'il sait que j'ai...

21 Q. **[568]** C'est pas...

22 R. Parce qu'il sait que j'ai une relation avec
23 monsieur Whissell.

24 Q. **[569]** O.K.

25 R. C'est pour ça qu'il me... qu'il... qu'il me fait

1 intervenir.

2 Q. **[570]** Lui peut pas intervenir lui-même?

3 R. Bien, il avait pas de... il a pas de relation avec
4 monsieur Whissell, ça fait qu'il a demandé, il
5 dit : « Tu as une relation avec monsieur Whissell,
6 peux-tu aller voir le projet? Peux-tu l'examiner
7 puis voir politiquement comment... comment on est
8 capable de se sortir de là? Comment on peut faire
9 pour que le projet soit réalisable? »

10 Q. **[571]** O.K. Donc, on fait appel à un urbaniste pour
11 régler un problème politique mais, évidemment,
12 c'est en raison de ses connexions politiques, on va
13 le dire comme ça.

14 R. Pas juste ça. Pas juste ça.

15 Q. **[572]** Non?

16 R. Quand... quand vous regardez la façon qu'ils ont...
17 qu'ils avaient parti le projet, le projet était
18 strictement de la ville de Saint-Sauveur. Quand
19 j'ai rencontré le maire la première fois, je lui ai
20 suggéré qu'il y ait d'autres municipalités, ses
21 municipalités voisines soient partenaires dans la
22 construction, pas juste partenaires au sens
23 d'utilisation; partenaires comme construction. Soit
24 par une régie qui est propriétaire - ils sont trois
25 qui sont propriétaires - la MRC, c'est ce qu'elle

1 aurait fait. C'est que tout le monde aurait été
2 propriétaire de... de la piscine. Tandis qu'en ce
3 moment, c'était juste... et si le projet se fait,
4 ce que j'ai compris, c'est qu'il y a seulement
5 la... la municipalité de Saint-Sauveur qui va être
6 propriétaire de la piscine. Donc, ce que j'ai
7 suggéré la première fois à monsieur le maire, c'est
8 de... de regarder avec les deux autres
9 municipalités qui étaient, à mon avis, Piedmont et
10 Morin-Heights - puis, je pense qu'il y avait déjà
11 eu des... des tractations ou des... des rencontres
12 ou des... des propositions, des approches qui
13 avaient été faites pour qu'ils soient partenaires
14 dans la piscine de Saint-Sauveur - et de construire
15 un projet qui devrait être... ressembler à un
16 projet régional. Après ça, tu peux faire des
17 ententes intermunicipales pour les services.

18 Q. **[573]** D'accord. Donc, vous... vous allez... vous
19 allez servir de conseiller, non pas seulement
20 technique, mais de conseiller global pour
21 l'ensemble des manoeuvres ou des...

22 R. La structure. La structure qui va falloir qui soit
23 montée.

24 Q. **[574]** Autant au niveau des... de l'assouplissement
25 ou de la, comment dire, de... de... d'amadouer le

1 préfet que de se... de cadrer à l'intérieur des
2 plans du ministre régional...

3 R. De lui faire accepter... de lui faire accepter si
4 le projet pouvait aussi passer pour un projet
5 régional. Parce que le préfet a campé sa position,
6 et dans cette MRC-là, Madame la Commissaire, le
7 préfet, il est élu. Ce n'est pas un préfet maire,
8 c'est un préfet qui est élu par l'ensemble de la
9 population.

10 Q. **[575]** Parfait. Cette première rencontre, si je vous
11 suggère qu'elle a lieu autour de la fin septembre,
12 au dix-sept (17) septembre deux mille huit (2008),
13 pour être exact, ce qui semble être le témoignage
14 de...

15 R. Je... je... j'ai aucune... j'ai aucune mémoire du
16 temps, mais j'ai dit, oui, je l'ai eue mais je peux
17 pas savoir la date exacte. J'ai pas ça.

18 Q. **[576]** Vous n'avez pas de raison de penser que c'est
19 erroné?

20 R. Tout à fait.

21 Q. **[577]** Monsieur Lagacé nous a indiqué que vous avez
22 insisté pour que cette rencontre-là ait lieu seul
23 avec monsieur le maire, entre monsieur le maire et
24 vous?

25 R. Tout à fait.

1 Q. **[578]** Pour quelle raison exactement?

2 R. Et je vous l'ai donnée, la raison, tout à l'heure.
3 C'était un dossier politique, donc je suis assis
4 avec le maire, je lui ai demandé sa position, à
5 lui. Lui, il était où à l'intérieur? Quel était la
6 position du préfet, qu'il connaît? Puis quelle est
7 l'opportunité qu'on peut avoir pour jumeler les
8 deux autres Villes à côté, ou peut-être même plus,
9 pour faire son projet? C'est ça qu'on a discuté la
10 première fois. Et j'ai... il m'a présenté ses
11 documents et je suis parti avec les documents puis
12 je suis revenu, après ça, avec un confrère, à la
13 deuxième réunion qu'on a eue avec lui.

14 Q. **[579]** Le confrère étant?

15 R. Denis Guindon.

16 Q. **[580]** Parfait. Et pourquoi est-ce que le... pour
17 vous, le directeur général ne doit pas être présent
18 dans une discussion de cette nature-là, quand vous
19 dites (inaudible)...

20 R. J'avais juste eu une discussion qui est strictement
21 uniquement politique. Je lui ai demandé qu'est-
22 ce... quelle était la position du préfet, quelle
23 était leur position...

24 Q. **[581]** Je comprends, mais quel problème y a-t-il à
25 ce que le fonctionnaire de la Ville, qui est le

1 directeur général, soit présent pour ça? C'est ça
2 ma question.

3 R. Bien, j'ai parlé... j'ai parlé strictement de
4 politique, j'ai pas parlé de problèmes
5 administratifs. La deuxième rencontre, on a parlé
6 du... du projet lui-même, donc on a parlé de ce
7 qui... de ce qui le regarde, l'administratif.

8 Q. **[582]** Est-ce que vous avez aussi vendu votre
9 capacité à négocier avec monsieur Whissell?

10 R. Pas avec l'éloge que... que monsieur le maire m'en
11 a fait.

12 Q. **[583]** Donc, vous l'avez fait un peu, mais peut-être
13 pas dans des termes aussi...

14 R. J'avais pas besoin de faire ça. Il le savait.

15 Q. **[584]** Pourquoi vous dites qu'il le savait et que
16 vous aviez pas besoin de faire ça?

17 R. Parce que, regardez, soit... soit Denis lui en a
18 parlé soit madame... madame Lord lui avait dit.
19 Regardez, là, je suis pas allé pour ça, là, c'était
20 pas ça qu'était l'objectif de toute façon.

21 Q. **[585]** D'un autre côté, que monsieur... que madame
22 Lord ou que monsieur Guindon lui en ait parlé
23 change pas le fait que c'est pas comme... c'est
24 pas... comment dire? inutile que vous lui en
25 fassiez la démonstration, là?

1 R. En vingt (20) minutes, là... en vingt (20) minutes,
2 on a passé plus de temps sur... de discuter de
3 comment... comment on pouvait créer un projet
4 acceptable pour l'ensemble de la MRC.

5 Q. **[586]** Vous avez expliqué à monsieur Lagacé aussi
6 que vous aviez déjà fourni une assistance de cet
7 ordre dans d'autres dossiers, notamment à monsieur
8 le maire Gascon, à Saint-Jérôme, est-ce que c'est
9 exact?

10 R. Quand j'ai dit à... je lui ai donné... pas juste un
11 maire, là. Mais je lui ai donné la référence de
12 monsieur Gascon, s'il voulait avoir une référence
13 sur... sur ma façon de procéder, sur mon travail.

14 Q. **[587]** O.K. Donc, votre capacité à lui offrir l'aide
15 qu'il recherchait, si je comprends bien?

16 R. Tout à fait.

17 Q. **[588]** Donc, par la suite, vous avez eu une série de
18 rencontres avec monsieur Lagacé avec... soit seul
19 soit avec d'autres et vous avez donc accompagné la
20 mairie... le maire de Saint-Sauveur dans le
21 développement ou le montage de cette demande de
22 subvention?

23 R. La... la deuxième rencontre a été d'ordre technique
24 et ça a été pour vérifier si les... les coûts de
25 construction étaient corrects et il avait pas tenu

1 compte de... des coûts d'exploitation. Ce qui... ce
2 que j'ai demandé, j'ai demandé que les gens
3 vérifient si la... l'implantation géotechnique
4 aurait changé, aurait diminué les coûts
5 d'exploitation. Parce que c'est beaucoup d'énergie,
6 une piscine, c'est... c'est l'hiver et l'été, on
7 refroidit, on chauffe l'eau et on contrôle la...
8 l'air à l'intérieur. Donc, je lui ai demandé, il
9 avait pas prévu de géotechnique. Ça veut dire
10 mettre des puits ou toutes autres formes de
11 systèmes pour économiser l'énergie. Ça fait que je
12 lui ai demandé qu'il se penche là-dessus pour
13 diminuer les coûts d'exploitation. Et je lui ai
14 demandé qu'il vérifie des coûts d'explo... de
15 construction parce que, si on s'associe avec
16 Piedmont et Morin-Heights, c'est deux petites
17 municipalités qui seront pas capables de suivre
18 après la musique.

19 Il faut comprendre, monsieur le maire, je
20 sais pas s'il vous l'a exprimé, là, mais ça
21 municipalité est riche, est à l'aise. Elle peut
22 faire la piscine. Il y aurait pas de problème pour
23 faire la piscine. Mais pas... c'est pas les autres
24 voisins autour. Ils ont pas les capacités
25 financières. Donc, il faut s'assurer que les coûts

1 soient réels et deuxièmement, que les coûts
2 d'exploitation soient les plus bas. Donc, c'est...
3 c'est ça l'exercice qui a été fait par les... les
4 ingénieurs de Dessau et c'est mon ami... mon
5 confrère qui s'en est occupé.

6 Q. **[589]** Monsieur Guindon?

7 R. Oui, tout à fait.

8 Q. **[590]** Donc, c'est ce qui mène, si on va, Madame
9 Blanchette, à l'onglet numéro 1, là, le document
10 qu'on a déjà coté sous 169P-1832, qui est daté du
11 trente (30) octobre. Va être généré par la firme...
12 la compagnie mère de votre... de votre entreprise,
13 Dessau. Et si on va à la section « Analyse », à la
14 page 2 sur papier, mais qui est page 4 sur le plan
15 électronique, peut-être même un petit peu en haut
16 de la page suivante, là, la section « Analyse », on
17 voit que les coûts sont passés de six millions à
18 huit millions sept. Et là, ce que nous vous
19 expliquez, c'est qu'il y a des ajouts qui ont été
20 faits. Si on va en haut de la page suivante, vous
21 avez fait ajouter, donc, les puits de géothermie et
22 la plomberie et c'est... c'est ça qui augmente les
23 coûts aussi significativement que ça?

24 R. Bien il y a déjà deux pour cent qui est déjà
25 augmenté. Vous avez les puits de géothermie, la

1 plomberie relative aux puits et une cloison. Si on
2 va dans le tableau, mais c'est parce que c'était
3 pas évident, dans le tableau des coûts, mais on
4 aurait pu avoir la différence qui est ajoutée, là,
5 qui est détaillée à l'intérieur des tableaux, mais
6 c'était... vous l'avez, là « Une cloison mobile, un
7 isolant de même qu'un bitume hydrofuge au périmètre
8 des fondations. » Ça, c'était tout pour... tout
9 pour essayer d'économiser l'énergie, qui était pas
10 là dans le projet initial. Je le sais pas si le
11 projet actuel l'a.

12 Q. **[591]** D'accord. Et vous, votre... votre opinion
13 c'est que ça, c'était nécessaire... il était
14 nécessaire d'ajouter cet élément-là et que c'est ça
15 que ça coûte?

16 R. J'ai pas... j'ai pas regardé les chiffres, là,
17 au... au détail.

18 Q. **[592]** Ce que je veux dire, c'est, est-ce qu'il y
19 avait pas des options pour répondre à ce que vous
20 pensiez être les lacunes de l'estimé original qui
21 était moins coûteux...

22 R. Ça, je suis pas capable de vous le dire.

23 Q. **[593]** ... que le trois millions (3 M\$) additionnel?

24 R. Ça, je suis pas... c'est pas... c'est pas moi qui
25 est l'ingénieur. Je suis pas capable de vous le

1 dire, là. Mais j'ai demandé de regarder pour
2 faire... pour faire diminuer les coûts
3 d'exploitation, contrôler l'énergie.

4 Q. **[594]** D'accord, donc...

5 R. Et c'est ça qu'ils ont fait, là.

6 Q. **[595]** Et donc là, on reprend la proposition de
7 Dessau, ça a été d'utiliser la géothermie?

8 R. Exact.

9 Q. **[596]** Ça, vous nous dites c'est que vous,
10 personnellement, vous savez pas exactement qu'est-
11 ce qui en est du coût de cet ajout-là par
12 rapport...

13 R. Tout à fait. Je l'ai... je l'ai pas trouvé dans le
14 tableau.

15 Q. **[597]** O.K.

16 R. Le décortiquer.

17 Q. **[598]** C'est peut-être une opinion un peu profane,
18 mais c'est quand même cher la géothermie, non? Est-
19 ce que c'est la norme pour les piscines publiques
20 ou...?

21 R. Je sais pas si la différence entre les deux coûts
22 c'est strictement la géothermie, là. Il y a un
23 certain nombre de choses qui sont (inaudibles) là.
24 Il y a les contingences de construction nécessaires
25 pour couvrir les imprévus, il y a les contingences

1 de design nécessaires, ça je les connais pas...

2 Q. **[599]** Oui, oui, il y a d'autres éléments, mais moi,
3 ma question c'est, est-ce qu'à votre connaissance
4 la géothermie est une solution... si je comprends
5 bien, c'est une solution qui répond à ce qui vous
6 inquiétait au départ?

7 R. Tout à fait. Les coûts d'exploitation...

8 Q. **[600]** Bon, exact.

9 R. ... eux autres... eux autres vont en tenir
10 bénéfice. Ça, c'est sûr sûr sûr.

11 Q. **[601]** Ma question c'est, est-ce qu'il y a pas...
12 (12:14:27)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[602]** Des générations bien futures vont
15 bénéficier...

16 R. Non, non, non. C'est rapide, là. Ça peut être... ça
17 peut être court. Ça peut être sur sept huit ans
18 pour rembourser les immobilisations puis après ça,
19 avoir des bénéfices.

20 Q. **[603]** Des coûts de géothermie par rapport à un coût
21 de... du système de chauffage...

22 R. De l'énergie. Parce que les coûts d'énergie
23 grimpent tout le temps. C'est pour ça.

24 Q. **[604]** C'est ça. Mais les coûts de la géothermie
25 sont...

1 R. Ils s'amortissent sur sept ans, des fois sur six.
2 Ça peut être huit ans. C'est... c'est ce moment-là,
3 là, qui... je retire pas de bénéfices pour les huit
4 premières années, mais après ça, j'en retire.

5 Q. **[605]** O.K.

6 R. Puis c'est un bâtiment qui va durer longtemps.
7 C'est la même chose pour les patinoires, c'est la
8 même chose pour tous les... les bâtiments publics
9 qui consomment beaucoup d'énergie. Il y a une
10 analyse à faire.

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Q. **[606]** Mais donc, disons pour les fins de ce qu'on a
13 jusque là, c'est ça qui a été retenu par Dessau
14 comme solution?

15 R. Tout à fait.

16 Q. **[607]** Et qui a été proposé avec l'impact sur les
17 coûts que ça avait...

18 R. Tout à fait.

19 Q. **[608]** ... dont le détail est peut-être pas évident
20 à identifier, mais qui, au global rajoute trois
21 millions (3 M\$) ou deux millions sept (2,7 M\$) sur
22 la facture, de ce que je comprends par rapport au
23 projet initial.

24 R. Plus les autres choses qui sont marquées là.

25 Q. **[609]** Oui, oui. Non, mais je veux dire globalement,

1 ça semble quand même être l'élément essentiel, là.

2 Je sais pas si vous pouvez en convenir, là.

3 R. Je... j'ai pas vu...

4 Q. **[610]** Puisque c'était la lacune principale que vous
5 aviez identifiée dans le projet initial, j'imagine
6 que...

7 R. Tout à fait.

8 Q. **[611]** Bon. Dans l'ensemble de la stratégie parce
9 que là on est à la rencontre du huit (8) où vous
10 êtes, bien en tout cas, il y a une rencontre
11 intérimaire que vous appelez technique, monsieur
12 Lagacé l'a placée au huit (8) octobre où vous
13 initiez le travail par Dessau qui va mener à ce
14 document-là qui, on l'a vu sur la page couverture,
15 est daté du trente (30). Entre les deux, le deux
16 (2) octobre, monsieur Lagacé indique qu'il a été,
17 ou il s'est rendu à un cocktail de financement
18 pour, au profit de monsieur le ministre Whissell à
19 Lachute et qu'il vous y a, et qu'à cet endroit-là
20 il a eu l'occasion de vous voir. Est-ce que vous
21 étiez présent à ce cocktail-là?

22 R. Je peux pas dire non, je peux pas dire oui,
23 regardez, c'est pas plus grave que ça si j'étais
24 là. Je peux pas, je peux pas vous confirmer que
25 j'étais là, mais regardez, il m'a dit que, il vous

1 a dit, je mets pas en doute qu'il ait dit qu'il
2 m'ait croisé à un cocktail de financement.

3 Q. **[612]** Est-ce que dans la mesure où vous étiez le
4 gestionnaire, disons, ou le conseiller désormais de
5 la campagne politique ou, comment dire, l'angle
6 politique à utiliser pour obtenir la construction
7 du projet, est-ce que le déplacement du maire
8 Lagacé à ce cocktail-là s'inscrit pas là-dedans?
9 Est-ce que c'est pas vous qui lui avez suggéré
10 « Vous devriez aller...

11 R. Non.

12 Q. **[613]** ... au cocktail de monsieur Whissell. »

13 R. C'est pas moi qui l'ai sollicité.

14 Q. **[614]** Ça, ça aurait été un geste de sollicitation
15 de lui suggérer dans un contexte dans lequel vous
16 oeuvriez auprès de lui?

17 R. Il connaît et la position de monsieur Whissell dans
18 ce dossier-là est connu, il l'a déjà dit : ça prend
19 un projet régional. Ça fait que, un, c'est pas moi
20 qui l'ai sollicité pour être là et, regardez, je
21 l'ai vu là-bas. Si j'étais là puis... Je lui ai
22 peut-être serré la main.

23 Q. **[615]** Donc si sa position...

24 R. Il est pas parti avec moi pour aller rencontrer
25 monsieur Whissell à son cocktail de financement.

1 Ça, c'est pas vrai.

2 Q. [616] Donc si la position de monsieur Whissell est
3 connue, il va falloir travailler fort pour lui
4 faire changer d'avis?

5 R. Oui.

6 Q. [617] Trente (30) octobre vous avez cette
7 rencontre-là, en fait vous avez une rencontre que
8 monsieur Lagacé a décrite en lien avec ce document,
9 ce document-là.

10 R. C'est celui-là.

11 Q. [618] Ce document-là, si j'ai bien compris,
12 monsieur Lagacé expliquait il avait été préparé par
13 Dessau, ça, c'est ce qui apparaît à la face même du
14 document, je pense que ça, ça semble être clair de
15 votre témoignage aussi. Est-ce que vous vous
16 souvenez quel genre de moyens ont été mis en
17 oeuvre? Monsieur Lagacé a parlé de gens qui étaient
18 venus faire des relevés sur le territoire.

19 R. Ça, je suis pas au courant ça. Quand la première,
20 la deuxième rencontre quand on s'est rencontrés
21 pour que je pose deux gestes : de demander qu'il
22 vérifie les coûts et après ça, d'évaluer
23 l'implantation de mesures pour économiser
24 l'énergie, après ça c'est l'aspect technique qui
25 est allé là, j'étais pas là moi, j'étais pas

1 présent.

2 Q. **[619]** O.K. Mais alors comment ça se passe à ce
3 moment-là? Vous, vous avez envoyé, vous avez fait
4 une demande auprès de...

5 R. C'est, c'est mon confrère qui s'en est occupé à
6 l'intérieur de l'entreprise, c'est pas moi.

7 Q. **[620]** Donc il y a monsieur Guindon qui aurait fait
8 les demandes nécessaires pour que les relevés qu'il
9 y a à faire soient faits et que les
10 vérifications...

11 R. Que le travail, bien, si les professionnels ont
12 demandé d'avoir des données ou des relevés ou quoi
13 que ce soit, c'est... ça, j'étais pas là. Dans
14 cette partie-là, je suis pas là.

15 Q. **[621]** O.K. Monsieur Lagacé nous a indiqué qu'il
16 vous avait interpellé sur la rémunération de Dessau
17 pour tout ça, y compris la vôtre.

18 R. Moi, j'étais là, j'étais payé par le développement
19 des affaires de Dessau quand j'étais là, la même
20 chose pour Denis et c'est la même chose pour ceux
21 qui ont dû faire l'évaluation.

22 Q. **[622]** Parfait. Mais il est clair que Dessau ne
23 facture pas la ville pour ses conseils.

24 R. Tout à fait.

25 Q. **[623]** À ce moment-là, moi j'aimerais que vous

1 m'expliquiez l'objectif, je comprends qu'il y a un
2 objectif de développement des affaires, mais il
3 faut bien que ces affaires-là aboutissent, donc
4 comment est-ce que Dessau compte, parce que là,
5 vous avez aussi une expérience dans d'autres
6 projets similaires.

7 R. Tout à fait.

8 Q. **[624]** Comment est-ce que Dessau compte
9 éventuellement être rémunérée pour ça?

10 R. Regardez, c'est un projet qui était dans une
11 impasse, qui peut pas se faire, qui se fera pas.
12 C'est sûr, il est dans une impasse quand moi je
13 suis, quand je me présente au dossier. Donc
14 l'objectif de l'entreprise c'est que le projet
15 puisse aller de l'avant. Après ça, si on est
16 invités à soumissionner puis qu'on est les plus bas
17 soumissionnaires dans un des nombreux postes, parce
18 qu'il y a plusieurs, l'entreprise à l'époque était
19 très, très diversifié, aurait pu faire plusieurs
20 parties, ils auraient pu être capable de
21 soumissionner puis de se faire inviter puis si ils
22 sont les plus bas soumissionnaires, ils vont
23 gagner. Mais sans ça, le projet si il se fait pas,
24 il y a pas personne qui va avoir du travail,
25 personne.

1 Q. [625] Je comprends, mais on s'entend quand même que
2 Dessau n'agit pas, comment dire, pour le bien
3 public généralement. Son objectif c'est clairement
4 d'avoir la part belle.

5 R. C'était dirigé. C'était dirigé. Je veux dire, notre
6 intérêt c'est que le projet puisse aller de l'avant
7 et qu'on ait une chance de soumissionner.

8 Q. [626] Plus qu'une chance, que vous soyez...

9 R. Si on est intelligents on va couper le prix puis on
10 va être capables de l'obtenir.

11 (12:20:42)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. [627] Quand vous dites c'était dirigé, vous voulez
14 dire quoi?

15 R. On voulait que le projet se réalise. Si le projet
16 se réalise...

17 Q. [628] Dessau voulait que le projet se réalise.
18 C'est dans ce sens-là que vous dites « c'était
19 dirigé? »

20 R. Tout à fait. Sans ça, le projet, il se réalisera
21 pas, là.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. [629] Ça, je vous suis là-dessus. Mais on se
24 comprend que Dessau veut que Dessau réalise le
25 projet. Dessau n'est pas intéressé à faire tout ça

1 et à dépenser tout cet argent pour que Roche
2 réalise le projet, dans un monde idéal. Là, vous
3 allez m'expliquer... vous m'expliquez, je vous
4 comprends très bien, qu'après ça, ça sera la chance
5 au meilleur, mais...

6 R. C'est toujours comme ça.

7 Q. **[630]** L'objectif de Dessau, ultimement, soyons
8 clairs, c'est d'avoir le contrat?

9 R. Bien, tout à fait.

10 Q. **[631]** Bon, merci. C'est juste ça ma question. Donc,
11 ce que vous nous dites, c'est que vous êtes pas
12 d'accord avec l'allégation de monsieur Lagacé,
13 selon laquelle, après ça, Dessau va demander à la
14 ville que l'appel d'offres soit dirigé lui aussi,
15 et qu'il soit organisé d'une façon à s'assurer que
16 Dessau soit l'entreprise qui gagne le contrat?

17 R. Ça, j'ai pas demandé ça à monsieur Laga... à
18 monsieur Lagacé, sous aucune considération, et je
19 suis convaincu que mon confrère a fait pareil. Et
20 je ne pense pas qu'il ait dit ça non plus dans...
21 dans son témoignage.

22 Q. **[632]** Il a parlé d'appel d'offres dirigé.

23 R. Bien, l'appel d'offres, c'est eux qui le font.

24 Q. **[633]** Oui, mais il vous a expliqué que des
25 documents sont transmis à...

1 R. Ça, je savais pas.

2 Q. **[634]** ... la ville...

3 R. Ça, je suis pas au courant de ça.

4 Q. **[635]** Et que ces documents-là... ou que des
5 conditions vont être prévues - je vous explique,
6 là.

7 R. Je suis pas au courant de ça.

8 Q. **[636]** ... que des condi... Est-ce que vous avez
9 déjà... vous avez jamais entendu parler que ça se
10 faisait d'organiser les conditions de soumission de
11 façon à s'assurer qu'il y a au moins un nombre
12 restreint de soumissionnaires possibles?

13 R. C'est public.

14 Q. **[637]** Oui, mais vous comprenez... L'exemple que
15 monsieur Lagacé a donné dans son témoignage,
16 c'est : si vous demandez un soumissionnaire... ou
17 il faut que les soumissionnaires aient tous
18 construit vingt-cinq (25) piscines publiques. Ça
19 restreint le nombre de compagnies qui peuvent
20 soumissionner.

21 R. Mais j'ai... j'ai jamais vu vingt-cinq (25)
22 piscines publiques.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[638]** Non, mais l'allégorie demeure. Alors, il y a
25 moyen, n'est-ce pas, de bâtir la soumission pour

1 faire en sorte que l'étai se resserre sur très peu
2 de soumissionnaires.

3 R. Regardez, c'est les employés, la qualité de
4 l'entreprise, le nombre de projets réalisés... Il y
5 a au moins sept-huit entreprises qui sont capables
6 de compétitionner avec les mêmes qualités, les
7 mêmes qualités.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[639]** Mais vous conviendrez quand même avec moi et
10 avec madame la présidente que si on joue avec ces
11 paramètres-là, on peut se débrouiller pour que le
12 nombre de candidats...

13 R. Oui, mais j'ai pas vu les documents qui ont été
14 déposés. Si... s'ils voulaient exiger que ce soit
15 écrit le nom de monsieur X absolument, qu'il fasse
16 le projet... mais ça me surprendrait énormément que
17 ça aille jusque-là, mais j'ai pas vu les documents
18 de toute façon.

19 Q. **[640]** On y reviendra peut-être, mais la question
20 c'est si, généralement, est-ce que c'est - comment
21 dire - une façon de procéder que vous avez déjà
22 vue, vous, dans votre carrière et que vous avez
23 peut-être déjà aussi préconisée?

24 R. Non, c'est pas... c'est pas une façon de contrôler
25 les... les appels d'offres.

1 Q. **[641]** Donc vous, vous avez jamais été conscient que
2 ça se faisait ou que ça s'était déjà fait ou
3 qu'on...

4 R. Moi, là...

5 Q. **[642]** ... on organisait les choses comme ça? Pour
6 notre compréhension, là...

7 R. Là, vous êtes en train de dire, pour le diriger,
8 pour s'assurer que ça soit monsieur Untel qui...
9 qui l'obtienne. C'est ça que vous me demandez, là.
10 J'ai pas... moi, j'ai pas...

11 Q. **[643]** Pour maximiser les chances, au minimum; peut-
12 être pas pour s'assurer, pour garantir, mais pour
13 maximiser les chances.

14 R. Regardez...

15 Q. **[644]** Je vais de généreux avec vous.

16 R. Vous pouvez être généreux avec moi, là, mais moi,
17 j'ai pas vu ça.

18 Q. **[645]** Jamais dans votre vie?

19 R. Pas comme vous venez... pas pour... comment vous
20 venez de me... de me le demander.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[646]** Comment, alors?

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Q. **[647]** Dans... Là...

25 R. Pardon, excusez-moi, Madame?

1 Q. **[648]** ... si vous l'avez déjà vu... l'avez vu comme
2 ça, vous l'avez vu d'une autre?

3 R. Bien, je... vous me posez la question et je suis
4 pas dans mon domaine. Donc... je suis dans un autre
5 domaine où on a besoin d'avoir quel genre de
6 professionnel. Bien, ça prend un professionnel qui
7 a au moins dix (10) ans d'expérience, mais il y
8 a... tout le monde les remplit, ces existences-là.
9 Dix (10) ans d'expérience en... en ça, que c'est...
10 il a déjà fait le projet. Il en a déjà fait trois.
11 Habituellement, c'est trois que c'est exigé. C'est
12 la majorité des villes exigent ça. Il y a en
13 quelques-uns qui font cinq... cinq projets au lieu
14 de trois, mais pas vingt-cinq (25), tu sais. Pas
15 être aussi sélectif comme... comme vous venez de le
16 dire.

17 Q. **[649]** D'accord. Donc, ça, ça vous a jamais été...

18 R. C'est trop sélectif, ça.

19 Q. **[650]** Vous avez jamais procédé comme ça?

20 R. On n'a pas procédé comme ça. Moi, j'ai pas procédé
21 comme ça.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[651]** Dessau en avait fait combien de projets de
24 piscine?

25 R. Je suis pas capable de vous le dire, mais si...

1 si... il faudrait juste que... faire un coup de
2 téléphone à l'entreprise.

3 Q. **[652]** O.K. Et Roche en avait fait combien?

4 R. Non plus. Je sais pas. Mais il y a plusieurs,
5 écoutez... Il y a beaucoup de piscines au Québec,
6 ça fait qu'il y a beaucoup d'ingénieurs dans toutes
7 les firmes qui ont travaillé, beaucoup
8 d'architectes aussi.

9 (12:25:50)

10 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[653]** Vous avez eu... bon, vous avez accompagné
12 donc la ville et le document a été généré, la
13 demande de subvention a été déposée. Il y a eu
14 quelques autres rencontres dont monsieur Lagacé a
15 parlé dont une quelques mois plus tard avec
16 monsieur le Préfet justement dont vous parliez tout
17 à l'heure. Est-ce que vous vous souvenez de ce
18 repas-là?

19 R. Ah, tout à fait.

20 Q. **[654]** Quel était exactement l'objectif? Parce que
21 là, je pense que, là, à ce moment-là - si je vous
22 comprends bien, là - dans l'ensemble de votre
23 stratégie, vous avez monté le projet comme vous
24 avez conseillé qu'il soit monté. L'estimation a été
25 préparée dans le cadre... enfin, en suivant les...

1 les... vos propositions, les amendements que vous
2 jugiez nécessaires, et caetera, et c'est donc
3 pendant devant le ministre ou devant les instances
4 décisionnelles. Le deux (2) mars deux mille neuf
5 (2009), vous allez manger avec le Préfet, pourquoi?
6 R. Ce qu'on a présenté à monsieur le Préfet, c'est
7 est-ce que le projet aurait... serait plus légitime
8 au niveau régional si on avait la Ville de Piedmont
9 et de Morin-Heights qui étaient en régie
10 intermunicipale pour le passer au niveau régional.
11 Et on aurait pu signer, pour l'ensemble des autres
12 municipalités de la MRC, une entente
13 intermunicipale pour les services.

14 Parce que vous voyez, quand... quand un
15 enfant d'une municipalité va au hockey, est inscrit
16 au hockey, ça lui coûte cent dollars (100 \$), mais
17 l'enfant de la ville voisine qui va au hockey dans
18 cette ville-là, il y a des fois ça coûte deux cents
19 (200 \$) ou ça coûte trois cents (300 \$), ça coûte
20 plus cher qui vont à côté.

21 Donc, l'entente intermunicipale vient
22 essayer de geler les tarifs pour avoir une certaine
23 équité parce que la ville qui reçoit, elle a
24 l'intérêt de pouvoir charger un peu plus cher pour
25 faire payer moins cher à ses contribuables. Donc,

1 ça, c'était l'argumentaire qui était très... très
2 correct du préfet, hein, de pouvoir avoir un projet
3 qui couvre l'ensemble de la MRC puis que l'ensemble
4 de la MRC ait les mêmes prix. C'est ça qu'était la
5 volonté du préfet, ce qui était très légitime du
6 préfet. Et la rencontre a pas... ça a pas... ça a
7 pas abouti et ça a pas... ça a pas porté fruit.

8 Q. [655] Mais, moi, ce que j'essaie de saisir, c'est
9 pourquoi cette rencontre-là a eu lieu à cette date-
10 là alors que la demande de subvention est, à ce
11 moment-là, déjà déposée, donc le projet est déjà
12 disons ficelé comme on veut qu'il soit, là.

13 R. Oui, mais il faut... il faut que le projet ait un
14 assentiment régional, il faut que le projet ait un
15 assentiment régional, ça fait qu'il faut que le
16 préfet soit... soit... considère que ce projet-
17 là... le projet est déposé par Saint-Sauveur sous
18 un projet régional. Et je crois qu'à l'époque on
19 avait même des démarches qui ont été faites avec
20 Piedmont et Morin-Heights pour qu'ils viennent, par
21 résolution de conseil, rentrer dans le projet,
22 appuyer le projet, comme dire qu'ils sont partie
23 prenante dans le projet, ce qui n'a pas... Je ne
24 pense pas que ça a abouti ça non plus, là. Je pense
25 pas qu'ils les aient obtenus dans les deux

1 municipalités. Je pense que ça a achoppé avec les
2 deux municipalités.

3 Q. **[656]** Est-ce que c'est vous qui avez offert le
4 repas?

5 R. Tout à fait, c'est moi qui ai payé le repas, je
6 m'obstine même pas là-dessus.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 C'est le temps de prendre le repas.

9 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

10 C'est exactement ce que j'allais dire.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13

14 (14:04:18)

15 LA GREFFIÈRE :

16 Monsieur Côté, vous êtes toujours sous le même
17 serment.

18 R. Oui, Madame.

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Q. **[657]** Monsieur Côté, bon après-midi. On s'est
21 laissé tout à l'heure, on était au repas avec le
22 préfet, c'était... ça tombait bien. Avant qu'on
23 reprenne à ce point-là, je voudrais revenir un
24 petit peu en arrière sur la discussion qu'on a eu
25 un petit peu longuement sur la question des

1 documents dirigés ou appels d'offres dirigés. Je
2 voudrais vous soumettre peut-être, Madame
3 Blanchette, afficher l'onglet 6 - un document qui a
4 été... qui est un document type qui a été transmis
5 par Dessau à la municipalité de Saint-Sauveur où on
6 voit, là, qu'on peut, dans le document,
7 normalement, introduire le logo de la municipalité.
8 Ah, non, non. Vous pouvez pas naviguer dedans, vous
9 pouvez dessiner dessus si je vous y invite, mais...
10 Et si on descend un peu plus bas - Madame
11 Blanchette - ça, c'est celui qui a été transmis
12 concernant - le premier qu'on voit sur le dessus,
13 là - l'ingénierie mécanique et électricité. Et si
14 on va à la rubrique 4.1.2 qui est à la page 8 du
15 document papier, qui est donc probablement la
16 neuvième électronique.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Expérience et compétence.

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 C'est cela.

21 Q. [658] À la rubrique « Expérience et compétence de
22 la firme dans des mandats similaires », là, on voit
23 :

24 Le pointage sera basé sur une
25 évaluation globale des références

1 données. Démontrer sommairement
2 l'expérience pertinente de la firme
3 par rapport au présent projet. Citez
4 par ordre décroissant d'importance un
5 minimum de 5 projets à l'appel
6 d'offres et pour lesquels la firme
7 était responsable et a rendu des
8 services. [...]

9 en les décrivant et il faut que ce soit dans les
10 cinq années précédentes et en donner les
11 informations. Est-ce que c'est ça, c'est à ça que
12 vous faisiez référence tout à l'heure quand vous
13 parliez du fait que, des fois, c'étaient trois
14 projets, des fois, c'était trois ans, et caetera,
15 et caetera?

16 R. Ça peut être trois... et depuis les cinq dernières
17 années parce qu'il s'en construit pas à toutes les
18 années. Ça fait que c'est... cinq ans, ça, c'est
19 restrictif. Dans les dix (10) dernières années,
20 vous avez plus de chance d'avoir de joueurs.

21 Q. **[659]** D'accord. Donc, effectivement ça atteint un
22 peu le but qu'on discutait ce matin.

23 R. Tout à fait.

24 Q. **[660]** Ça permet de restreindre les...

25 R. Ça, c'est un document que j'avais jamais vu, là.

1 C'est... c'est la première fois, là, que vous me...

2 Q. [661] Que vous le voyez?

3 R. Que vous le voyez... que je le vois.

4 Q. [662] Donc, ce que vous me dites, c'est que vous
5 avez pas été impliqué dans la transmission de cette
6 proposition de document-là...

7 R. Absolument pas.

8 Q. [663] ... à la Ville de Saint-Sauveur.

9 R. Absolument pas.

10 Q. [664] Donc, ça laisserait monsieur Guindon
11 normalement, à priori, qui serait l'interlocuteur.

12 R. Tout à fait.

13 Q. [665] Si on va - Madame Blanchette...

14 LA GREFFIÈRE :

15 Vous allez le déposer.

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

17 Oui.

18 LA GREFFIÈRE :

19 1844.

20

21 174P-1844 : Documents transmis à la Ville par
22 Dessau projet de document d'appel
23 d'offres du 23 octobre 2009

24

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Q. **[666]** Et si on va à l'onglet 7 qui est le document
3 que la Ville de Saint-Sauveur a choisi de préparer
4 pour l'appel d'offres qui a effectivement eu lieu,
5 même si ultimement le projet n'a pas été construit.
6 Si on descend un peu, enfin, pas pour l'instant.
7 Donc, ça, c'est le document « Ingénierie ». Si on
8 va à la page... c'est pas paginé, c'est la rubrique
9 7.2.3 - un petit peu plus loin. Ah, la page
10 suivante - Quand on prend le critère retenu en ce
11 qui concerne l'expérience pertinente et
12 l'organisation de la firme, là on indique qu'on va
13 évaluer :

14 [...] l'expérience du soumissionnaire
15 en regard du projet, en considérant la
16 nature et l'importance de projets
17 réalisés par le professionnel [...]
18 similaires si possible [...]

19 R. Ça, c'est ouvert.

20 Q. **[667]** Ça, c'est beaucoup plus ouvert.

21 R. Tout à fait.

22 Q. **[668]** Parfait. Madame la Greffière...

23 LA GREFFIÈRE :

24 174P-1845.

25

1 174P-1845 Document d'appel d'offres de St-
2 Sauveur (ingénierie) du 2 mars 2010
3

4 Q. **[669]** Donc, vous aviez jamais vu le document, mais
5 est-ce que je comprends de votre explication que
6 c'était connu qu'on pouvait faire... que c'est une
7 méthode qui pouvait se...

8 R. Tout à fait.

9 Q. **[670]** ... qu'on pouvait adopter pour essayer de
10 disons limiter la compétition.

11 R. Tout à fait.

12 Q. **[671]** J'aimerais vous entendre aussi sur une
13 remarque que monsieur Lagacé a fait en ce qui
14 concernait la discussion qu'il a eue avec vous un
15 peu dans cette même optique. Il nous a indiqué que
16 quand il vous avait interpellé au sujet de la
17 question de savoir qui payait Dessau, dans la
18 mesure où il y avait des ingénieurs qui prenaient
19 des relevés, puis il y avait des documents qui
20 étaient générés, si je le cite, là, il dit que,
21 lui, ça l'inquiétait un peu parce que, lui, quand
22 il travaille pour quelqu'un, il s'attend à être
23 payé, puis quand quelqu'un travaille pour lui, il
24 s'attend à le payer. Il dit qu'il vous aurait
25 interpellé, à un moment donné, puis vous auriez

1 dit, à la question précise « tout d'un coup que
2 c'est pas votre firme qui obtient le contrat »,
3 vous auriez répondu « bien, ça, ça s'arrange. »
4 Est-ce que vous faisiez référence à ce genre de
5 chose?

6 R. Absolument pas.

7 Q. **[672]** Non?

8 R. Absolument pas. C'est que...

9 Q. **[673]** Est-ce que vous avez tenu ces propos-là à
10 monsieur...

11 R. Je ne pense pas que je l'ai dit de cette façon-là,
12 mais si c'est pour mes honoraires, c'est à peu près
13 une quinzaine d'heures que j'ai mises là-dedans. Ce
14 que vous êtes en train de me parler, c'est les
15 honoraires que l'entreprise aurait faits par la
16 suite. Et, ça, ça a dû rentrer dans le
17 développement des affaires. Moi, j'ai à peu près
18 une quinzaine d'heures de mis sur ce projet-là, là.

19 Q. **[674]** O.K.

20 R. C'est pas... c'est pas énorme, là, et...

21 Q. **[675]** Mais, il y a quand même des dépenses
22 encourues par la firme.

23 R. Des dépenses de... des dépenses de... c'est ça. Et
24 probablement que monsieur Guindon les a mises dans
25 le développement... dans le coût de développement

1 des affaires.

2 Q. **[676]** Avec, comme on disait, l'optique de les
3 récupérer par le contrat.

4 R. S'il avait eu... tout à fait. Il l'aurait épongé
5 dedans.

6 Q. **[677]** Le recrutement ou le recours à vos services,
7 tant du côté de monsieur Guindon que là ce qui est
8 expliqué à monsieur Lagacé et relié à votre
9 relation avec le ministre Whissell. Est-ce que vous
10 avez... Monsieur Lagacé a indiqué que vous aviez
11 passé des coups de téléphone ou pris des coups de
12 téléphone, je pourrais pas être catégorique, là, en
13 sa présence avec le ministre Whissell. Est-ce que
14 ça c'est produit ça, dans votre souvenir?

15 R. Aucune idée.

16 Q. **[678]** C'est possible, par contre?

17 R. C'est possible mais il faut... il faut qu'il soit
18 chanceux, il m'appelait pas douze (12) fois par
19 jour, là. Ça fait qu'il faut qu'il soit chanceux
20 pour tomber le moment précis où je suis avec
21 monsieur le maire, que lui appelle.

22 Q. **[679]** Est-ce que c'est possible que vous ayez fait
23 ça semblant de prendre un appel de monsieur
24 Whissell pour...

25 R. Non, j'aurais pas été jusque-là.

- 1 Q. **[680]** Vous êtes sûr?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[681]** Cela étant dit, vous avez discuté de ce
4 projet-là avec monsieur Whissell?
- 5 R. Oui.
- 6 Q. **[682]** Ça faisait partie de votre mandat
7 d'organisation de la stratégie politique, que vous
8 disiez, là. Et dans quels termes et à combien de
9 reprises, pouvez-vous m'en dire un peu plus?
- 10 R. Au minimum, une fois. Et ça a été... ça a été sa
11 position sur... son écrit qu'il a envoyé à la MRC,
12 que ça prend un projet qui est régional. Donc,
13 c'est toujours le même... la même chose; comment on
14 peut développer un projet régional à Saint-Sauveur
15 pour le faire considérer par la MRC? C'était ça
16 qu'est l'objectif.
- 17 Q. **[683]** O.K. Si monsieur Whissell donne pas son aval,
18 la subvention va pas de l'avant; ça, on est
19 d'accord là-dessus?
- 20 R. Aucune idée. Aucune idée, je sais pas si c'était
21 discrétionnaire.
- 22 Q. **[684]** Non, mais dans le sens...
- 23 R. Sincèrement, là.
- 24 Q. **[685]** ... monsieur Whissell est pas le ministre
25 pour la subvention, c'est le ministre qui gère,

1 disons, les priorités de projets dans la région,
2 l'administration de la région. C'est pas le
3 ministre des Sports et Loisirs qui est responsable
4 de l'octroi de la subvention. Ma question c'est :
5 Est-ce que, votre compréhension, un peu comme celle
6 de monsieur Lagacé, c'est que ça prend
7 l'assentiment de monsieur Whissell au projet, donc
8 il faut que le projet le satisfasse pour que ça
9 aille de l'avant?

10 R. Je suis pas sûr. Si la ministre avait voulu émettre
11 le... l'autorisation, elle l'aurait fait, là.

12 Q. **[686]** Vous êtes pas certain qu'on aurait pu
13 passer... on aurait peut-être pu passer outre?

14 R. Il aurait pu... la ministre aurait pu passer outre
15 du ministre. C'est pas son portefeuille.

16 Q. **[687]** Vous avez une relation privilégiée avec
17 monsieur Whissell?

18 R. Tout à fait.

19 Q. **[688]** On change tranquillement de sujet, là. Elle
20 vient d'où cette relation-là?

21 R. Ah, de longtemps. Il était simple député dans
22 l'opposition quand on s'est connus.

23 Q. **[689]** Dans quelles circonstances, si je puis vous
24 demander?

25 R. Je pense que c'est une activité qui avait eu lieu à

1 Québec, du parti. On s'était croisés et on s'est
2 développé des affinités, je l'ai côtoyé. Donc,
3 c'est comme ça que s'est développée ma relation
4 avec lui.

5 Q. [690] Et vous vous êtes éventuellement investi ou
6 impliqué dans son financement politique?

7 R. J'ai commencé, la première fois, à... premièrement,
8 à participer.

9 Q. [691] Donc, vous avez été...

10 R. Participant.

11 Q. [692] ... quelqu'un qu'il connaît.

12 R. Participant, tout à fait.

13 Q. [693] O.K. Je vous laisser aller. Tranquillement ça
14 s'est transformé en autre chose?

15 R. Oui, et j'ai fait... je pense que c'est deux
16 années, de toute façon ça doit être à quelque part
17 inscrit, là, j'ai fait deux années, j'ai été
18 solliciteur pour ses activités de deux années.

19 Q. [694] Vous diriez que c'est alors qu'il était dans
20 l'opposition ou c'est quand il était devenu...

21 R. Non, non. Non, non, quand il était...

22 Q. [695] Ministre?

23 R. ... député ou ministre.

24 Q. [696] (Inaudible) la question, député dans
25 l'opposition, vous êtes sûr que c'est au moment...

- 1 R. Non, il a été...
- 2 Q. **[697]** ... (inaudible) gouvernement ou...
- 3 R. Il a été... Le gouvernement était au pouvoir.
- 4 Q. **[698]** Le gouvernement était au pouvoir.
- 5 R. Il a pas été ministre immédiatement lors de
- 6 l'élection du gouvernement. Il a été ministre un
- 7 peu plus tard.
- 8 Q. **[699]** On se comprend là-dessus. La question c'est :
- 9 Est-ce que... Parce que vous aviez développé votre
- 10 relation avec lui alors qu'il était député dans
- 11 l'opposition.
- 12 R. Avant ça. Tout à fait.
- 13 Q. **[700]** Ma question c'est : Est-ce que c'est à cette
- 14 époque-là que vous...
- 15 R. Non.
- 16 Q. **[701]** ... faites du financement pour lui ou c'est
- 17 une fois qu'il est devenu...
- 18 R. Non, à ce moment-là j'étais celui qui était
- 19 sollicité.
- 20 Q. **[702]** D'accord, vous étiez un donateur.
- 21 R. Tout à fait. Et donc, tranquillement, cette
- 22 relation-là se transforme en une relation dans
- 23 laquelle vous... vous vous impliquez un peu plus et
- 24 vous devenez solliciteur?
- 25 R. Tout à fait.

1 Q. [703] Pas organisateur, c'est ça, vous faites une
2 distinction?

3 R. Ah, tout à fait.

4 Q. [704] C'est quoi la distinction qu'on peut faire?

5 R. C'est son... ses attachés... pas ses attachés,
6 c'est son... c'est son président d'association,
7 c'est l'organisation du Parti libéral de son comté
8 qui organisait l'activité de financement. C'est eux
9 qui planifiaient, qui choisissaient les dates, et
10 caetera, qui choisissaient les endroits.

11 Q. [705] Donc, dans un contexte où vous êtes impliqué
12 plus dans le financement à titre de solliciteur,
13 vous vous occupez pas d'organiser l'événement?

14 R. Exact.

15 Q. [706] Donc, c'est quoi, qu'est-ce que vous faites
16 exactement?

17 R. On appelle les... les gens et... il y avait une
18 liste de souscripteurs anciens et les nouveaux à
19 essayer d'appeler, et t'appelles tes amis pour les
20 solliciter à venir à l'activité de financement.

21 Q. [707] Est-ce que quand vous êtes allé en voyage de
22 pêche avec monsieur Whissell...

23 R. Hum.

24 Q. [708] Parce que vous êtes allé en voyage de pêche
25 avec monsieur Whissell?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. [709] Est-ce que c'est alors que vous êtes
3 souscripteur ou c'est une fois que vous êtes devenu
4 solliciteur?
- 5 R. Je suis pas capable de vous le dire.
- 6 Q. [710] Selon toute vraisemblance?
- 7 R. Sincèrement, je suis pas capable de vous dire si
8 cette année-là j'étais souscripteur ou solliciteur.
- 9 Q. [711] C'était quand, à peu près, que vous êtes
10 allé...
- 11 R. Je serais pas capable. Je pourrais vous revenir
12 puis la confirmer, la date, là... l'année. Je suis
13 pas capable de vous donner l'année, là, mais il
14 était ministre.
- 15 Q. [712] Il était ministre.
- 16 R. Il était ministre.
- 17 Q. [713] Donc, c'est postérieur à...
- 18 R. Si c'était la question, il était ministre.
- 19 Q. [714] Donc, c'est après qu'il soit devenu ministre.
20 Donc, à ce moment-là, ça... bien, dans un cas comme
21 dans l'autre, vous étiez plus susceptible d'être
22 devenu solliciteur?
- 23 R. Tout à fait.
- 24 Q. [715] C'est quoi les circonstances...
- 25 R. Mais j'ai pas fait ça à toutes les années, mais...

- 1 Q. **[716]** Le voyage, ça, ou la sollicitation?
- 2 R. La sollicitation.
- 3 Q. **[717]** Vous avez dit pendant deux années, je pense,
- 4 vous avez dit, c'est ça?
- 5 R. Oui, tout à fait.
- 6 Q. **[718]** Ce voyage, ça se passe dans quelles
- 7 circonstances? Pourquoi vous allez en voyage avec
- 8 monsieur Whissell?
- 9 R. C'est un voyage que lui avait jamais fait, à ce que
- 10 je sache. C'est un voyage de pêche au saumon. Ça
- 11 fait que j'ai été guide et... pour un ami, à lui
- 12 apprendre à pêcher le saumon.
- 13 Q. **[719]** Donc, vous avez invité monsieur Whissell à
- 14 vous accompagner?
- 15 R. Tout à fait.
- 16 Q. **[720]** Ça se passe où ce...
- 17 R. La rivière Saint-Jean.
- 18 Q. **[721]** Ça, c'est à quel endroit?
- 19 R. C'est sur la Côte-Nord.
- 20 Q. **[722]** Et ça, c'est un voyage qui était défrayé par
- 21 qui?
- 22 R. J'ai défrayé ma partie et il a défrayé sa... sa
- 23 partie.
- 24 Q. **[723]** Est-ce que votre partie à vous est remboursée
- 25 par... par votre employeur?

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[724]** Donc, je peux en conclure que vous êtes quand
3 même là à titre de représentant de Dessau?
- 4 R. Vous pouvez le dire.
- 5 Q. **[725]** Donc, c'est une forme de démarchage?
- 6 R. Vous pouvez le dire. Vous pouvez le confirmer.
- 7 Q. **[726]** Vous pouvez le confirmer?
- 8 R. Bien...
- 9 Q. **[727]** Vous avez fait beaucoup de voyages de ce
10 genre-là?
- 11 R. De pêche?
- 12 Q. **[728]** De tout... de tout ordre.
- 13 R. J'en ai fait avec d'autres clients qui sont pas
14 d'ordre politique, qui sont privés.
- 15 Q. **[729]** O.K.
- 16 R. Des hommes d'affaires privés.
- 17 Q. **[730]** Dans le public, des représentants dans le
18 public? Politiciens ou fonctionnaires?
- 19 R. Je sais... je sais de quel que vous voulez parler.
20 Je voulais parler de celui avec monsieur Lortie.
- 21 Q. **[731]** Ah non, je vous posais la question en
22 général. Là, vous dites qu'il y en a un avec
23 monsieur Lortie. O.K. Je comprends.
- 24 R. Et, celui-là, c'est un voyage personnel et ça a
25 lieu à Goose Bay, au Labrador.

1 Q. **[732]** Monsieur Lortie en question c'est monsieur...

2 R. Bruno Lortie.

3 Q. **[733]** D'accord. Qui occupe quelle fonction à ce
4 moment-là?

5 R. Il est chef de cabinet, mais je pense que c'était
6 aux Affaires municipales à l'époque, là.

7 Q. **[734]** O.K. Pour ce qui est de... en ce qui concerne
8 monsieur Whissell, si j'ai bien compris, la période
9 où il est ministre, avril deux mille sept (2007) à
10 septembre deux mille neuf (2009), c'est donc dans
11 cette fenêtre-là...

12 R. Tout à fait.

13 Q. **[735]** ... que le voyage a lieu. Est-ce que vous
14 savez si monsieur Whissell est allé développer
15 d'autres aptitudes sportives...

16 R. Pas avec moi.

17 Q. **[736]** ... à d'autres endroits avec d'autres gens?

18 R. Ah, ça je peux pas vous le dire.

19 Q. **[737]** Non? Il vous en a jamais parlé?

20 R. Non.

21 (14:18:29)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[738]** Quant à monsieur Lortie, il est chef de
24 cabinet de?

25 R. Madame Normandeau. Quel que soit le ministère, je

1 pense qu'elle a eu... qu'elle a dirigé.
2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 Q. **[739]** Quand vous faites la sollicitation...
4 R. Oui.

5 Q. **[740]** ... donc, on vous fournit une liste de gens à
6 appeler?
7 R. Hum.

8 Q. **[741]** Vous appelez ces gens-là pour leur
9 demander...
10 R. De venir participer à l'activité.

11 Q. **[742]** Et donc, de prévoir d'amener un chèque?
12 R. Tout à fait.

13 Q. **[743]** Pour le...
14 R. Chèque personnel.

15 Q. **[744]** ... pour le coût de l'activité. Est-ce que
16 vous ramassez les chèques?
17 R. Oui, à l'entrée et je les ai, dépendant de
18 l'activité, si vous me parlez de monsieur Whissell,
19 c'est les gens qui ont... c'est les gens... les
20 gens de l'association qui ont ramassé les chèques à
21 l'entrée. Et émis le... vous savez, quand... quand
22 ils font un chèque personnel, ils font remplir
23 un... un reçu temporaire, donc ça a été
24 l'association qui remplissait les reçus
25 temporaires. Tandis qu'aux activités à Nathalie, je

1 donnais les chèques à Bruno parce que c'est son
2 comté qui émettait les reçus temporaires, c'est
3 pas... c'est pas... c'était pas émis sur place.

4 Q. **[745]** Parfait. Vous avez été restaurateur pendant
5 une période aussi?

6 R. Oui, Monsieur.

7 Q. **[746]** Peut-être m'en dire un peu plus là-dessus.

8 R. Restaurant italien avec un bar de sushis à Québec.

9 Q. **[747]** O.K. Est-ce que ce restaurant... vous avez eu
10 l'occasion de recevoir des activités de financement
11 dans ce restaurant-là?

12 R. Oui.

13 Q. **[748]** Pour monsieur... dans le contexte qu'on
14 décrit-là ou...

15 R. Pas pour le Parti libéral du Québec.

16 Q. **[749]** Ah, dans d'autres contextes?

17 R. Pour le Parti libéral fédéral.

18 Q. **[750]** Ah. Pour madame Normandeau, vous avez aussi
19 fait du financement?

20 R. Oui, comme solliciteur.

21 Q. **[751]** Dans les mêmes années ou sur une période
22 différente?

23 R. Deux mille (2000)... deux mille cinq (2005) à deux
24 mille huit (2008).

25 Q. **[752]** Donc, il y avait un chevauchement, là, si

1 on... si on regarde... si on pense que peut-être
2 vous étiez solliciteur pendant la période où
3 monsieur Whissell était ministre?

4 R. Oui. Vous avez raison.

5 Q. **[753]** Donc, vous étiez à la fois solliciteur pour
6 madame Normandeau et monsieur Whissell et vous
7 organisiez, pour madame Normandeau un peu plus?

8 R. Il y avait un peu plus de choses à faire pour
9 madame Normandeau comparativement... de toute
10 façon, il était plus... plus important, j'avais...
11 on était moins nombreux que toute l'équipe que
12 monsieur Whissell avait de son comté.

13 Q. **[754]** Monsieur Whissell avait une grosse équipe
14 pour son comté?

15 R. Oui.

16 Q. **[755]** Comment vous êtes devenu impliqué dans le
17 financement pour monsieur Whissell?

18 R. C'est lui qui me l'a demandé.

19 Q. **[756]** Personnellement?

20 R. Tout à fait.

21 Q. **[757]** Il vous a dit pourquoi il pensait que vous
22 feriez un bon solliciteur?

23 R. Non, mais c'est lui qui me l'a demandé.

24 Q. **[758]** Vous avez aucune idée?

25 R. Puis c'est pas... puis j'ai pas la raison pourquoi.

1 Il faudrait lui demander. Je sais pas la raison
2 pour quoi faire qu'il me... qu'il me l'a demandé.

3 Q. [759] Vous savez pas pourquoi monsieur Whissell
4 vous a demandé à vous d'être solliciteur?

5 R. Non, non, j'ai pas les motifs, mais je... je suis
6 un bon solliciteur.

7 Q. [760] Vous étiez déjà connu que vous étiez
8 possiblement un bon solliciteur?

9 R. Probablement.

10 Q. [761] Est-ce que c'est le même patron en ce qui
11 concerne le cas de madame Normandeau, c'est-à-dire
12 vous êtes connu comme un bon solliciteur et
13 quelqu'un d'autre voudrait vous avoir dans son
14 équipe?

15 R. Non, ça, c'est Bruno qui m'a, qui me l'a demandé,
16 je pense que c'est en l'année deux mille cinq
17 (2005) qu'il me l'a demandé.

18 Q. [762] Monsieur Lortie?

19 R. C'est Bruno Lortie, excusez-moi. C'est Bruno Lortie
20 qui me l'a demandé.

21 Q. [763] Monsieur Lortie vous demande...
22 (14:22:04)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [764] Si je comprends, vous étiez ami avec monsieur
25 Lortie?

- 1 R. Depuis de très longue date, Madame.
- 2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :
- 3 Q. [765] Depuis quand environ?
- 4 R. Je vous dirais soixante-dix-neuf (79), quatre-
- 5 vingts (80).
- 6 Q. [766] Donc c'est quelqu'un que vous connaissez de
- 7 votre jeunesse.
- 8 R. Tout à fait. J'ai connu son père avant lui.
- 9 Q. [767] D'accord. Et c'est par monsieur Lortie que
- 10 vous vous êtes retrouvé impliqué dans le
- 11 financement de madame Normandeu?
- 12 R. Oui, Monsieur. Il faut que je dise oui à Madame.
- 13 Q. [768] Comment ça c'est passé votre recrutement au
- 14 sein de l'équipe de financement de madame
- 15 Normandeu? Comment vous avez été approché pour ça?
- 16 Est-ce qu'on vous a dit...
- 17 R. Ah, ça...
- 18 Q. [769] Vous avez commencé par être solliciteur, tout
- 19 de suite on vous a dit : « Il faudra organiser des
- 20 activités. »?
- 21 R. Je suis tombé solliciteur. On est, on,
- 22 immédiatement en deux mille cinq (2005).
- 23 Q. [770] Vous étiez...
- 24 R. On avait...
- 25 Q. [771] Vous étiez déjà donateur aussi dans ce cadre-

1 là? Vous donniez aussi à la campagne de madame
2 Normandeau avant?

3 R. Oui, mais pas à Montréal, à Québec.

4 Q. [772] O.K.

5 R. J'ai déjà donné à, j'ai participé aux activités de
6 monsieur Béchard et de Nathalie quand il était
7 député de l'opposition. J'étais un de ceux qui
8 étaient sollicités.

9 Q. [773] Hum, hum.

10 R. Et après ça j'ai, j'ai donné aussi à, j'allais aux
11 activités de Nathalie quand elle a été ministre,
12 mais à Québec, pas à Montréal.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. [774] Dites-moi, si vous connaissiez monsieur
15 Lortie depuis soixante-dix-neuf (79), c'était pas
16 la seule fois où vous êtes allé en voyage avec lui?

17 R. Oui, Madame.

18 Q. [775] C'était la seule fois?

19 R. Oui, Madame.

20 Q. [776] Vous êtes allé une seule fois...

21 R. Oui.

22 Q. [777] ... en voyage ou participé à une quelqu'autre
23 activité avec monsieur Lortie.

24 R. Pas de pêche, pas de... ni de chasse.

25 Q. [778] Et quoi d'autre?

- 1 R. Ni de... ni de activité quelconque.
- 2 Q. **[779]** Pas de golf, pas de...
- 3 R. Il est pas bon golfeur.
- 4 Q. **[780]** Ça va pas bien.
- 5 R. Non.
- 6 Q. **[781]** Est-ce qu'il y avait, est-ce qu'il y avait
7 autre chose avec laquelle vous avez...
- 8 R. Bien, il y a eu des soupers avec nos femmes, elles
9 se connaissent et elles s'apprécient ça fait que
10 c'est ça que j'ai eu.
- 11 Q. **[782]** O.K.
- 12 R. Ça, oui, Madame, mais j'ai pas eu de voyages avec
13 monsieur Lortie.
- 14 Q. **[783]** O.K. Mais est-ce que le fait d'être bon au
15 golf est vraiment un prérequis dans ce genre de
16 circonstances-là?
- 17 R. Quand vous jouez la fin de semaine et que vous
18 voulez avoir un peu de compétition, je vous dirais
19 oui, Madame, mais dans un tournoi de golf, ça,
20 c'est autre chose.
- 21 Q. **[784]** C'est ça.
- 22 R. Ça, c'est autre chose.
- 23 Q. **[785]** Alors donc je reviens à la question : avez-
24 vous déjà joué dans un tournoi de golf avec
25 monsieur Lortie?

- 1 R. Je pourrais pas vous le dire.
- 2 Q. **[786]** Où il n'avait pas à être, performer dans ce
3 domaine-là.
- 4 R. Je pourrais pas vous dire, mais je sais qu'il y a
5 eu beaucoup de tournois de golf où lui pouvait être
6 là aussi en même temps que moi, mais pas être sur
7 le même...
- 8 Q. **[787]** « Foursome ».
- 9 R. ... « foursome ».
- 10 Q. **[788]** O.K. Continuez Maître.
- 11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :
- 12 Q. **[789]** Vous nous avez expliqué tout à l'heure que,
13 bon, monsieur Lortie avec qui vous avez des liens
14 de longue date, vous étiez allé en voyage une fois
15 à la pêche, je sais pas vous avez dit où.
- 16 R. Au Labrador.
- 17 Q. **[790]** Au Labrador. Goose Bay vous avez dit, c'est
18 ça?
- 19 R. Goose Bay.
- 20 Q. **[791]** Et, encore une fois, c'était, vous invitiez
21 monsieur, bon, encore une fois, est-ce que vous
22 invitiez monsieur Lortie dans ce contexte-là aussi
23 ou?
- 24 R. Non, non, non. Et on faisait à manger là-bas. Il
25 fallait monter la nourriture puis faire à manger.

- 1 Q. [792] C'était...
- 2 R. C'est pas une pourvoirie, là, c'est pas, on n'était
3 pas dans une pourvoirie, c'était du travail.
- 4 Q. [793] Du camping sauvage.
- 5 R. Bien, pas sauvage mais quand il y a des ours, c'est
6 pas intéressant.
- 7 Q. [794] Et, encore là, par contre, vous étiez
8 remboursé par votre entreprise.
- 9 R. Comme je vous ai répondu tout à l'heure, oui.
- 10 Q. [795] Ça va. Donc c'était aussi perçu de ce point
11 de vue là comme une forme de démarchage : on
12 maintient les relations. Est-ce que c'était une
13 pratique fréquente chez Dessau en ce qui concerne
14 les...
- 15 R. Oui.
- 16 Q. [796] ... les représentants, même pour les gens qui
17 sont des représentants...
- 18 R. Oui..
- 19 Q. [797] ... de la classe politique ou les...
- 20 R. Je vous le confirme.
- 21 LA PRÉSIDENTE :
- 22 Q. [798] Dites-moi, combien ça pouvait coûter à peu
23 près ces voyages-là?
- 24 R. À la Rivière-Saint-Jean ça doit être de l'ordre de,
25 entre trois mille cinq cents (3500) et quatre mille

1 dollars (4000) pour la, pour les droits de pêche.
2 Ça veut dire que ça comprend la nourriture, les
3 guides qui sont là, les canots, et caetera, par
4 personne. Par perche, on appelle ça par perche.

5 Q. [799] O.K.

6 R. À Goose Bay c'est un autre, c'est l'avion qu'il
7 fallait payer pour monter là, c'est ça qui était
8 notre principal puis amener la nourriture.

9 Q. [800] Est-ce que c'est vous qui payiez l'avion?

10 R. Je payais mon avion. Et lui, il a payé son avion.

11 Q. [801] O.K. Et c'était, c'était vraiment par
12 intérêt. Vous, on sait que c'était pour du
13 démarchage, j'imagine que vous vouliez...

14 R. Je vous dirais que quand on était là, Madame,
15 c'était...

16 Q. [802] Agréable.

17 R. Oh non! C'était pour la pêche, Madame. Si vous me
18 regardez les yeux, c'était pour la pêche.

19 Q. [803] O.K.

20 R. Je vous le jure.

21 Q. [804] O.K. Mais les deux, autant monsieur Whissell
22 que monsieur Lortie, ils avaient, ils aimaient
23 assez ça pour payer eux mêmes leurs billets?

24 R. Je vais vous dire, monsieur Lortie aime la pêche.

25 Q. [805] Hum, hum.

- 1 R. C'est un bon pêcheur. Monsieur Whissell est pas
2 nécessairement un bon pêcheur, mais il a les
3 moyens...
- 4 Q. **[806]** Il connaissait pas ça. Vous avez dit que
5 c'était la première fois.
- 6 R. Mais il a les moyens d'y aller.
- 7 Q. **[807]** O.K.
- 8 R. Mais vraiment, il y avait pas de problème de son
9 côté.
- 10 Q. **[808]** Et vous êtes certain que dans chacun des deux
11 cas c'est pas la firme Dessau qui a défrayé les
12 coûts?
- 13 R. Tout à fait, Madame.
- 14 Q. **[809]** O.K. Continuez, maître.
- 15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :
- 16 Q. **[810]** Vous dites que c'était, bon, fréquent et
17 peut-être même encouragé. Est-ce que vous avez des
18 exemples en tête d'autres voyages de cet ordre qui
19 auraient impliqué certains de vos collègues et
20 peut-être des...
- 21 R. Ça, il faudrait leur demander. Je suis plus à
22 l'entreprise, en plus.
- 23 Q. **[811]** Non, pas récemment, mais est-ce que vous avez
24 eu connaissance de certains de ces voyages...
- 25 R. Il y a eu d'autres voyages de pêche dans

1 l'entreprise, là.

2 Q. **[812]** Certains dont vous auriez eu connaissance?

3 R. Je sais qu'il y en a eu, des voyages...

4 Q. **[813]** O.K.

5 R. ... dans l'entreprise. Ça fait que, regarde, il
6 faut juste leur demander.

7 Q. **[814]** Non, mais de façon plus spécifique, est-ce
8 que vous, vous avez souvenir que telle, telle,
9 telle personne...

10 R. Non, je serais pas capable de vous dire, mais je
11 sais qu'il y en a déjà eu. Je vous confirme qu'il y
12 en a eu.

13 Q. **[815]** Le financement de madame Normandeau, là, on
14 était parti un peu de là. Bon, à partir du moment
15 où vous vous impliquez, j'aimerais que vous
16 m'expliquiez un peu comment ça se passe. Quels sont
17 vos res... On vous met en charge d'organiser une
18 activité, là.

19 R. Je fais des appels téléphoniques et on fixe la date
20 en fonction de l'agenda de... de madame. On fait
21 des appels téléphoniques. Les gens... les gens nous
22 disent s'ils viennent, s'ils ne viennent pas. Et on
23 fait une liste de... de donateurs. Et on fait...
24 Ils se présentent le soir même. On récupère leurs
25 chèques et on les envoie au parti.

- 1 Q. **[816]** O.K. Mais puis dans... dans le plus fin
2 détail. Au départ, vous avez... vous avez expliqué
3 dans le cas de monsieur Whissell qu'on vous
4 fournissait une liste, vous, comme solliciteur. Là,
5 vous êtes organisateur. Est-ce que c'est vous qui
6 générez la liste, à ce moment-là?
- 7 R. Non. Non, non. On nous a donné une liste de départ,
8 de solliciteur. De toute façon, la première fois,
9 c'est... La deuxième fois, c'est... on part de la
10 première. Ça fait que déjà pas pire, mais la
11 première fois, ils nous ont donné une liste des
12 souscripteurs qu'ils avaient. Ça, c'est
13 probablement venu... venu du central.
- 14 Q. **[817]** O.K. Quand vous dites « il », c'est monsieur
15 Lortie qui vous remet ça?
- 16 R. Tout à fait.
- 17 Q. **[818]** Donc, monsieur Lortie vous remet une liste de
18 gens qui sont des invités potentiels ou des gens à
19 solliciter?
- 20 R. Des gens à solliciter.
- 21 Q. **[819]** Donc, vous, vous faites... vous distribuez le
22 travail vous-même comme organisateur à travers les
23 différents...
- 24 R. Je fais les appels téléphoniques. Et comme... comme
25 on sait un peu d'avance la date qui est déjà

1 fixée... ça fait que, à toutes les fois qu'on
2 rencontre quelqu'un, on le sollicite.

3 Q. **[820]** O.K. Si, Madame Blanchette, on va à l'onglet
4 3, on a un (inaudible) électronique, intitulé en
5 objet « Cocktail 10 novembre 2005 ». On voit qu'on
6 a une transmission « Bonjour, » qui est adressée à
7 monsieur Lortie au ministère des Affaires
8 municipales.

9 Bonjour, tel que convenu, je vous fais
10 parvenir la liste. Bonne journée.

11 On voit que l'adresse vient de cote@enviram.ca,
12 enviram.ca, pardon. Et on a, si on va plus loin,
13 Madame Blanchette, deux pages plus loin, une pièce
14 jointe qui comprend une liste, bien, enfin, deux
15 listes : une de dix-huit (18) noms et une de vingt-
16 cinq (25) noms aussi, catégorisée « Personnes à
17 inviter » et ensuite catégorisée « Entreprises à
18 solliciter ». Est-ce que vous pourriez me parler de
19 ce... est-ce que vous reconnaissez ce document-là?

20 R. Tout à fait.

21 Q. **[821]** Ces deux documents-là? Est-ce que..

22 R. Tout à fait. C'est moi qui l'ai rédigé à... à la
23 main, mais je n'ai pas de... d'ordinateur, ça fait
24 que c'est quelqu'un de mon bureau qui l'a
25 transféré.

1 Q. **[822]** Donc, ça a été tapé et transmis à monsieur
2 Lortie sur vos instructions, si je comprends bien?

3 R. Tout à fait.

4 Q. **[823]** J'aimerais que vous m'expliquiez un peu le
5 contexte et comment cette liste-là est construite.

6 R. Elle est construite... elle... cette liste-là,
7 c'est la liste avant l'événement.

8 Q. **[824]** O.K.

9 R. Même si c'est marqué « Entreprises à solliciter »
10 elles ont déjà été sollicitées. Donc, c'est ceux
11 qui vont être pré... qui devraient être présents
12 lors de l'activité.

13 Q. **[825]** O.K.

14 R. Donc, à toutes les fois... à toutes les fois qu'un
15 ministre - ça doit être comme ça dans tous les
16 partis - quand un ministre, quand il y a une
17 activité de financement, se présente, il veut
18 savoir qui est présent là-bas. Donc, c'est la liste
19 de tous les gens qui vont être présents, qui
20 devraient être présents à l'endroit. Ça fait que
21 s'il a des questions à poser, le ministre - le
22 ministre ou la ministre - il est au courant de...
23 de... des gens qui sont présents. Donc, en ce
24 moment, tous les... les gens qui sont présents, ou
25 susceptibles d'être présents, sont là.

- 1 Q. **[826]** Et ça, c'est la première catégorie. Est-ce
2 que la deuxième catégorie...
- 3 R. Ah, c'est la même chose, que ce soit la 1 ou la 2,
4 là, c'est la... exactement la même chose. C'est les
5 gens qui devraient là.
- 6 Q. **[827]** O.K. Donc, les contacts qu'on voit pour les
7 entreprises à solliciter - parce qu'on s'entend que
8 ce qui est indiqué, c'est qu'on sollicite des
9 entreprises pas les individus - qui sont en
10 dessous, sont des gens qui vont être présents
11 aussi?
- 12 R. Qui devraient être présents.
- 13 Q. **[828]** Qui devraient être présents. De même que les
14 maires qui sont en haut.
- 15 R. Tout à fait.
- 16 Q. **[829]** Est-ce que ma compréhension est la bonne? Si
17 je comprends bien, les entreprises à solliciter ont
18 acheté les billets. Les gens qui sont dans la liste
19 des personnes à inviter, ce sont les gens qui sont
20 invités mais qui n'ont pas acheté les billets comme
21 tels.
- 22 R. Majoritairement. Ça veut pas dire qu'il y en a pas
23 qui ont pas payé leur place en propre...
- 24 Q. **[830]** Hum hum.
- 25 R. ... mais majoritairement.

1 Q. **[831]** Donc, majoritairement, les billets ont été
2 achetés par les gens de la colonne de... de la
3 deuxième colonne, enfin, de la deuxième
4 catégorie...

5 R. Tout à fait.

6 Q. **[832]** ... pour pouvoir inviter les gens de la
7 première catégorie?

8 R. Exact.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[833]** En fait, si je comprends bien, là, quand on
11 parle d'entreprises à solliciter pour l'achat de
12 billets, la première liste, c'est la liste des
13 entreprises à contacter, et la deuxième liste,
14 c'est le contact dans l'entreprise à contacter.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[834]** Dans la deuxième catégorie, oui.

17 R. Exact.

18 Q. **[835]** Oui.

19 R. Dans le fond, elles auraient dû être inversées,
20 hein? On aurait dû dire le contact puis, dans
21 quelle entreprise il est. Mais, regarde, il est
22 présenté... il est présenté comme ça, là.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[836]** Si vous me permettez. Vous l'avez présenté :
25 c'est l'entreprise que vous sollicitez, et le

1 contact dans l'entreprise est la personne qui est
2 écrite à la droite du nom de l'entreprise, là. On
3 va pas jouer sur les mots. C'est ça?

4 R. Oui, tout à fait, c'est marqué.

5 Q. **[837]** C'est ça.

6 (14:33:51)

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Q. **[838]** Et ce qui est clair aussi c'est que... ça
9 veut dire que l'identité des invités de la première
10 liste, celle de dix-huit (18) noms...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Si vous me permettez.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Allez-y.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Je m'excuse, Maître Lussiaà-Berdou.

17 Q. **[839]** Parce que, si vous me permettez, si je
18 suivais votre raisonnement à vous, là, que
19 Gilles... Guy Desjardins soit chez Simard Beaudry
20 ou pas n'aurait absolument aucune importance. Tout
21 ce que vous auriez à faire, c'est la liste des gens
22 puis c'est tout. Ce qui est important...

23 R. Oui.

24 Q. **[840]** ... c'est la compagnie et pas le nom à côté.

25 R. Oui.

- 1 Q. **[841]** Le nom à côté, il est accessoire. Le nom à
2 côté, il est accessoire pour pouvoir établir la
3 liste des personnes qui font partie de Simard et
4 Beaudry et combien Simard et Beaudry va pouvoir
5 fournir?
- 6 R. Je ne le vois pas comme... comme vous l'avez en
7 perception parce que les gens qui sont là c'est eux
8 que j'ai appelés.
- 9 Q. **[842]** Oui, c'est sûr...
- 10 R. Les gens qui sont là, là, c'est eux.
- 11 Q. **[843]** C'est sûr parce que la compagnie Simard et
12 Beaudry, elle répond pas, c'est une personne chez
13 Simard et Beaudry qui répond.
- 14 R. Donc, ceux... ceux qu'on voit sur la liste qu'on...
15 qu'on nous donne au départ...
- 16 Q. **[844]** Hum hum.
- 17 R. ... c'est pas une liste de compagnies. Ce qu'ils
18 nous donnent c'est une liste de noms.
- 19 Q. **[845]** Mais si ça avait été ça, on aurait la liste
20 de noms avant...
- 21 R. Oui, mais ça c'est la liste...
- 22 Q. **[846]** ... puis la liste de compagnies après.
- 23 R. Oui. Ce que je vous dis c'est que ça, cette liste-
24 là, c'est la liste que, moi, j'ai construite. C'est
25 pas la liste que... que j'ai... que j'ai reçue,

1 c'est la liste que, moi, j'ai construite.

2 Q. **[847]** Quand vous l'avez constituée, vous l'avez
3 constituée en fonction du nom des compagnies?

4 R. C'est écrit, Madame.

5 Q. **[848]** C'est ça. O.K.

6 Continuez...

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Q. **[849]** C'est une forme de lapsus révélateur, ce qui
9 compte c'est l'entreprise, on s'entend?

10 R. Oui, regardez, je... je veux pas forcer à changer
11 votre opinion là-dessus.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[850]** Non, non, c'est pas une question de changer
14 d'opinion. C'est vous qui dites « Oui », là. « Oui,
15 c'est ça. »

16 R. Bien, c'est là. C'est écrit.

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Q. **[851]** Et, si je comprends bien, ce sont aussi ces
19 entreprises-là, ou les contacts, je vais vous
20 donner un petit peu de corde là-dessus, qui ont
21 participé à choisir les gens qui seraient invités
22 en haut, là?

23 R. Oui, Monsieur.

24 Q. **[852]** Et, si je vous suis... si je vous suis bien,
25 on récapitule l'identité des gens qui sont

1 susceptibles d'être présents et on recommuniqué ça,
2 évidemment, au ministre pour qu'il soit en mesure
3 d'éviter les mauvaises surprises, que ça soit au
4 niveau des...

5 R. Des sujets qui peuvent être interpellés.

6 Q. **[853]** Oui, ou j'imagine si on veut spéculer sur
7 l'identité des gens présents aussi. Il y a peut-
8 être des gens que le ministre veut pas croiser.
9 Mais, généralement, il y a un intérêt pour le
10 cabinet de savoir qui va être présent à cette
11 activité-là?

12 R. Oui.

13 Q. **[854]** Vous avez organisé beaucoup d'activités...
14 Madame la Greffière, je sais pas si on a coté...
15 LA GREFFIÈRE :
16 Alors, c'est 174P-1846.

17
18 174P-1846 : Courriel de Côté à Lortie du 9
19 novembre 2005 - Cocktail 10 novembre
20 2005

21
22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. **[855]** Dans ce contexte-là, je sais pas, est-ce que,
24 cette activité-là, vous étiez organisateur de
25 l'activité, c'est ce qui explique le va-et-vient de

1 listes ou vous étiez juste solliciteur?

2 R. Je suis solliciteur, mais j'ai écrit la liste.

3 Q. **[856]** O.K. Dans le cadre des campagnes pour madame
4 Normandeau, vous avez fait combien... vous avez
5 organisé combien de... vous avez parlé de quatre
6 années?

7 R. Comme je vous ai dit, la dernière fois, deux mille
8 cinq (2005), deux mille six (2006), deux mille sept
9 (2007) et deux mille huit (2008).

10 Q. **[857]** Et ça veut dire combien d'événements, c'est
11 ça que je voulais dire? Vous avez... c'est un
12 événement par année, c'est...

13 R. Tout à fait, c'est une activité par année.

14 Q. **[858]** Vous organisez une seule activité par année?

15 R. Oui, c'est comme ça que ça a été comptabilisé.

16 Q. **[859]** Parfait. Et le lieu de l'activité, c'est vous
17 qui le choisissez?

18 R. Des fois, oui, et quand c'était sur l'île de
19 Montréal, le Parti a une entente avec Le Reine
20 Élisabeth, donc ils choisissent Le Reine Élisabeth,
21 des salles du Reine Élisabeth.

22 Q. **[860]** Donc, ça a toujours été au Reine Élisabeth?

23 R. Non, non, parce que Le Reine Élisabeth était occupé
24 une des années puis ils m'ont... on a demandé de
25 choisir un autre endroit et ça a été au restaurant

1 Le Portus. Portus.

2 Q. **[861]** Si la liste qu'on vient de voir, là, qui est
3 à l'écran, c'était la liste de deux mille cinq
4 (2005), donc c'est la première année que vous
5 faites ça, j'en conclus que, les années suivantes,
6 les listes vont partir de celle-là?

7 R. Exact.

8 Q. **[862]** C'est ce que (inaudible).

9 R. Il peut y avoir des gens en moins ou des gens en
10 plus.

11 Q. **[863]** Parfait.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[864]** Qu'est-ce que c'est à la... 18, huissier?

14 R. C'est un de mes amis qui est huissier.

15 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

16 Q. **[865]** Monsieur Zambito a témoigné à l'effet que
17 vous aviez organisé une activité pour monsieur
18 Normandeau (sic) le quinze (15) octobre deux mille
19 neuf (2009).

20 R. À ma connaissance, j'ai arrêté en deux mille huit
21 (2008).

22 Q. **[866]** Pour quelle raison vous avez arrêté en deux
23 mille huit (2008)?

24 R. Parce que j'ai sorti dans les journaux et j'ai dit
25 à monsieur Lortie que j'allais me retirer, ce que

1 j'ai fait.

2 Q. **[867]** Donc, vous avez cessé...

3 R. Mais je comprends pas pourquoi il... pourquoi
4 j'aurais fait une activité en deux mille neuf
5 (2009). Et de toute façon...

6 (14:39:25)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[868]** Vous avez sorti dans les journaux?

9 R. Oui, comme quoi que je faisais des activités de...
10 de Nathalie. Beaucoup de coupures de presse.

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

12 Q. **[869]** Donc, dans la presse, en deux mille huit
13 (2008), il y a votre... votre identité comme
14 solliciteur et organisateur de financement est
15 devenue publique?

16 R. Exact.

17 Q. **[870]** Et ça, c'est problématique en quoi? Qu'est-ce
18 qui... qu'est-ce qui fait...

19 R. Je suis pas un homme public. Je le deviens
20 aujourd'hui, là, ça fait que je suis pas un homme
21 public, ça fait que j'aimais pas ça, là, d'être un
22 homme public. Donc, j'ai... j'ai dit à Bruno que
23 j'allais arrêter de faire de la sollicitation, ce
24 que j'ai fait, j'ai arrêté de faire de la sollicité
25 (sic).

1 Q. **[871]** Mais dans... bien enfin, je vous pose la
2 question candidement, mais une certaine optique,
3 c'est pas positif pour la sollicitation que vous
4 soyez... que vous deveniez public?

5 R. Non. C'est pas le but recherché. Le but recherché
6 c'était d'aider Nathalie à... à ramasser des sous
7 pour son élection. C'est ça l'intérêt quand on est
8 militant.

9 Q. **[872]** Là, vous avez vos invités qui viennent à
10 l'activité de financement. Vous avez expliqué que
11 vous ramassez les chèques et vous... en ce qui
12 concerne madame Normandeau, en tout cas, vous
13 ramassez les chèques, vous les remettez à monsieur
14 Lortie, c'est ça?

15 R. Exact.

16 Q. **[873]** Chaque activité rapporte combien environ?

17 R. Je vous aurais dit une quarantaine de mille
18 dollars.

19 Q. **[874]** O.K. Et c'est en chèques...

20 R. Oui.

21 Q. **[875]** ... de combien? Le coût de l'activité?

22 R. Soit cinq cents (500) ou mille (1000) s'ils ont
23 acheté deux billets. Dépendant si le billet est
24 cinq cents (500) ou mille (1000), mais à mon avis,
25 c'est... c'est cinq cents (500).

1 Q. [876] Et là, ce sont des chèques qui sont amenés
2 par les gens, les gens qui sont des représentants
3 des entreprises à solliciter?

4 R. Bien ceux qui viennent à l'activité.

5 Q. [877] Parce que ceux qui ont... ceux qui ont
6 demandé à ce qu'un maire soit présent et qui payent
7 pour, ils font comment, s'ils veulent venir eux
8 aussi?

9 R. Bien, ils ont payé. Les places sont payées.

10 Q. [878] Je comprends, mais alors, à ce moment-là, ça
11 veut dire qu'une entreprise donnée, si on reprend
12 la liste, là...

13 R. Un individu a fait un chèque, parce que c'est pas
14 des chèques d'entreprises, là...

15 Q. [879] Oui. Bien c'est ça ma question. C'est que là,
16 vous avez, mettons, par exemple, monsieur Guy
17 Desjardins de Simard et Beaudry. Si monsieur Guy
18 Desjardins, là - c'est complètement spéculatif de
19 ma part - je prends un premier nom au hasard - veut
20 que le maire de Saint-Jérôme soit présent, il vous
21 a demandé à ce qu'il soit invité?

22 R. C'est lui qui l'a invité, c'est pas moi.

23 Q. [880] Bon, c'est lui qui l'a invité, O.K. Ça veut
24 donc dire qu'il doit payer deux billets?

25 R. Exact.

1 Q. **[881]** Bon. Il fait un chèque personnel de deux cent
2 cinquante dollars (250 \$) ou de cinq cents dollars
3 (500 \$) dépendant du coût. Qui fait le chèque pour
4 le maire?

5 R. C'est lui.

6 Q. **[882]** C'est lui aussi? Là, ça sera pas un deuxième
7 chèque à son nom? Oui?

8 R. Bien ça dépend si sa limite est atteinte.

9 Q. **[883]** O.K.

10 R. Sa limite personnelle.

11 Q. **[884]** Et dans votre souvenir, est-ce que ça arrive
12 qu'ils arrivent avec des chèques de quelqu'un
13 d'autres qui soit pas présent?

14 R. Je sais pas, je peux pas vous dire, mais ça a dû
15 arriver, c'est sûr.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[885]** Mais ce qu'on essaie de savoir, c'est comme
18 la première liste, là, la liste des maires, il
19 semblerait qu'ils ne paient pas.

20 R. Exact.

21 Q. **[886]** Bon. Ils sont invités...

22 R. Il y en a peut-être quelques-uns, je voudrais
23 pas... je voudrais pas les offusquer, mais il y a
24 peut-être quelques-uns qui ont payé d'eux-mêmes.
25 Mais les maires qui ont été là ont été invités.

- 1 Q. **[887]** Mais vous savez pas qui?
- 2 R. Exact.
- 3 Q. **[888]** Bon.
- 4 R. Bien on pourrait... on pourrait, en regardant les
- 5 résultats de l'activité, trouver les chèques pour
- 6 savoir qui a payé.
- 7 Q. **[889]** Mais ce qu'on cherche à déterminer, c'est
- 8 qu'en réalité, la liste du haut est déterminée par
- 9 la liste du bas. Donc...
- 10 R. Exact.
- 11 Q. **[890]** ... les gens qui sont sur la liste d'en bas
- 12 veulent voir les gens qui sont sur la liste d'en
- 13 haut, c'est ça? Alors, comme ils veulent les voir
- 14 et qu'ils les invitent, est-ce que c'est la liste
- 15 d'en bas, les personnes d'en bas qui invitent les
- 16 personnes d'en haut?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[891]** Bon. Alors, comme ce sont elles qui les
- 19 invitent, la plupart du temps, ce sont eux qui
- 20 payent, ils payent...
- 21 R. Oui.
- 22 Q. **[892]** ... pour la liste d'en haut?
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[893]** Alors donc, comment ça se passe? Est-ce
- 25 qu'ils font deux chèques? Un chèque... deux chèques

1 à leur nom?

2 R. Ou un chèque... un chèque qui couvre le montant des
3 deux.

4 Q. **[894]** Ou un chèque qui couvre le montant des deux,
5 mais s'ils ont dépassé leur limite permise, il
6 arrive quoi?

7 R. Ah! C'est... Bien, sûrement que c'est un chèque
8 d'une autre personne qui est arrivé.

9 Q. **[895]** Et vous, en tant que sollicitateur, vous ne les
10 regardiez pas les chèques?

11 R. Non, non. Ça, je dois vous avouer, c'est, d'abord
12 que j'ai un chèque qui couvre le montant de sa
13 contribution.

14 Q. **[896]** O.K. Alors...

15 R. Je ne regardais pas les... si la personne qui était
16 devant moi était celui qui a mis son nom dans le
17 bas du chèque.

18 Q. **[897]** Mais ça arrivait que des personnes donnaient
19 ou vous receviez des chèques et que la personne
20 n'était pas là.

21 R. Tout à fait. Tant dans les deux cas, Madame. Tant
22 que la personne était pas là, mais elle devait
23 venir puis elle était vraiment pas là.

24 Q. **[898]** Hum, hum.

25 R. Ou autant c'est une autre personne qui l'a

1 remplacée...

2 Q. **[899]** Oui.

3 R. ... pour être là.

4 Q. **[900]** Oui.

5 R. Autant dans les deux situations.

6 Q. **[901]** Oui, tout à fait.

7 (14:44:33)

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[902]** Vous, vous vérifiez simplement que le chèque
10 était un chèque personnel

11 R. Exact, c'est pas un chèque de compagnie.

12 Q. **[903]** Parfait. Quand vous étiez chez... quand vous
13 étiez propriétaire d'Enviram, vos employés
14 faisaient des donations?

15 R. Oui.

16 Q. **[904]** Et vous remboursiez ces donations-là? Exact?

17 R. Oui.

18 Q. **[905]** C'était organisé comme ça si on peut dire?

19 R. Tout à fait.

20 Q. **[906]** Qu'est-ce que vous demandiez exactement?

21 C'est-à-dire que ces contributions-là étaient
22 demandées par vous au départ, vous souhaitiez...

23 R. Ou on était sollicités pour aller à telle activité
24 puis un des employés y allait puis il mettait
25 son... son... sur son compte de dépenses le montant

1 de l'activité qu'il avait à faire.

2 Q. [907] Et vous, vous, l'entreprise faisait un chèque
3 de remboursement.

4 R. De remboursement de dépenses.

5 Q. [908] À votre connaissance, ça continue à
6 fonctionner comme ça une fois que vous avez cessé
7 d'être, disons, propriétaire de l'entreprise...

8 R. Tout à fait.

9 Q. [909] ... puis qu'elle est devenue une filiale
10 de... Est-ce qu'il est venu un moment donné où chez
11 Dessau on vous a demandé de cesser de contribuer?

12 R. Oui. À... et je pense que c'est en deux mille, deux
13 mille onze (2011) je pense ou, j'ai pas mes, mais
14 j'ai arrêté, là, et après ça j'ai eu droit l'année
15 dernière, cette année, deux mille quatorze (2014).
16 Je pense en deux mille douze (2012) ou deux mille
17 treize (2013) j'ai pas soumissionné, j'ai pas
18 soumissionné, j'ai pas de... souscrit.

19 Q. [910] Si on va, Madame Blanchette, à l'onglet
20 numéro 4.

21 LA GREFFIÈRE :
22 1847.

23 Q. [911] Si on descend, ça c'est le...

24

25 174P-1847 : Données du Directeur général des

1 élections du Québec (DGE) concernant
2 les dons faits par Christian Côté et
3 les membres de sa famille aux partis
4 politiques provinciaux

5

6 R. Deux mille douze (2012).

7 Q. **[912]** Donc deux mille douze (2012).

8 R. On m'a demandé de pas souscrire. Ils trouvaient que
9 j'étais trop visible ça fait que l'entreprise m'a
10 demandé de pas souscrire et vous voyez, j'ai
11 recommencé en deux mille treize (2013) et en deux
12 mille quatorze (2014).

13 Q. **[913]** Mais ces souscriptions-là, vous, est-ce que
14 vous vous les faisiez rembourser celles qui sont
15 en...

16 R. Non, ça, c'est...

17 Q. **[914]** ... en deux mille onze (2011).

18 R. Ça, c'est, ce que vous voyez de ma famille, ça,
19 c'est chez nous. C'est pas l'entreprise qui m'a
20 remboursé.

21 Q. **[915]** Donc vous avez donné, mais vous avez donné à
22 votre nom personnel.

23 R. Tout à fait.

24 Q. **[916]** Donc... Mais, à ce moment-là, votre... parce
25 que si vous vous faites rembourser je vous suis

1 mais quel rôle à ce moment-là est-ce que Plania a
2 joué, disons, dans votre décision ou non de ne pas,
3 ils sont quand même venus vous voir même si vous
4 avez jamais demandé le remboursement.

5 R. Oui, mais c'est...

6 Q. **[917]** Pour vous dire « S'il vous plaît... ».

7 R. C'est pour pas augmenter la... les événements, pas
8 augmenter la friction que l'entreprise avait en
9 deux mille douze (2012) ça fait qu'ils m'ont
10 demandé et, de pas souscrire et j'ai pas souscrit.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[918]** C'est-à-dire qu'ils vous ont demandé, je
13 comprends pas quelque chose, là, ils vous ont
14 demandé de pas aller chercher d'autres
15 solliciteurs.

16 R. Non, non, non.

17 Q. **[919]** C'est-à-dire d'autres, d'autres argents.

18 R. Non.

19 Q. **[920]** Parce que en deux mille dix (2010), onze
20 (11), douze (12), treize (13), quatorze (14),
21 Christian Côté... Ah! En deux mille douze (2012)
22 vous avez zéro, je comprends.

23 R. Hum, hum.

24 Q. **[921]** Mais par contre, en bas de votre nom...

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Madame la Présidente, nous avons les gens qui sont
3 à la même adresse. C'est sa conjointe.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 C'est pour ça. Alors c'est ça.

6 R. Bien, ils peuvent pas empêcher au moins ma femme.

7 Q. **[922]** Non.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[923]** En deux mille huit (2008) il s'est passé
10 quoi? De mémoire? Parce que, bon, si on voit, on
11 constate que vous êtes quand même plutôt
12 généreux...

13 R. Oui, c'est...

14 Q. **[924]** ... avec le parti puis là, soudainement...

15 R. Ça peut être un oubli, je le sais pas pour deux
16 mille huit (2008).

17 Q. **[925]** Vous savez pas pourquoi en deux mille huit
18 (2008) tout d'un coup vous donnez plus rien?

19 R. Oui, c'est, regarde, c'est très, très surprenant.

20 Q. **[926]** Vous jugiez que vous aviez assez donné de
21 votre temps...

22 R. Non, pas pantoute.

23 Q. **[927]** ... en financement.

24 R. Pantoute.

25 Q. **[928]** Est-ce que vous pouvez me parler un petit peu

1 de financement sectoriel? Qu'est-ce que... qu'est-
2 ce que vous comprenez de cette expression-là qu'on
3 entend?

4 R. Les activités que j'ai faites pour madame
5 Normandeau, c'est des activités de son comté. Même
6 si ça a lieu à Montréal, ça... c'est généré sur son
7 comté. Les activités sectorielles sont faites par
8 le parti. Donc, c'est des activités, entre autres,
9 il y a le cocktail du premier ministre qui peut
10 avoir lieu à Québec ou à Montréal, qui est généré
11 par le parti, et c'est pas les associations qui le
12 font. Parce que quand l'association fait des
13 activités de financement, il y a une partie qui est
14 conservée pour... pour... pour le parti. Il y a une
15 partie qui va - ça fait bien des parties, là - il y
16 les... il y a des montants qui vont pour le fonds
17 électoral, il y a des montants qui vont pour
18 l'association puis il y a des montants qui vont
19 pour le parti proprement dit.

20 Q. **[929]** O.K.

21 R. Tandis que tout ce qui est entré par le sectoriel
22 va directement au central, et c'est organisé par le
23 central.

24 Q. **[930]** Est-ce que vous pouvez demander, quand vous
25 allez déposer un chèque dans une activité de

1 financement, même pour un comté, que ça soit
2 attribué à un autre comté?

3 R. Oui. Oui, c'est des choses qui... c'est des choses
4 qui peuvent être faites.

5 Q. **[931]** O.K.

6 R. Donc, vous pouvez vous présenter au... au parti, au
7 central - et ça doit être comme ça dans tous les
8 partis - et demander que votre chèque soit... que
9 votre donation soit attribuée à tel comté ou à
10 tel... tel autre comté; un comté orphelin ou un
11 comté qui... où il y a un député ou un ministre.

12 Q. **[932]** Et ça, peu importe l'activité, peu importe le
13 moment, vous pouvez exiger ça?

14 R. Tout à fait. Tout à fait. Mais je pense que ça se
15 fait pas quand ils font le cocktail du premier
16 ministre, un exemple.

17 Q. **[933]** O.K. Au cocktail du premier ministre...

18 R. Je pense.

19 Q. **[934]** ... on donne au parti...

20 R. Tout à fait.

21 Q. **[935]** au... nation... au national. Est-ce que vous
22 étiez... vous avez été impliqué comme solliciteur,
23 comme organisateur pour une...

24 R. Non.

25 Q. **[936]** ... ce financement-là?

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[937]** Qui s'occupait de ça, à votre connaissance?
- 3 R. Madame Violette Trépanier.
- 4 Q. **[938]** Est-ce que vous avez travaillé... eu
- 5 l'occasion de travailler avec madame Trépanier?
- 6 R. Non, mais je connais madame Trépanier. Elle a été
- 7 ministre, madame... a été députée avant de
- 8 travailler pour le parti.
- 9 Q. **[939]** Mais, vous l'avez connue à l'époque où elle
- 10 était députée?
- 11 R. Tout à fait.
- 12 Q. **[940]** Vous avez jamais travaillé avec elle en
- 13 financement?
- 14 R. Non.
- 15 Q. **[941]** Tout à l'heure, vous avez expliqué que vos
- 16 activités que vous avez organisées vous avaient
- 17 permis d'amasser environ trente, quarante mille
- 18 dollars (40 000 \$). Est-ce que c'est un objectif
- 19 qui est spécifique? Est-ce que vous visiez ces
- 20 montants-là ou comment ça fonctionne?
- 21 R. Bien, ça va toujours aussi avec les opportunités
- 22 qui sont... qui sont présentes. Mais je... je vais
- 23 répondre à votre question dans... dans le fond,
- 24 c'est de dire que chacun des comtés avait des
- 25 objectifs qui lui sont attribués. Les objectifs

1 sont soit, quand ils sont orphelins, ils sont plus
2 bas. Quand la richesse foncière est pas là, ils
3 sont plus bas. Quand il y a un député, c'est un peu
4 plus haut. Puis, quand c'est un ministre, c'est
5 encore un peu plus haut. Donc, ça a toujours été
6 comme ça, moi, depuis... depuis mil neuf cent
7 quatre-vingt-cinq (1985), là. Ça a pas dû changer
8 aujourd'hui. Je vous donne des règles qui datent de
9 mon temps, mais ça doit être encore les mêmes
10 règles qui sont appliquées actuellement.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[942]** Est-ce que les montants étaient les mêmes en
13 quatre-vingt-cinq (85) qu'ils l'ont été au cours de
14 toute cette période-là?

15 R. Non, ça a augmenté en fonction du coût de la vie,
16 puis et caetera, des...

17 Q. **[943]** Et c'est venu jusqu'à quel montant et avec
18 qui?

19 R. Moi, je vous dirais, pour les montants que, moi...
20 que, moi, j'ai vus, ça serait à trente-cinq mille
21 (35 000), quarante mille (40 000) de... d'objectif
22 dans un comté. Comté orphelin, ça va peut-être
23 descendre à vingt-cinq mille (25 000), vingt mille
24 (20 000), c'est plus difficile.

25 Q. **[944]** Vous, vous avez arrêté en quelle année,

1 dites-vous?

2 R. Moi, j'ai fait quatre-vingts... de mil neuf cent
3 quatre-vingt-cinq (1985) à... à peu près à quatre-
4 vingt-neuf (89); quatre-vingt-neuf (89), quatre-
5 vingt-dix (90), quatre-vingt-onze (91), là. C'est à
6 peu près dans ces... dans ces années-là.

7 Q. **[945]** O.K.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[946]** Ça, c'est à l'époque de votre... votre ami...

10 R. Rémi.

11 Q. **[947]** O.K., mais vous avez continué plus tard à
12 faire du financement.

13 R. Quand j'ai fait le comté, quand j'ai travaillé pour
14 Rémi, j'étais vraiment le responsable.

15 Q. **[948]** Ah, je comprends.

16 R. Le responsable du financement. Donc ça inclut les
17 soupers spaghettis, les cocktails, toutes les
18 activités, les brunchs, tout est inclus quand on
19 est dans un comté.

20 Q. **[949]** Plus tard, pour madame Normandeau et monsieur
21 Whissel.

22 R. C'est pas ça pantoute que j'ai fait là.

23 Q. **[950]** Madame Normandeau, vous avez organisé
24 certaines activités spécifiques.

25 R. Exact, mais c'était pour solliciter un autre genre

1 de personnage, là, qu'on sollicite, ce n'est pas
2 des bénévoles à venir dans un brunch.

3 Q. **[951]** Non, non, ce sont des entrepreneurs plus
4 fortunés, si je comprends bien.

5 R. Des personnes qui sont plus à l'aise, là.

6 Q. **[952]** Vous avez fait du financement, vous avez
7 expliqué tout à l'heure, quand vous avez rencontré
8 le maire Lagacé pour la première fois, vous lui
9 avez que pour une carte de visite, vous vouliez lui
10 parler du maire Gascon à Saint-Jérôme, vous avez...

11 R. J'ai donné comme référence le maire Gascon.

12 Q. **[953]** Vous avez travaillé en financement pour
13 monsieur Gascon aussi, si j'ai bien compris.

14 R. Oui.

15 Q. **[954]** Vous êtes... expliquez-moi un peu dans
16 quelles circonstances et à quelle époque?

17 R. J'ai... un, j'ai donné... mon entreprise était là,
18 je l'ai vendue en deux mille trois (2003), et mon
19 entreprise qui est Dessau était... était présente,
20 comme l'entreprise que vous allez me parler après,
21 était présente sur le territoire. Et j'ai sollicité
22 certaines parties, surtout en deux mille neuf
23 (2009) j'ai sollicité. Mais, j'ai donné à la Ville
24 de Saint-Jérôme en deux mille cinq (2005), pour
25 l'élection de deux mille cinq (2005), un montant

1 qui provenait de l'entreprise, de mon entreprise
2 chez Dessau. À cette époque-là, c'était... j'ai eu
3 une enveloppe à donner, je l'ai pas ouverte. Ça
4 venait de mes patrons, puis je suis allé la porter,
5 à l'époque... À cette époque-là, c'était monsieur
6 Legris, en deux mille cinq (2005), pour l'élection
7 de deux mille cinq (2005).

8 Q. **[955]** O.K. Donc, vous avez acheminé des sommes, du
9 financement de la part de l'entreprise...

10 R. De l'entreprise.

11 Q. **[956]** ... à la campagne de monsieur Gascon ou... ou
12 à monsieur Legris, là.

13 R. Mais, c'est la campagne... c'est la campagne de
14 monsieur Gascon, mais c'est monsieur Legris qui l'a
15 reçu en deux mille cinq (2005).

16 Q. **[957]** D'accord. Et vous avez fait ça en tant que
17 donateur, là, si je comprends bien, ou vous étiez
18 impliqué dans sa campagne à lui comme telle?

19 R. Là, c'est le donateur, là, qui...

20 Q. **[958]** O.K.

21 R. ... qui a été le... Après ça, j'ai eu... j'ai eu la
22 même chose à faire en deux mille neuf (2009) pour
23 l'entreprise. Et là, j'ai pas le nom de la personne
24 à qui je l'ai... je l'ai laissée, là, c'est
25 quelqu'un de l'organisation, mais je le connaissais

1 pas. Donc, ça, ça a été la deuxième fois pour
2 l'entreprise. Et par la suite, j'ai reçu l'appel
3 téléphonique de monsieur Roger Desbois. Monsieur
4 Desbois m'a demandé de passer à son bureau, je suis
5 passé à son bureau et il m'a remis une enveloppe
6 qui était cachetée qui, d'après lui, il y avait
7 vingt-cinq mille dollars... vingt mille dollars
8 (20 000 \$) dedans. Et il l'a... il m'a demandé
9 d'aller le... c'était pour l'élection de monsieur
10 Gascon et j'ai été la porter à monsieur Gascon.

11 Q. [959] Là à ce moment-là, vous serviez
12 d'intermédiaire pour monsieur Desbois qui travaille
13 dans une autre firme, là, si je comprends bien.

14 R. Tout à fait.

15 Q. [960] Il est pas relié à Dessau.

16 R. Il est pas relié à Dessau.

17 Q. [961] Mais, pourquoi est-ce qu'il fait affaire avec
18 vous?

19 R. Monsieur... monsieur... la compagnie Tecsalt puis
20 la compagnie Dessau, sur certains rapports, sont
21 relativement bien liées. O.K. Et les... il m'avait
22 présenté, j'ai eu de bonnes relations avec
23 monsieur... monsieur Desbois. J'ai... c'était un
24 chic monsieur, là, c'est une bonne personne. Et il
25 m'a demandé d'y aller et j'ai... je savais qu'il

1 m'appellerait, là.

2 Q. **[962]** Vous saviez ça comment?

3 R. Parce que quelqu'un de mon entreprise m'avait dit
4 qu'il m'appellerait, qu'il voulait faire sa
5 contribution. Ça fait que je suis allé la porter.

6 Q. **[963]** O.K. Il était prévu que ça passerait par
7 vous, vous étiez un point de chute.

8 R. En ce moment, cette fois-là, c'est moi qui ai fait
9 le point de chute, mais pour les autres éléments
10 que monsieur...

11 Q. **[964]** Que monsieur Desbois a dit.

12 R. ... Desbois a dit, ça, c'est pas vrai, là.

13 Q. **[965]** Monsieur Desbois a indiqué qu'il vous avait
14 remis de l'argent, environ cinq mille dollars
15 (5 000 \$) par année, deux mille six (2006), deux
16 mille sept (2007), deux mille huit (2008).

17 R. Et une autre fois... une autre fois en deux mille
18 neuf (2009).

19 Q. **[966]** Et deux remises de vingt-cinq mille
20 (25 000 \$), c'est ça?

21 R. Tout à fait.

22 Q. **[967]** Le...

23 R. Ça, c'est ce qu'il a dit dans son... dans son
24 témoignage. Moi, ce que je... ce que je vous
25 confirme, c'est que j'y suis allé une fois, j'ai

1 ramassé, de mémoire, c'est vingt (20 000 \$), il a
2 dit vingt-cinq (25 000 \$), et j'ai été la remettre
3 à monsieur Gascon.

4 Q. **[968]** Donc, votre témoignage est partiellement...
5 corrobore partiellement la déclaration de monsieur
6 Desbois, mais il y a des montants en plus, là, que
7 vous ne reconnaissez pas.

8 R. Exact. Et je ne sais pas ce qu'il y avait dans
9 l'enveloppe, là. Je l'ai pas ouverte, c'est
10 cacheté. Il pouvait même y avoir des chèques que
11 j'ai... que je ne sais pas, là. Regardez, je n'ai
12 aucune idée.

13 (14:58:11)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[969]** Bien, c'est-à-dire que vous avez l'idée qu'il
16 vous en a dit. Vous savez au moins ce qu'il vous a
17 dit.

18 R. Tout à fait. Tout à fait. Tout à fait.

19 Q. **[970]** Bon.

20 R. Mais, je sais pas si c'est... j'ai un ordre de
21 grandeur, mais j'ai... j'ai pas vu ce qui est
22 dedans.

23 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

24 Q. **[971]** Est-ce que...

25 R. Et j'ai pas compté.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [972] Non, mais quand, vous, vous êtes allé porter
3 l'argent... vous êtes allé porter l'enveloppe, pour
4 vous, vous allez remettre vingt ou vingt-cinq mille
5 dollars (20-25 000 \$).

6 R. Vingt mille dollars (20 000 \$), oui.

7 Q. [973] Bon.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. [974] Et moi, ce que j'aimerais savoir, c'est
10 pourquoi est-ce que c'est vous que dessau a choisi
11 pour faire ça? Est-ce que vous êtes impliqué dans
12 la campagne de monsieur Gascon, par ailleurs?

13 R. Je connais bien monsieur Gascon. Je connais bien
14 monsieur Gascon. Regardez, c'est peut-être un effet
15 de circonstances mais, regardez, vous m'avez
16 demandé si c'était vrai et je vous le confirme.

17 Q. [975] Est-ce que vous avez fait ça à d'autres
18 reprises? Là vous expliquez que vous avez fait...

19 R. Pour monsieur...

20 Q. [976] ... pour deux élections municipales
21 différentes...

22 R. Tout à fait.

23 Q. [977] ... pour monsieur Gascon...

24 R. Pas pour monsieur... et monsieur... voyons!

25 Q. [978] Desbois?

1 R. Monsieur Desbois. Et, même lui il le dit qu'en deux
2 mille cinq (2005), il était pas là.

3 Q. **[979]** Qu'est-ce que vous voulez dire, en deux mille
4 cinq (2005) il était pas là?

5 R. Que c'était pas lui.

6 Q. **[980]** O.K. Est-ce que monsieur Desbois, quand il
7 vous remet cette enveloppe... lui dit « ces
8 enveloppes » mais, en tout cas, cette enveloppe,
9 est-ce qu'il vous explique à quel titre?

10 R. Financement de l'élection.

11 Q. **[981]** Je pense que monsieur Desbois, aussi, indique
12 que vous lui aurez répondu qu'il y aurait un... que
13 ce serait imputé à une contribution?

14 R. Regardez...

15 Q. **[982]** Mais ce qui...

16 R. ... je me souviens pas de ça, là. Regarde, je...
17 je... encore une fois, je vous confirme... je vous
18 confirme ce que je vous ai dit et puis c'est
19 exactement ce qui s'est passé.

20 Q. **[983]** Ce rôle-là vous était... de l'intermédiaire,
21 ça vous a été confié par votre entreprise?

22 R. Non, pas nécessairement. C'est un effet de
23 circonstances où est-ce que je suis allé le
24 chercher.

25 (15:00:12)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[984]** Qui vous a demandé d'aller le chercher?

3 R. Monsieur Desbois, c'est lui qui m'a appelé. C'est
4 lui qui m'a appelé.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Q. **[985]** Non, mais, au départ, vous avez indiqué que
7 vous aviez été... vous saviez que monsieur Desbois
8 allait vous appeler. Donc, on vous a expliqué, chez
9 vous, que ça allait se produire.

10 R. On m'a indiqué que ça allait se produire.

11 Q. **[986]** Bon. Moi ce que je veux savoir c'est comment
12 on vous présente ça, là, on vous indique que,
13 bon...

14 R. Que : « Monsieur Desbois va vous appeler. »

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[987]** Oui, mais qui vous a indiqué que monsieur
17 Desbois...

18 R. Ah! c'est un de l'organisation, là...

19 Q. **[988]** De chez Dessau.

20 R. Oui, tout à fait.

21 Q. **[989]** Bon.

22 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

23 Q. **[990]** Donc, on vous dit : « Ça va être toi le
24 livreur, peux-tu aller... »

25 R. Non, non, non.

- 1 Q. **[991]** Comment ça se passe?
- 2 R. Ils m'ont dit... ils m'ont seulement dit que
3 monsieur Desbois allait m'appeler.
- 4 Q. **[992]** O.K.
- 5 R. Ça fait que j'ai eu l'appel de monsieur Desbois
6 puis je suis allé le voir.
- 7 Q. **[993]** O.K. Sans aucune autre forme de détail?
- 8 R. Sans aucune forme, autre forme de détail.
- 9 Q. **[994]** Donc, le préavis... ce que vous appelez un
10 préavis, vous saviez qu'il allait vous appeler mais
11 vous aviez aucune idée pourquoi?
- 12 R. Aucune idée.
- 13 Q. **[995]** Mais c'est quand même vous qui serviez
14 d'intermédiaire, initialement, pour votre propre
15 compagnie?
- 16 R. Tout à fait.
- 17 Q. **[996]** Dans des circonstances qui semblent être
18 assez similaires, là.
- 19 R. Exact.
- 20 Q. **[997]** Bon. Donc, comment vous vous êtes retrouvé...
21 c'est ça que vous m'avez dit tout à l'heure, c'est
22 parce que vous aviez des liens avec monsieur
23 Gascon. Donc, Dessau vous a choisi à cause de vos
24 liens...
- 25 R. Non.

- 1 Q. **[998]** ... avec monsieur Gascon?
- 2 R. Non. Non, non. Ah! peut-être. Peut-être pour
- 3 l'entreprise. Mais pas pour monsieur Desbois.
- 4 Q. **[999]** Non, non, mais pour l'entreprise, c'est ça
- 5 que je veux savoir?
- 6 R. Oui. Oui, tout à fait.
- 7 Q. **[1000]** Monsieur Zambito a aussi témoigné à l'effet
- 8 que vous aviez réclamé de lui, si je le cite
- 9 précisément, là, que vous lui avez demandé
- 10 cinquante mille dollars (50 000 \$) en vous
- 11 présentant comme un organisateur ou un proche de
- 12 monsieur Whissell. Qu'est-ce que vous avez à...
- 13 R. C'est faux.
- 14 Q. **[1001]** ... observer à ce sujet-là?
- 15 R. C'est complètement faux.
- 16 Q. **[1002]** Donc, monsieur... vous avez jamais été voir
- 17 monsieur Zambito pour lui demander...
- 18 R. J'ai téléphoné à monsieur Zambito, j'ai rencontré
- 19 monsieur Zambito le lendemain à son... à son
- 20 bureau, le lendemain matin. J'ai été le solliciter
- 21 pour venir à une activité de... la prochaine
- 22 activité de Nathalie Normandeau.
- 23 Q. **[1003]** Ça c'est à quel... est-ce que c'est à une...
- 24 c'est parce que monsieur Zambito place les faits en
- 25 question, là, autour de juin, juillet deux mille

1 sept (2007), dans son témoignage, qu'il a rendu ici
2 en octobre deux mille douze (2012).

3 R. Mais je lui ai... je lui ai demandé, écoutez, il...
4 monsieur Zambito, j'ai appris qu'il allait à Québec
5 en groupe pour l'activité de financement de madame
6 Normandeau. C'est pas facile faire du financement,
7 ça fait que j'ai dit : « Pouvez-vous participer
8 à... à l'activité de Montréal? », ça l'a insulté.
9 C'est un personnage qu'on peut pas se permettre de
10 contrarier plusieurs fois. Donc, il m'a refusé.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[1004]** Ça faisait combien de fois que vous le
13 contrariez?

14 R. Une fois. J'ai juste eu la chance de le rencontrer
15 une fois puis le contrarier.

16 Q. **[1005]** Pourquoi le contrarier si vous l'invitez à
17 une activité de madame Normandeau?

18 R. Il m'a dit...

19 Q. **[1006]** Pourquoi se serait-il senti contrarié?

20 R. Il m'a dit qu'il avait pas besoin de... de venir à
21 cette activité-là pour... pour avoir des contacts
22 au Parti libéral; c'est aussi simple que ça. Ça
23 fait que j'ai... je me suis retiré. Et j'ai appris,
24 je sais pas quand, là, qui se passe un peu plus
25 tard, là, il a fait une activité de financement

1 lui-même, il en a organisé une pour le Parti
2 libéral. Pour Nathalie, où Nathalie était invitée.

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. **[1007]** Et, ça, ça expliquerait, pour vous... parce
5 que ça, ça serait le seul contact que vous jugez
6 avoir eu...

7 R. Avec lui? Oui, j'ai jamais eu de contact avec lui,
8 là.

9 Q. **[1008]** Donc, vous l'avez jamais contacté? Vous lui
10 avez jamais demandé d'argent autrement?

11 R. Ah non, puis je l'ai vu juste une fois dans ma vie,
12 là. Mais c'est... je l'ai vu juste une fois dans ma
13 vie.

14 Q. **[1009]** Parce que ce que monsieur Zambito dit à
15 votre sujet, c'est quand même assez grave et...

16 R. Tout à fait.

17 Q. **[1010]** ... à votre avis, si c'est faux, pourquoi
18 est-ce que...

19 R. Je n'ai aucune idée pourquoi il a dit ça.

20 Q. **[1011]** Aucune idée du tout? Il y a une explication
21 possible?

22 R. Même pas.

23 Q. **[1012]** Ça serait... ce que vous venez de dire,
24 c'est que ça serait lorsqu'il aurait été insulté
25 par votre...

- 1 R. Il y avait d'autres moyens de... de dire quelque
2 chose que ça, là. En tout cas, personnellement.
- 3 Q. **[1013]** Cela étant dit, quand on va à la fin du
4 témoignage de monsieur Zambito, il dit qu'il... en
5 sa présence, monsieur Pierre Bibeau a appelé
6 monsieur Alexandre Bibeau pour lui demander
7 d'intercéder auprès de vous, de ne plus, disons,
8 intervenir auprès de monsieur Zambito et aussi que
9 monsieur Bruno Lortie soit averti de la même chose.
10 C'est quand même, monsieur Alexandre Bibeau et
11 vous, vous vous connaissez bien?
- 12 R. Oui. Même titre que Bruno. Ça fait moins longtemps.
- 13 Q. **[1014]** Donc, vous êtes, on peut dire, assez
14 proches?
- 15 R. Tout à fait.
- 16 Q. **[1015]** Donc, quand monsieur Zambito dit ça, il cite
17 quand même des gens qui sont effectivement dans
18 votre entourage.
- 19 R. Mais ce monsieur-là s'est senti... il était pas
20 content, là, que j'aie le... le solliciter, là.
21 C'est clair, là.
- 22 Q. **[1016]** Mais il vous disait pas non plus l'affaire
23 la plus insultante au monde, là, je suis peu
24 perplexe, là.
- 25 R. C'est...

1 Q. **[1017]** Peut-être... peut-être qu'il y a des choses
2 que j'ignore sur le financement politique, là, mais
3 j'ai de la difficulté à vous suivre, là. Qu'est-ce
4 qui... qu'est-ce qui a bien pu l'offusquer là-
5 dedans?

6 R. Je peux pas vous donner de réponse intelligente. Je
7 peux pas vous donner de réponse, là, j'en ai pas de
8 réponse. Je peux pas comprendre, mais regardez,
9 c'est... c'est les faits.

10 Q. **[1018]** On va se contenter de ça. Moi, Madame la
11 Présidente, j'ai pas d'autres questions pour le
12 témoin.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[1019]** Moi j'aimerais savoir. Tantôt, vous avez dit
15 qu'il y avait, justement autour de madame
16 Normandeau, des activités et vous avez dit... de
17 financement, évidemment, et vous avez dit : « Bien
18 à ces activités de financement là, on invite des
19 personnes... des personnes plus à l'aise, des
20 entrepreneurs pour rencontrer madame Normandeau ».
21 Pourquoi?

22 R. Madame, quand c'est une activité à cinq cents
23 dollars (500 \$), c'est pas... c'est pas tout le
24 monde qui peut se le permettre. Dans tous les
25 partis politiques, les partisans y vont avec leur

1 budget. Donc, quand on a une activité de cet ordre-
2 là, bien on choisit, on essaye au moins de choisir
3 des partisans qui ont les moyens de... de pouvoir
4 se présenter. C'est tout simplement ça que je
5 voulais dire.

6 Q. **[1020]** Mais pourquoi les entrepreneurs?

7 R. Que ça soit un entrepreneur... vous avez des
8 avocats, vous avez des comptables, vous avez...
9 vous avez des gens que vous connaissez dans tous
10 les domaines. C'est pas juste des entrepreneurs,
11 là. Mais...

12 Q. **[1021]** Quelle est la proportion d'entrepreneurs et
13 de... ou d'ingénieurs qui...

14 R. Les ingénieurs étaient... étaient très très
15 présents.

16 Q. **[1022]** ... ou d'urbanistes?

17 R. Les urbanistes, on n'est pas nombreux, ça fait
18 qu'il y en a moins, mais les... les ingénieurs et
19 son...

20 Q. **[1023]** Les architectes?

21 R. D'architectes. Il y avait beaucoup d'architectes
22 qui participent aux activités de financement. Il y
23 a des avocats qui participent aux activités de
24 financement, des comptables, il y a toutes sortes
25 de professionnels. Il y a des médecins qui

1 participent aux activités de financement.

2 Q. **[1024]** Mais peut-être de façon générale. Mais à
3 ceux de madame Nathalie Normandeau?

4 R. C'est le réseau qui fait que tu prends des gens
5 puis tu fais le tour des gens qui sont... qui sont
6 présents puis il y a des gens qui se parlent puis
7 qui sont intéressés.

8 Q. **[1025]** Est-ce que ça n'est pas également en raison
9 du fait qu'il y a une proximité entre l'octroi des
10 contrats publics en matière de réseaux routiers ou
11 de municipalités ou de...

12 Q. **[1026]** Si vous regardez, Madame, si vous regardez
13 les gens qui vont assister ou qui sont sollicités
14 mais qui veulent rencontrer le ministre des
15 Transports, c'est des gens qui vont oeuvrer dans le
16 transport. Ça, c'est... c'est évident. Puis là,
17 dans le transport, là, vous avez maritime, aérien,
18 vous avez toutes les sphères.

19 Q. **[1027]** Tout à fait.

20 R. Mais vous allez avoir aussi des comptables, des
21 avocats qui connaissent le ministre en question ou
22 qui sont du comté, qui vont être présents. Donc,
23 les pharmaceutiques doivent vouloir tous rencontrer
24 les médecins, le ministre qui s'occupe, le ministre
25 de la Santé donc il y a des gens qui sont plus

1 intéressés de pouvoir le croiser, le ministre, en
2 allant à une activité de financement. Mais vous
3 avez aussi dans son comté toutes sortes de
4 panoplies de gens qui sont, qui sont là, qui sont
5 de toutes les sphères dans notre société, là.

6 Q. **[1028]** Parfait. Est-ce que les parties ont des
7 questions à poser au témoin.

8 Me ESTELLE TREMBLAY :

9 Oui, j'en aurai.

10 Me DENIS HOULE :

11 Dépendant des questions de ma consoeur...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 O.K.

14 Me DENIS HOULE :

15 ... j'aurai peut-être deux sujets à aborder.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Alors vous pouvez venir Maître Tremblay.

18 (15:09:36)

19 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ESTELLE TREMBLAY :

20 Q. **[1029]** Bonjour Monsieur Côté.

21 R. Bonjour Madame.

22 Q. **[1030]** Je suis Estelle Tremblay, je représente le
23 Parti québécois. Alors, Monsieur Côté, est-ce que
24 Dessau agissait comme consultant auprès de
25 municipalités qui demandaient des subventions au

1 MAMROT à l'époque où vous faisiez de la
2 sollicitation pour madame Normandeau?

3 R. Sûrement.

4 Q. **[1031]** Est-ce que Dessau agissait comme consultant
5 auprès de municipalités qui demandaient des
6 subventions au MAMROT à l'époque où vous
7 entreteniez des relations étroites avec monsieur
8 Bruno Lortie et son épouse?

9 R. Sûrement.

10 Q. **[1032]** Entre deux mille cinq (2005) et deux mille
11 huit (2008), lorsque vous avez été solliciteur pour
12 madame Normandeau, est-ce que vous avez concentré
13 vos efforts de sollicitation auprès d'entreprises
14 de l'industrie de la construction en liaison avec
15 des municipalités?

16 R. Pas nécessairement.

17 Q. **[1033]** En deux mille cinq (2005) quel était le
18 chiffre d'affaires de Dessau provenant de contrats
19 publics municipaux subventionnés?

20 R. Madame, j'ai pas accès à ces informations-là. Il
21 faudrait les demander à l'entreprise, j'ai aucun
22 accès.

23 Q. **[1034]** Mais vous, pour mesurer l'importance de
24 votre action ou l'impact de votre action, est-ce
25 que vous étiez en mesure de savoir que...

- 1 R. Jamais.
- 2 Q. **[1035]** ... votre action politique vous faisait
3 développer des marchés?
- 4 R. C'est jamais un sujet qui a été abordé avec
5 l'entreprise.
- 6 Q. **[1036]** Est-ce que vous étiez rémunéré à pourcentage
7 pour les mandats obtenus?
- 8 R. Jamais, Madame.
- 9 Q. **[1037]** Vous étiez rémunéré de quelle manière?
- 10 R. Trente-cinq (35) heures semaine, salaire fixe.
- 11 Q. **[1038]** Est-ce que vous voyez un problème éthique à
12 être solliciteur pour la ministre des Affaires
13 municipales d'un côté et, de l'autre, de conseiller
14 des municipalités qui sont en demande auprès du
15 MAMROT?
- 16 R. Madame, elle aurait pu être ministre d'un autre
17 ministère puis je l'aurais fait pareil.
- 18 Q. **[1039]** Mais, dans ce cas-ci, là?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[1040]** Est-ce que vous voyez pas un problème
21 éthique à avoir d'une part agi pour des
22 municipalités...
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[1041]** ... en demande et agi pour la ministre
25 qui...

- 1 R. Si j'ai pas à demander, Madame, rien à la ministre
2 et si j'ai pas à interpeller la ministre pour dire
3 « Je veux ça. » j'ai pas, je me sens pas lésé, j'ai
4 agi à titre personnel.
- 5 Q. **[1042]** Parce que voyez vous...
- 6 R. Et je suis pas actionnaire, Madame, de Dessau.
- 7 Q. **[1043]** Parce que voyez...
- 8 R. J'avais pas de retombées, là. Je suis pas
9 actionnaire de Dessau. J'ai été un employé là.
- 10 Q. **[1044]** Donc vous voyez, vous ne voyez aucun
11 problème éthique à agir de cette manière-là?
- 12 R. J'ai agi de façon éthique dans ce dossier-là.
- 13 Q. **[1045]** Et est-ce que vous voyez un problème éthique
14 pour la ministre de se placer dans une situation où
15 elle signe les chèques de subvention d'une part et,
16 d'autre part, a une personne comme vous qui
17 sollicite les personnes ou les municipalités à qui
18 elle va donner des subventions?
- 19 R. Les dossiers sont analysés par un ministère. Je le
20 sais que c'est elle qui signe à la fin. Écoutez, si
21 je n'interviens pas dans le processus, je me sens
22 pas, je sens pas que elle et moi avons fait un
23 problème d'éthique.
- 24 Q. **[1046]** Trouvez-vous que c'est un avantage pour
25 Dessau que vous ayez des relations étroites avec

1 monsieur Lortie?

2 R. Sûrement. Sûrement, Madame, sûrement.

3 Q. **[1047]** Donc vos services sont retenus en
4 particulier pour cette raison-là?

5 R. Non, Madame, parce que quand j'ai vendu mon
6 entreprise, Madame, je l'ai vendue à Gauthier
7 Biancamano Bolduc et j'ai vendu une entreprise. Je
8 suis un militant mais j'ai vendu une entreprise.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1048]** Et est-ce que c'est un avantage pour Dessau
11 que vous ayez des relations familières avec madame
12 Normandeau?

13 R. C'est pas familières, c'est... Ma conjointe connaît
14 madame Normandeau depuis longtemps mais elle vient
15 pas manger à la maison chez moi, là. Et vous
16 pourrez vérifier, j'ai aucun appel téléphonique
17 avec elle.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Q. **[1049]** Mais sans être familières, Monsieur, ou
20 étroites, il reste que c'est un atout considérable
21 d'avoir les relations que vous avez avec madame
22 Normandeau ou monsieur Lortie pour Dessau.

23 R. Mon... mon compagnon à l'entreprise était... était
24 l'équivalent...

25 Q. **[1050]** Je vous parle de vous.

1 R. Oui, je le sais... était l'équivalent...

2 Q. **[1051]** Je vous parle de vous parce que votre
3 compagnon d'entreprise... mais c'est pas le Parti
4 québécois qui était au pouvoir, c'était le Parti
5 libéral.

6 R. Mais, dans les mêmes périodes... pour des périodes
7 différentes.

8 Q. **[1052]** Oui.

9 R. Mais, moi, je vous dis, je... je n'ai pas fait
10 d'intervention, ça fait que je peux pas avoir de
11 problème d'éthique et je travaille pour le... bien,
12 quand... quand je travaille bénévolement pour le...
13 pour le... pour la campagne de financement,
14 regarde, je l'ai fait de façon bénévole.

15 Q. **[1053]** Vous dites « quand j'ai pas fait
16 d'intervention, » à quoi faites-vous référence?

17 R. Quand j'ai pas interpellé la ministre ou quoi que
18 ce soit, quand j'ai pas demandé quelque chose; je
19 n'ai rien demandé.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[1054]** Bien, vous dites quand vous n'avez rien
22 demandé et en même temps...

23 R. En contrepartie.

24 Q. **[1055]** Oui, vous dites : « Quand je n'ai rien
25 demandé et je l'ai fait de façon bénévole, donc je

1 suis pas... c'est pas contre les règles
2 d'éthique. » C'est parce qu'il y a quelque chose
3 qui...

4 R. J'ai fait une activité de financement comme
5 bénévole. C'est pas l'entreprise, là; c'est
6 bénévole.

7 Q. **[1056]** Oui, mais, comme par hasard, vous connaissez
8 bien madame Normandeau, assez en tout cas pour
9 l'appeler Nathalie, et vous connaissez très bien
10 monsieur Lortie depuis soixante-dix-neuf (79), donc
11 une trentaine d'années.

12 R. Tout à fait, Madame. Donc, je peux travailler comme
13 bénévole.

14 Q. **[1057]** Alors, c'est certainement un avantage pour
15 Dessau.

16 R. Oui, ça, c'est s'ils me demandent d'intervenir,
17 d'aller faire des interventions au cabinet.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Q. **[1058]** Est-il nécessaire, Monsieur, d'intervenir?
20 Est-ce que c'est pas suffisant de faire ce que vous
21 faites, c'est-à-dire apporter des contributions
22 politiques à madame Normandeau qui...

23 R. Vous avez raison.

24 Q. **[1059]** ... d'autre part, octroie les subventions.

25 R. Je vous donne raison, Madame.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[1060]** Alors, vous lui donnez raison dans?

3 R. Dans la façon qu'elle vient de l'exprimer.

4 Me ESTELLE TREMBLAY :

5 Q. **[1061]** Vous avez pas besoin d'intervenir, c'est un
6 avantage pour Dessau. Vous avez pas besoin d'aller
7 aussi loin...

8 R. Tout à fait.

9 Q. **[1062]** ... que d'intervenir auprès de la ministre,
10 n'est-ce pas?

11 R. Tout à fait. C'est un avantage.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[1063]** Bon.

14 Me ESTELLE TREMBLAY :

15 Q. **[1064]** Pouvez-vous exhiber au témoin de la pièce
16 174P-1846? Est-ce que les maires qui sont
17 mentionnés sur cette liste étaient des maires de
18 municipalités clientes de Dessau?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Maître Tremblay, pourriez-vous répéter votre
21 question, s'il vous plaît?

22 Me ESTELLE TREMBLAY :

23 Q. **[1065]** Alors, ma question, c'est : est-ce que les
24 maires qui sont mentionnés sur cette liste étaient
25 des maires de municipalités clientes de Dessau?

1 R. Est-ce qu'on peut dire les... ceux qui le sont pas?

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[1066]** Ça va être plus vite?

4 R. Oui.

5 Q. **[1067]** Faites-le.

6 R. On a trav... je... je crois qu'on ne travaille
7 pas... Dessau ne travaillait pas à Blainville, ne
8 travaillait pas à Repentigny, était à Sainte-
9 Thérèse, travaillait à Rosemère...

10 Me ESTELLE TREMBLAY :

11 Q. **[1068]** Elle était à Sainte-Thérèse, vous dites?

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Oui, ils travaillaient.

14 R. Oui, oui, oui. Ne travaille pas à Saint-Placide, je
15 pense qu'elle n'a pas travaillé à Sainte-Marthe-
16 sur-le-lac, et je pense qu'elle n'a pas travaillé à
17 Bois-des-Filion.

18 Me ESTELLE TREMBLAY :

19 Q. **[1069]** Donc, sur la liste de dix-huit (18)
20 municipalités, il n'y a en a...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Cinq.

23 Me ESTELLE TREMBLAY :

24 Q. **[1070]** ... cinq qui n'étaient pas clientes de
25 Dessau.

1 R. Bien, que...

2 Q. **[1071]** Est-ce que c'était vu comme des clientes
3 potentielles de Dessau?

4 R. Ça veut pas dire qu'il y a pas d'autres ingénieurs
5 qui travaillent pas aussi dans les villes que je
6 vous ai mentionnées.

7 Q. **[1072]** Je comprends, mais il y avait un lien
8 professionnel.

9 R. Mais vous m'avez demandé : est-ce qu'il y a un lien
10 professionnel entre les...

11 Q. **[1073]** Ces municipalités...

12 R. ... ceux qui n'ont pas de lien professionnel. Je
13 vous ai nommé ceux qui ont aucun lien
14 professionnel.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[1074]** Attendez juste un instant. Vous dites : « Ça
17 veut pas dire qu'il y a pas d'autres ingénieurs qui
18 n'y travaillaient pas, » de chez Dessau?

19 R. Non, non.

20 Q. **[1075]** Ou d'autres ingénieurs de d'autres firmes?

21 R. D'autres ingénieurs. D'autres ingénieurs. Il y a
22 plusieurs... il y a plus qu'une firme qui travaille
23 dans une ville. Et je vous ai mentionné... il y a
24 des fois que c'est peut-être un mandat qu'ils ont
25 fait, des fois c'est peut-être plusieurs mandats,

1 des fois, c'est régulier. Là, il faudrait regarder
2 chacun. Mais je... je... pour les cinq que je vous
3 ai mentionnées, je pense qu'il y avait pas de
4 mandat de... de fait ou en exécution.

5 Me ESTELLE TREMBLAY :

6 Q. **[1076]** Alors, pour les municipalités qui sont...

7 R. Et à... et à... seulement...

8 Q. **[1077]** À votre connaissance, bien entendu.

9 R. ... à ma connaissance. Je suis pas ingénieur, là,
10 hein?

11 Q. **[1078]** Bien entendu. Et pour les municipalités qui
12 étaient clientes de Dessau, est-ce que Dessau
13 payait leur billet au cocktail de financement?

14 R. Non. Non, non, non.

15 Q. **[1079]** Alors, vous dites que Dessau ne payait pas
16 les billets à des maires?

17 R. Non, je vous dis pas... il a pas payé les billets
18 de toutes les personnes qui sont là. Ils ont peut-
19 être invité un et...

20 Q. **[1080]** Ils n'invitaient pas les quinze... leurs
21 quinze (15) clients.

22 R. Ah! Non, non, non, non. Il a pas invité... bien,
23 non. Je peux vous dire que, à Laval, ils sont cinq,
24 six, sept firmes d'ingénierie. À Blainville, ils
25 doivent être quatre ou cinq. À Terrebonne, ils

- 1 doivent être quatre, cinq, six. À Repentigny,
2 quatre... quatre firmes d'ingénieurs. Donc, ça peut
3 être n'importe lequel de ceux-là, là.
- 4 Q. **[1081]** Maintenant, Madame Blanchette, pourriez-vous
5 s'il vous plaît revenir à la première page du
6 document? Justement là. Est-ce que je me trompe
7 lorsque je vois que la liste des invités que vous
8 avez confectionnée est titrée « MAMROT »? Je vois
9 mam.lis.xls.
- 10 R. Je... je... je ne pense pas.
- 11 Q. **[1082]** Quelle est la... quelle est la...
- 12 R. Je n'ai aucune idée.
- 13 Q. **[1083]** ... raison de cette dénomination-là?
- 14 R. Je n'ai aucune idée. Madame...
- 15 Q. **[1084]** Parce que ce sont les mêmes lettres que
16 l'adresse de monsieur Lortie.
- 17 R. Je ne peux pas vous... je ne peux pas vous répondre
18 parce que je suis un nul en informatique. C'est pas
19 moi qui l'ai écrit, mais ça vient de mon bureau.
- 20 Q. **[1085]** Pourriez-vous afficher l'onglet 4, Madame
21 Blanchette? Alors, on y voit vos contributions,
22 Monsieur Côté.
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[1086]** Est-ce que ces contributions-là sont
25 personnelles ou ont été remboursées par Dessau?

1 R. J'ai déjà répondu à cette question-là, Madame.

2 Q. **[1087]** Je ne l'ai pas comprise. Pourriez-vous me
3 donner la réponse?

4 R. C'est personnel.

5 Q. **[1088]** C'est personnel complètement.

6 R. Tout à fait. Tout à fait.

7 Q. **[1089]** En tout temps. Merci.

8 (15:20:34)

9 Me DENIS HOULE :

10 Finalement, Madame, je renonce à poser des
11 questions.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Est-ce que d'autres personnes, d'autres parties
14 veulent poser des questions? Parfait. Alors... Oui,
15 Maître.

16 Me MICHEL DÉCARY :

17 Pardon, Madame la Présidente, j'aurais... si vous
18 me donniez deux minutes, s'il vous plaît.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Ah! Mais, prenez... prenez votre temps, Maître
21 Décary.

22 Me MICHEL DÉCARY :

23 C'est parce que je suis pas certain de poser de
24 question.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Ah! Vous voulez parler au procureur?

3 Me MICHEL DÉCARY :

4 Je voudrais... bien, juste quelques instants.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Consulter... Bah! Écoutez, il est trois heures et
7 vingt et un (15 h 21), on va prendre la pause et,
8 au retour, vous nous le direz.

9 Me MICHEL DÉCARY :

10 Merci.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13

14 (15:52:57)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors, venez, Maître Décary.

17 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DÉCARY :

18 Q. **[1090]** Bonjour, Monsieur Côté. Mon nom est Michel
19 Décary, je représente le Parti libéral du Québec.
20 Et peut-être avant, une mise au point. À la fin de
21 l'audience, j'ai posé une question au témoin... pas
22 au témoin, à l'avocat du témoin, et de sorte que on
23 m'a rappelé la règle 60 et donc je ne pose pas
24 cette question, point. J'ai fini et j'ai pas la
25 réponse, j'aurai plutôt une seule question. Avez-

1 vous un collègue chez Dessau qui organisait des
2 activités de financement pour le Parti québécois
3 pendant que vous étiez chez Dessau ou avant, à
4 votre connaissance personnelle?

5 R. Oui.

6 Q. **[1091]** Comment s'appelait-il?

7 R. Denis Guindon.

8 Q. **[1092]** Et quel était son rôle chez Dessau? Quelle
9 était sa fonction?

10 R. Vice-président au développement des affaires.

11 Q. **[1093]** Et pendant quelle période a-t-il oeuvré
12 comme organisateur d'activités de financement pour
13 le Parti? Le savez-vous? Québécois.

14 R. Non, non. Ça fait... c'est un vieux routier.

15 Q. **[1094]** C'est un vieux routier.

16 R. Même s'il est gentil.

17 Q. **[1095]** Très bien. Pas d'autre question. Merci.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci, Maître Décary. Maître Lussiaà-Berdou.

20 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

21 Pas de réinterrogatoire. Donc, on a l'autre témoin,
22 maître Crépeau est là.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Est-ce qu'une autre partie a des questions à poser
25 à monsieur Côté? Non. Merci beaucoup, Monsieur

1 Côté.

2 R. Merci, Monsieur. Bonne journée.

3 Q. **[1096]** Bonne journée à vous aussi.

4

5 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

6

7

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Bonjour, Madame la Présidente. J'ai demandé à
10 madame Truchon de s'avancer, s'il vous plaît.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Bonjour, Madame.

13 Mme JOCELYNE TRUCHON :

14 Bonjour.

15

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce neuvième (9e)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 JOCELYNE TRUCHON, retraitée

7

8 LAQUELLE, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉE PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[1097]** Alors, Madame Truchon, juste en parlant,
12 c'est ça, juste assez près du micro pour qu'on vous
13 entende bien.

14 R. Oui.

15 Q. **[1098]** On va peut-être juste rapidement rappeler
16 les grandes lignes de votre parcours. Vous avez
17 travaillé comme secrétaire médicale dans une...
18 dans une clinique et pour différents cabinets
19 comptables.

20 R. J'ai commencé en mil neuf cent soixante-neuf (1969)
21 comme secrétaire médicale à l'Institut de
22 cardiologie de Montréal, en radiologie tout d'abord
23 et ensuite en chirurgie cardiovasculaire. Ensuite,
24 j'ai travaillé pour une firme privée de comptables
25 agréés en tant que secrétaire comptable.

- 1 Q. **[1099]** Et si on va dans les affaires publiques.
- 2 R. En mil neuf cent quatre-vingt-trois (1983) jusqu'en
3 quatre-vingt-quinze (95), j'ai travaillé pour une
4 société municipale d'habitation qui se nommait à
5 l'époque la SOMAM qui est une société de la Ville
6 de Montréal.
- 7 Q. **[1100]** Est-ce que c'est celle prédécesseur de la...
- 8 R. De la SHDM.
- 9 Q. **[1101]** ... SHDM. O.K.
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[1102]** Jusqu'en quatre-vingt-quinze (95).
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[1103]** Et...
- 14 R. Fin quatre-vingt-quinze (95).
- 15 Q. **[1104]** Et ensuite?
- 16 R. En juin quatre-vingt-seize (96), j'ai débuté à
17 Loto-Québec en tant que secrétaire principale
18 surnuméraire. J'ai travaillé pour une vice-
19 présidente.
- 20 Q. **[1105]** On va peut-être juste faire dans le détail,
21 puis c'est la période qui va nous concerner.
- 22 R. Oui.
- 23 Q. **[1106]** Vous avez été à Loto-Québec de quatre-vingt-
24 seize (96) à...?
- 25 R. À deux mille douze (2012).

- 1 Q. **[1107]** Et depuis ce temps-là, à la retraite.
2 R. Oui, exactement.
- 3 Q. **[1108]** Alors, on va juste regarder un petit peu.
4 Alors, au début... commençons peut-être deux mille
5 trois (2003).
6 R. Oui, j'étais... En deux mille trois (2003)?
- 7 Q. **[1109]** Oui.
8 R. Donc, en deux mille trois (2003), j'ai été
9 secrétaire, adjointe administrative, si vous
10 désirez, pour la vice-présidente aux communications
11 et affaires publiques...
12 Q. **[1110]** Oui.
13 R. ... qui à l'époque était Louise Dostie.
- 14 Q. **[1111]** Alors, le poste s'appelle de vice-
15 présidente...
16 R. Secrétaire principale.
- 17 Q. **[1112]** Mais, de la vice-présidente, c'était aux
18 affaires...
19 R. Elle était vice-présidente des communications et
20 affaires publiques.
- 21 Q. **[1113]** O.K. Et pour madame Dostie, vous avez été
22 son adjointe...
23 R. Oui.
- 24 Q. **[1114]** ... jusqu'à quel moment?
25 R. Jusqu'en mai deux mille trois (2003). Elle a été

1 relocalisée directrice des communications à la
2 Société des casinos du Québec pour laisser le poste
3 à un candidat qui aurait été nommé par le Parti
4 libéral qui a accédé au pouvoir.

5 Q. **[1115]** Bon. On va juste commencer, là, alors madame
6 Dostie, on l'envoie à la Société des casinos...

7 R. Du Québec.

8 Q. **[1116]** ... la Société des casinos étant une
9 société...

10 R. Est une filiale de Loto-Québec.

11 Q. **[1117]** Loto-Québec. Bon. Alors, vous parlez de mai
12 deux mille trois (2003), on est au lendemain du
13 mois d'avril deux mille trois (2003). Il y a eu des
14 élections provinciales.

15 R. Oui.

16 Q. **[1118]** Et quand il y a des élections provinciales,
17 à Loto-Québec ça veut dire... des changements?

18 R. Pour certains postes.

19 Q. **[1119]** Pour certains postes.

20 R. Oui. Pas toujours, là, mais pour certains postes,
21 oui.

22 Q. **[1120]** Et si on identifie peut-être le poste de
23 madame... madame Dostie...

24 R. Oui.

25 Q. **[1121]** ... qui s'appelait alors les affaires

1 publiques et affaires gouvernementales, je pense.

2 R. Communications et affaires publiques,

3 Q. **[1122]** Communications et affaires publiques. Alors,
4 madame Dostie a été déplacée et qui est arrivé?

5 R. Pierre Bibeau en septembre deux mille trois (2003).

6 Q. **[1123]** O.K. Et savez-vous d'où arrivait monsieur
7 Bibeau à ce moment-là?

8 R. Tout ce que je sais, c'est qu'il avait été... il
9 avait oeuvré au Parti libéral.

10 Q. **[1124]** Et est-ce que... à votre connaissance, est-
11 ce qu'il y a un autre ou d'autres postes importants
12 qui ont changé dans la structure organisationnelle
13 de Loto-Québec après l'élection...

14 R. Oui.

15 Q. **[1125]** ... avril deux mille trois (2003)?

16 R. Monsieur Gaétan Frigon avait donné sa démission le
17 treize (13) février deux mille trois (2003), le
18 poste de président de Loto-Québec avait été assumé
19 par monsieur Robert Crevier, qu'il a assumé par
20 intérim.

21 Q. **[1126]** Oui.

22 R. Et, quelques semaines après l'arrivée de monsieur
23 Pierre Bibeau, il y a eu l'arrivée de monsieur
24 Alain Cousineau.

25 Q. **[1127]** Alors, le poste, c'est le poste de

1 président?

2 R. Président directeur général de Loto-Québec.

3 Q. **[1128]** Alors, monsieur Frigon a laissé sa place,
4 monsieur Bibeau, il l'occupe à partir du...

5 R. Pas monsieur Bibeau, monsieur Cousineau.

6 Q. **[1129]** Monsieur Cousineau va l'occuper à partir de
7 ce moment-là?

8 R. Oui.

9 Q. **[1130]** O.K. On revient maintenant à monsieur
10 Bibeau. Alors, votre tâche, vous y étiez... vous y
11 étiez avant lui?

12 R. Oui.

13 Q. **[1131]** Quelle est... quelle est votre description
14 de tâches?

15 R. Ma description de tâches c'était de rédiger la
16 correspondance générale, de tenir l'agenda, de
17 recevoir et d'acheminer les appels téléphoniques,
18 d'accueillir les visiteurs, de rédiger les compte-
19 rendus des différentes réunions, comités de gestion
20 tenus par le v.-p., ou la vice-présidente à
21 l'époque. D'assurer le relevé des comptes de
22 dépenses, relevés mensuels, et aussi de faire un
23 suivi budgétaire de la vice-présidence.

24 Q. **[1132]** Ce poste... la direction qu'occupe monsieur
25 Bibeau, ça peut représenter combien d'employés ça,

1 environ, à ce moment-là, en deux mille quatre
2 (2004)?

3 R. Oh! en deux mille trois (2003), je dirais, peut-
4 être soixante (60), soixante-cinq (65) ou soixante-
5 dix (70) employés.

6 Q. **[1133]** Alors, vous êtes l'adjointe de monsieur
7 Bibeau.

8 R. Oui.

9 Q. **[1134]** Et quand vous parlez d'agenda, parlez-nous
10 donc... est-ce qu'il s'agit de son agenda
11 personnel, agenda de travail, est-ce que tout ça
12 c'est confondu?

13 R. Avec monsieur Bibeau c'était l'agenda de travail
14 mais il y avait aussi des... des rendez-vous
15 personnels.

16 Q. **[1135]** O.K.

17 R. Médecin...

18 Q. **[1136]** Expliquez... oui, bien, c'est ça, expliquez-
19 nous comment est alimenté... est-ce que c'est un
20 agenda papier?

21 R. Outlook.

22 Q. **[1137]** Outlook.

23 R. Oui.

24 Q. **[1138]** De sorte que tous les postes qui sont
25 branchés peuvent alimenter...

- 1 R. Non, il y a le poste de monsieur Bibeau et le
2 mien...
- 3 Q. **[1139]** Oui.
- 4 R. ... où on peut vraiment avoir accès.
- 5 Q. **[1140]** Alimenter?
- 6 R. Oui, alimenter. Et annuler les rendez-vous.
- 7 Q. **[1141]** Oui.
- 8 R. Faire suivre.
- 9 Q. **[1142]** Et est-ce qu'il va y avoir une autre
10 personne, à part vous deux, qui va pouvoir faire
11 cette tâche-là?
- 12 R. Oui, l'arrivée de la deuxième adjointe, en deux
13 mille quatre (2004), Manon Loyer.
- 14 Q. **[1143]** O.K. On en reparlera un petit peu de madame
15 Loyer. Alors, ça c'est vos tâches en deux mille
16 trois (2003). Est-ce que... puis je vous pose la
17 question, est-ce que ça va bien avec monsieur
18 Bibeau?
- 19 R. Oui, très bien.
- 20 Q. **[1144]** Qu'est-ce qui arrive en deux mille quatre
21 (2004)?
- 22 R. En deux mille quatre (2004) arrive une deuxième
23 adjointe.
- 24 Q. **[1145]** Est-ce que c'est vous qui avez... qui étiez
25 dépassée...

- 1 R. Non.
- 2 Q. **[1146]** ... débordée et qui avez demandé de l'aide?
- 3 R. Non. Non.
- 4 Q. **[1147]** Et savez-vous comment ça a été décidé ou
5 pourquoi?
- 6 R. Je pourrais pas vous le dire.
- 7 Q. **[1148]** O.K. Alors, il arrive une deuxième adjointe
8 à monsieur Lortie. Maintenant...
- 9 R. À monsieur Bibeau.
- 10 Q. **[1149]** À monsieur Bibeau, excusez-moi encore une
11 fois. Comment... est-ce qu'il va y avoir un partage
12 des tâches?
- 13 R. Oui, monsieur Bibeau m'a... m'a dit que, bon, il y
14 aurait une deuxième adjointe en poste pour répartir
15 les tâches, qu'il trouvait qu'il y avait beaucoup
16 de tâches à faire et que je serais sûrement
17 débordée. Alors, il y a répartition des tâches. On
18 a donné les relevés de comptes de dépenses à madame
19 Loyer, le suivi budgétaire et certains dossiers
20 ponctuels, plus gestion que...
- 21 Q. **[1150]** Alors, madame Loyer va prendre ces tâches-
22 là.
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[1151]** Et, quant à vous, le reste, que vous avez
25 continué.

- 1 R. Oui.
- 2 Q. **[1152]** Alors, alimenter les rendez-vous...
- 3 R. L'agenda...
- 4 Q. **[1153]** Agenda.
- 5 R. ... rédaction générale de correspondance, les
- 6 comptes-rendus des réunions. Et est venue la
- 7 gestion de la billetterie.
- 8 Q. **[1154]** Alors, c'est... La gestion de la
- 9 billetterie.
- 10 R. Oui.
- 11 Q. **[1155]** Là on va commencer, alors, est-ce qu'il y a
- 12 eu de ça, de la gestion de la billetterie, à l'été
- 13 deux mille trois (2003)?
- 14 R. Non.
- 15 Q. **[1156]** Bon.
- 16 R. Non, c'était surtout à l'été deux mille quatre
- 17 (2004).
- 18 Q. **[1157]** Alors, de quoi s'agit-il?
- 19 R. Avec les années... depuis deux mille quatre (2004),
- 20 avec les années qui ont suivi, Loto-Québec a de
- 21 plus en plus commandité d'événements partout au
- 22 Québec. Et là, lorsqu'un partenaire commandite un
- 23 événement, c'est avec tous les partenaires qui
- 24 commanditent, dans les ententes le promoteur donne
- 25 des billets gracieusement à celui qui commandite, à

- 1 l'organisme qui commandite.
- 2 Q. **[1158]** Et...
- 3 R. Selon la... le montant de la commandite, je dirais.
- 4 L'importance de la commandite.
- 5 Q. **[1159]** Et, à Loto-Québec, vous avez commandité
- 6 beaucoup d'acti... beaucoup de... d'activités?
- 7 R. Oui, tous les grands festivals à Montréal,
- 8 festivals à Québec et en région, là. Ça pouvait
- 9 aller d'un petit festival à un grand festival.
- 10 Q. **[1160]** Alors... et les festivals, c'est
- 11 essentiellement l'été?
- 12 R. Oui, ça commence avec le Grand Prix du Canada, ça
- 13 se termine fin août, là, début septembre.
- 14 Q. **[1161]** O.K. Alors, il y a les festivals. Là on
- 15 parle... peut-être nous donner une idée de ce que
- 16 ça... les grands festivals desquels vous avez
- 17 obtenu des billets?
- 18 R. Grand Prix du Canada, FrancoFolies, Festival
- 19 International de Jazz de Montréal, Festival Juste
- 20 pour rire. Festival à Québec, Festival du rire, je
- 21 pense, ça se nomme, à Québec et puis un autre gros
- 22 festival aussi également. Les Feux Loto-Québec, on
- 23 était le commanditaire principal. Alors, ça se
- 24 tenait à Montréal, ça se tenait à Québec et ça se
- 25 tenait aussi au Casino du Lac-Leamy. Festival

- 1 Western de St-Tite. Écoutez, il y en avait
2 tellement... il y en avait beaucoup, là.
- 3 Q. **[1162]** Beaucoup.
- 4 R. Oui.
- 5 Q. **[1163]** Et, peut-être le plus prestigieux dans tous
6 ceux-là?
- 7 R. Bien Grand Prix du Canada c'était...
- 8 Q. **[1164]** Grand Prix du Canada.
- 9 R. ... c'était vraiment...
- 10 Q. **[1165]** Grand Prix du Canada, c'est une activité
11 d'une semaine ou essentiellement les vendredi,
12 samedi, dimanche?
- 13 R. Oui, le vendredi, samedi, dimanche.
- 14 Q. **[1166]** Les... les Feux c'est sur...
- 15 R. Les Feux, ça c'était vraiment... ça demandait
16 beaucoup parce que les Feux à Montréal c'était le
17 mercredi et le samedi et on avait beaucoup de
18 billets.
- 19 Q. **[1167]** De sorte que quand vous dites : « On avait
20 beaucoup de billets », la gestion de billetterie
21 c'est ça, vous aviez une billetterie, là, vous
22 aviez de nombreux billets qui arrivaient à votre
23 bureau?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[1168]** Êtes-vous capable de nous expliquer, alors,

1 ces billets-là arrivaient, quand je dis à votre
2 bureau c'est au bureau de monsieur Bibeau?

3 R. Oui.

4 Q. **[1169]** Avant... avant que monsieur Bibeau arrive,
5 est-ce que ces billets-là arrivaient au niveau du
6 vice-président?

7 R. De la vice-présidente?

8 Q. **[1170]** Oui.

9 R. Non.

10 Q. **[1171]** Le savez-vous...

11 R. Non, je... non, j'en ai pas eu connaissance.

12 Q. **[1172]** O.K. Alors avec l'arrivée de monsieur
13 Bibeau, ça arrive à son bureau?

14 R. Oui.

15 Q. **[1173]** Parlez-nous un petit peu maintenant comment
16 est-ce que se fait... alors, on reçoit des billets,
17 là, puis donnez-nous une idée, Grand Prix du
18 Canada, vous recevez, quoi? Deux paires? Trois
19 paires?

20 R. Non.

21 Q. **[1174]** Combien de billets on peut recevoir d'eux?

22 R. Je sais qu'à un moment donné... c'est qu'à
23 l'époque, quand Michel Crête était président de
24 Loto-Québec, président directeur général, c'est lui
25 qui recevait la plupart des billets et c'était géré

1 par la présidence.

2 Q. **[1175]** Oui.

3 R. Avec monsieur Bibeau, peu à peu, c'est... tous les
4 billets sont arrivés à sa première vice-présidence.
5 Je sais qu'à un moment donné, on avait dénombré pas
6 moins de trois cents (300) billets, là.

7 Q. **[1176]** Pour une activité?

8 R. Oui.

9 Q. **[1177]** Qui était le Grand Prix?

10 R. Oui.

11 Q. **[1178]** O.K. Trois cents (300) billets et là-dedans
12 il y a des catégories de billets?

13 R. Il y a des catégories. Catégorie loge, catégorie...

14 Q. **[1179]** V.I.P.?

15 R. Bien c'était V.I.P. parce qu'on n'avait pas
16 vraiment de catégorie « admission générale », là.

17 Q. **[1180]** Alors, c'est des billets... c'était sur le
18 marché, c'est des billets de grande valeur, on
19 s'entend, là?

20 R. Oui.

21 Q. **[1181]** Vous aviez peu de billets, là, de... pour...
22 dans les estrades populaires avec la...

23 R. Ou dans les champs, là, comme on dit.

24 Q. **[1182]** ... c'était des billets... oui, oui, O.K.

25 Alors vous recevez des centaines de billets pour le

1 Grand Prix. Pour les autres organismes, est-ce que
2 c'était la même chose, généralement des billets
3 haut de gamme?

4 R. Vous voulez dire les autres compagnies qui
5 commanditent?

6 Q. **[1183]** Les autres organismes...

7 R. Bien il y a d'autres compagnies qui commanditent et
8 qui ont également des loges et des billets, je
9 dirais, V.I.P., là, oui, oui.

10 Q. **[1184]** O.K. Mais je veux dire pour...

11 (16:06:55)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[1185]** Le tennis, par exemple?

14 R. Pardon, je m'excuse, Madame?

15 Q. **[1186]** Le tennis? Le tennis, par exemple?

16 R. Le tennis, Tennis Canada, on a... on en avait
17 aussi.

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. **[1187]** De sorte que vous recevez, à Radio... à
20 Loto-Québec, un ensemble de billets intéressants
21 à... et bon, on en reçoit beaucoup, là...

22 R. Oui.

23 Q. **[1188]** Dans quel but? Pour faire quoi avec ces
24 billets-là? Est-ce qu'il y a une politique, à Loto-
25 Québec... avez-vous déjà vu une politique au niveau

1 de la distribution de ces billets-là? Qu'est-ce
2 qu'on fait avec tous ces billets-là?

3 R. Non, habituellement, ce que j'avais entendu dire,
4 c'est que ces billets-là étaient vraiment pour les
5 clients de Loto-Québec, comme on les appelle, les
6 comptes majeurs. Loto-Québec avait également une
7 loge au Centre Bell et c'était pour les comptes
8 majeurs.

9 Q. **[1189]** O.K. Comptes majeurs, ça pourrait être quoi
10 les comptes majeurs? D'autres organismes avec qui
11 vous êtes en relation?

12 R. C'est-à-dire il y a des comptes majeurs qui ont...
13 qui vendent de la loterie.

14 Q. **[1190]** Oui.

15 R. Pour Loto-Québec. Alors, ça, ça relève de la
16 présidence opération loterie.

17 Q. **[1191]** Bon. Alors, il y a des clients, des clients
18 importants qu'on amène, à qui on fournit ce type de
19 billet là.

20 R. Oui.

21 Q. **[1192]** Vous parlez aussi, dans... on a parlé de la
22 billetterie, là, vous venez de parler aussi de la
23 loge, alors Loto-Québec avait une loge au Centre
24 Belle?

25 R. Oui, et Casino de Montréal aussi.

1 Q. **[1193]** O.K. Et bon, alors on voit que Loto-Québec
2 détient beaucoup de billets ou de faveurs ou de
3 biens à remettre à des gens. Je vous posais la
4 question, là, si vous étiez au courant d'une
5 politique. Vous, vous avez jamais vu une politique
6 particulière sur la distribution de ces billets-là?

7 R. Je dois dire, Maître, pas à ma connaissance, là.

8 Q. **[1194]** O.K. Alors, maintenant, s'il y a pas... si
9 vous avez pas vu la politique, dites-nous, dans les
10 faits, comment est-ce qu'elle était distribuée, au
11 meilleur de votre connaissance, tous ces billets-
12 là.

13 R. C'était distribué par monsieur Bibeau, en fait, là,
14 en premier lieu. Le président pouvait... avait des
15 billets aussi qu'il distribuait, selon son... son
16 bon vouloir.

17 Q. **[1195]** Alors, il y en avait qui étaient distribués
18 d'abord à l'interne à Loto-Québec?

19 R. Oui. C'est-à-dire qu'on recevait les billets. Il y
20 avait comme un... comment je pourrais dire, un
21 cartable où les différents événements étaient
22 inscrits avec le nombre de billets, ce que le
23 promoteur nous avait donné. Et là, monsieur Bibeau
24 décidait de prendre tel tel billet pour certains
25 événements. Ensuite, le cartable était distribué à

1 la haute direction avec... pour le président et les
2 premiers vice-présidents qui eux, choisissaient
3 de... choisissaient les billets qu'ils désiraient.

4 Q. **[1196]** Bon. Quand on a fini cette distribution-là à
5 l'interne, je pense, disons, au Grand Prix de
6 Montréal avec ses centaines de billets, est-ce
7 qu'il reste encore des billets à distribuer?

8 R. Il en reste encore... il en reste encore, oui.
9 Certains sont donnés, d'autres, je sais pas ce
10 qu'il arrive avec, là.

11 Q. **[1197]** O.K. Certains sont donnés. Vous... avez-vous
12 une idée, est-ce qu'il y avait un ordre, une liste,
13 qui décidait de donner des billets?

14 R. Quand les billets revenaient?

15 R. Oui.

16 Q. **[1198]** Bien là, c'était soit les autres premiers
17 vice-présidents ou monsieur Bibeau ou le président-
18 même.

19 Q. **[1199]** O.K. Mais est-ce que c'est monsieur Bibeau,
20 là... quand vient le temps de distribuer les
21 billets, est-ce que c'est monsieur Bibeau qui vous
22 dit à qui les distribuer?

23 R. Les billets qui...

24 Q. **[1200]** Qui lui restent.

25 R. Qui restent, oui.

- 1 Q. **[1201]** O.K.
- 2 R. Ou souvent il les amenait lui-même puis il les
3 distribuait lui-même à des personnes.
- 4 Q. **[1202]** Le savez-vous, étiez-vous au courant à qui
5 étaient remis ces billets-là?
- 6 R. Non.
- 7 Q. **[1203]** Est-ce qu'il y avait des listes qui étaient
8 dressées de ça?
- 9 R. Oui.
- 10 Q. **[1204]** O.K. Donnez-nous une idée. Est-ce que, êtes-
11 vous capable de nous faire, nous donner un portrait
12 de comment c'était distribué ces billets-là?
- 13 R. Les billets étaient distribués à des gens du Parti
14 libéral, des connaissances de monsieur Bibeau, à de
15 la famille de monsieur Bibeau.
- 16 Q. **[1205]** Bon, il est de commune renommée que monsieur
17 Bibeau a été proche du Parti libéral toute sa vie.
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[1206]** Et, alors, bon, vous dites c'est des billets
20 qui étaient remis aux gens du Parti libéral. Êtes-
21 vous capable d'identifier des gens du Parti libéral
22 qui se faisait remettre des billets par monsieur
23 Bibeau?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[1207]** Pour des activités en particulier.

1 R. Oui.

2 Q. **[1208]** Karl Blackburn.

3 (16:11:18)

4 Me MICHEL DÉCARY :

5 Ici je m'objecte. En rapport avec le mandat, Madame
6 la Présidente, on est très loin. À moins qu'il y
7 ait un rapport avec la construction, à qui on
8 donne, là...

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Alors c'est dans la grande théorie à l'effet que on
11 pouvait se servir, et on va tenter de rattacher ça
12 par l'interrogatoire ici aujourd'hui et dans les
13 prochaines journées, avec des activités de
14 financement de Parti libéral, du Parti libéral
15 entre autres. Je vous soumets que tout ça, dans le
16 cadre de l'enquête, devient pertinent pour savoir
17 si on remettait des faveurs à des gens qui, eux
18 aussi, rendaient des faveurs.

19 Alors dans ce cas-ci, je prétends que les
20 billets qui sont remis, et là, on a, on a peut-être
21 des gens du Parti libéral, je vous laisserais peut-
22 être continuer l'énumération des gens qui ont reçu
23 de ces billets-là. Je vous soumets que ça va
24 devenir pertinent pour attacher tout ça dans le
25 cadre du financement des partis politiques.

1 LA PRÉSIDENTE :
2 Mais dans le cadre de la construction...
3 Me PAUL CRÉPEAU :
4 De l'octroi...
5 LA PRÉSIDENTE :
6 ... de l'octroi de contrats...
7 Me PAUL CRÉPEAU :
8 ... à la gestion des contrats de la construction.
9 LA PRÉSIDENTE :
10 ... dans la construction.
11 Me PAUL CRÉPEAU :
12 On sera tout à l'heure dans des firmes de génie
13 puis, et je pense certains entrepreneurs en
14 construction.
15 Me MICHEL DÉCARY :
16 Une réplique brève : là-dessus, Madame, de savoir
17 en général où vont tous les billets, c'est pas
18 pertinent. Si il y en a en lien avec des compagnies
19 de génie, qu'on le dise qu'on en donnait à des
20 compagnies de génie mais allez faire le Parti
21 libéral ou d'autres que je connais pas, vraiment,
22 je m'objecte.
23 LA PRÉSIDENTE :
24 C'est-à-dire que si il y a des billets qui étaient
25 offerts à des personnes qui étaient en mesure de

1 les offrir ou, enfin, je...

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 Qui eux mêmes peut-être...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Il faudrait que tout de même qu'il y ait un lien
6 avec l'industrie de la construction et...

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 O.K. On va peut-être le reprendre différemment. À
9 partir du thème, d'autre part, que, et ça, ça va
10 rester central au coeur de l'interrogatoire que
11 monsieur Bibeau est proche du Parti libéral et
12 continue à l'être malgré toutes ses occupations à
13 Loto-Québec, il continue à être actif dans les
14 activités du Parti libéral, faire, je vais parler
15 financement et organisation des activités du Parti
16 libéral auxquelles participent les firmes de génie
17 et certaines preuves qui ont déjà été faites ici
18 pour se ramener au 357C lors d'une rencontre où il
19 y a des firmes d'ingénieurs qui sont présentes et
20 des témoins ont prétendu qu'il se faisait du
21 financement des partis politiques à ce moment-là

22 LA PRÉSIDENTE :

23 C'est bien. Écoutez, à ce stade-ci c'est quand même
24 une pertinence raisonnable. Je vais vous permettre
25 de poser la question mais de centrer sur, vos

1 questions...

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 Oui.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 ... certainement pour qu'il y ait un lien, à tout
6 le moins avec l'industrie de la construction.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[1209]** On va laisser pour le moment les gens peut-
9 être du Parti libéral. Est-ce qu'il y a d'autres
10 personnes à qui, à votre connaissance, qui ont
11 appelé, qui ont reçu, à qui vous avez remis des
12 billets pour des activités?

13 R. Marc Bibeau.

14 Q. **[1210]** Marc Bibeau? Marc Bibeau est-ce que vous
15 l'identifiez à une entreprise en particulier?

16 R. Schokbéton.

17 Q. **[1211]** Schokbéton. Si je vous parlais, oui,
18 d'autres personnes encore? Des firmes de génie.

19 R. En fait de firmes de génie, peut-être Bernard
20 Poulin.

21 Q. **[1212]** Groupe SM.

22 R. Oui.

23 Q. **[1213]** Est-ce que, bon, peut-être qu'on va faire la
24 distinction. Ça, vous, de mémoire, vous pensez
25 peut-être avoir remis des billets à monsieur

1 Poulin. On va peut-être le prendre différemment :
2 est-ce que des gens appelaient pour avoir des
3 billets?

4 R. Oui, mais c'était surtout des gens, je dirais, des
5 cabinets ministériels du Parti libéral.

6 Q. **[1214]** O.K.

7 R. En fait, des firmes de génie, plus ou moins parce
8 que je suis sûre qu'ils pouvaient s'en procurer
9 facilement.

10 Q. **[1215]** O.K. Si je vous parle spécifiquement des
11 frères Sauriol?

12 R. Rosaire Sauriol, je peux pas affirmer, Monsieur.

13 Q. **[1216]** O.K. Si je vous parle de monsieur Bernard
14 Trépanier.

15 R. Oui.

16 Q. **[1217]** Monsieur Bernard Trépanier, est-ce qu'il
17 appelait pour avoir des billets?

18 R. Oui.

19 Q. **[1218]** Est-ce qu'il en a eu des billets?

20 R. Oui.

21 Q. **[1219]** À votre connaissance, est-ce que monsieur
22 Trépanier est dans l'industrie de la construction?

23 R. Non.

24 Q. **[1220]** O.K. Et quand vous dites il a eu des
25 billets, c'est pas vous, de vous-même, qui avez

1 donné des billets à monsieur Trépanier?

2 R. Non, non, monsieur Trépanier, monsieur Bibeau me
3 disait « Mettez tant de billets dans une enveloppe
4 pour Bernard Trépanier. ».

5 Q. **[1221]** O.K.

6 R. Ça pouvait être des billets de feux, ça pouvait
7 être des billets de festival, ça pouvait être des
8 billets de boxe.

9 Q. **[1222]** De boxe, O.K.

10 R. Oui.

11 Q. **[1223]** Madame Violette Trépanier.

12 R. Oui.

13 Q. **[1224]** Oui.

14 R. À madame Violette Trépanier, elle téléphonait, elle
15 voulait des billets d'admission générale pour La
16 Ronde parce qu'on avait aussi des billets
17 d'admission générale pour La Ronde puis elle en
18 demandait pour ses petits-enfants puis sa famille,
19 une dizaine à la fois.

20 Q. **[1225]** Alors, monsieur... monsieur Bibeau
21 distribuait des billets comme ça, vous demandait de
22 les faire parvenir, comment est-ce qu'ils étaient
23 remis ou envoyés ces billets-là?

24 R. Les gens venaient les chercher régulièrement soit
25 au rez-de-chaussée de l'immeuble, du 500,

1 Sherbrooke ouest, ou à la réception, au quatorzième
2 étage. Ou quelquefois venaient voir monsieur
3 Bibeau.

4 Q. **[1226]** Les... Et vous dites qu'il y a des élus
5 aussi qui... qui sont venus puis qui ont eu... qui
6 ont obtenu des billets?

7 R. Oui.

8 Q. **[1227]** O.K. À quel moment... savez-vous à quel
9 moment... Est-ce que, monsieur Bibeau, tout le
10 temps que vous avez travaillé avec lui, a fait
11 cette distribution-là des billets?

12 R. Oui.

13 Q. **[1228]** Les... Et savez-vous... je sais que vous
14 avez quitté, peut-être nous dire à quel moment,
15 quelle date, quel mois vous avez quitté?

16 R. Le dix-neuf (19) avril deux mille douze (2012).

17 Q. **[1229]** Je sais que vous avez quitté, mais savez-
18 vous si, depuis que vous êtes partie, la
19 distribution des billets se fait toujours par le
20 vice-président, comme vous nous l'avez mentionné ou
21 si ça a été modifié depuis que vous êtes partie?

22 R. On m'a dit que ça a été modifié. Le vice-président,
23 actuellement, est monsieur Simon Patenaude et tous
24 les billets sont remis à la présidence, opération
25 loterie.

- 1 Q. **[1230]** Maintenant, le travail de... sans parler
2 nécessairement de billets. Alors, quelle est la
3 responsabilité du vice-président? En passant,
4 monsieur... est-ce que monsieur Bibeau portait
5 exactement le même titre que son... que sa... que
6 madame Dostie, avant lui?
- 7 R. Non. Il avait été promu premier vice-président.
- 8 Q. **[1231]** C'est une différence au niveau de la
9 classification...
- 10 R. Corporatif...
- 11 Q. **[1232]** ... à l'interne.
- 12 R. Oui.
- 13 Q. **[1233]** Maintenant, est-ce que monsieur... monsieur
14 Bibeau, êtes-vous capable de nous dire des
15 personnes avec qui... Si je vous nomme certaines
16 personnes, nous dire s'il était en contact avec ces
17 gens-là. En fait, est-ce qu'il était en contact
18 avec des gens des firmes de génie?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[1234]** Lesquelles?
- 21 R. Rosaire et Jean-Pierre Sauriol, Kasimir
22 Olechnowicz, Bernard Poulin... Sylvain Lacasse de
23 Claulac.
- 24 Q. **[1235]** Bon. On voit plusieurs firmes, je
25 comprends... il y a le secteur immobilier chez

1 vous, c'est pas... ça relève pas nécessairement de
2 monsieur Bibeau, l'immobilier?

3 R. Non.

4 Q. **[1236]** O.K. Savez-vous s'il y avait des projets ou
5 qu'est-ce qui pouvait expliquer l'intérêt pour
6 monsieur Bibeau d'être en relation avec toutes ces
7 firmes... ou ces personnes-là, que vous venez de
8 mentionner, à ce moment-là?

9 R. Aucune idée.

10 Q. **[1237]** Vous, c'est parce que vous receviez des
11 appels?

12 R. Oui, de parler directement... j'acheminais... je
13 transférais l'appel directement à monsieur Bibeau.

14 Q. **[1238]** Est-ce que monsieur Bibeau était en contact
15 avec... Vous avez parlé avec monsieur... Marc
16 Bibeau?

17 R. Oui.

18 Q. **[1239]** À votre connaissance, est-ce qu'il y a une
19 relation de... familiale entre Marc et...

20 R. Non. Non.

21 Q. **[1240]** O.K. Bon. Avec monsieur Marc Bibeau ça c'est
22 la firme Schokbéton?

23 R. C'est ça.

24 Q. **[1241]** Est-ce que... Savez-vous si monsieur Bibeau
25 était en contact aussi avec des gens du milieu

1 du... du politique, des élus, à ce moment-là?

2 R. Oui.

3 Q. **[1242]** Alors, vous avez été là, vous, sous
4 différents gouvernements, mais essentiellement le
5 gouvernement de monsieur Charest?

6 R. Oui.

7 Q. **[1243]** Et savez... connaissez-vous les raisons à ce
8 que... qu'est-ce qui faisait que monsieur Loto-
9 Québec... que Loto-Québec, monsieur Bibeau avait
10 affaire avec les... des élus, à ce moment-là?

11 (16:20:05)

12 Me MICHEL DÉCARY :

13 Là, Madame la Présidente, à moins qu'on... C'est
14 une question beaucoup trop ouverte, qui a pas
15 rapport avec l'industrie de la construction. Il
16 peut y avoir beaucoup de raisons. Non, mais si on
17 veut faire parler de la politique...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Je suis pas tout à fait d'accord, là, compte tenu
20 du poste qu'occupait monsieur Bibeau. Alors, je
21 pense qu'il était assez impliqué, je pense, au sein
22 du financement des partis politiques et là il
23 pourrait y avoir une certaine pertinence
24 raisonnable à ce stade-ci.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[1244]** Je vais peut-être être précis. On va
3 commencer peut-être par le bureau du premier
4 ministre. Savez-vous si le bureau du premier
5 ministre avait des contacts avec monsieur Bibeau...

6 R. Oui.

7 Q. **[1245]** ... monsieur Jean Charest?

8 R. Oui.

9 Q. **[1246]** Est-ce que vous avez transféré des appels...

10 R. Oui.

11 Q. **[1247]** ... du cabinet du premier ministre et du
12 premier... ou du cabinet à monsieur Bibeau?

13 R. Oui.

14 Q. **[1248]** Ça va. Alors, monsieur Bibeau s'occupait
15 aussi des affaires gouvernementales, vous nous
16 l'avez dit.

17 R. Oui.

18 Q. **[1249]** Monsieur Dupuis, le ministre... qui était
19 ministre...

20 R. Jacques Dupuis.

21 Q. **[1250]** Monsieur qui était ministre de la Sécurité
22 publique?

23 R. Oui. David Whissell.

24 Q. **[1251]** David Whissell, qui était au Travail.

25 R. Oui.

- 1 Q. **[1252]** D'autres ministres dans des... des ministres
2 des différents cabinets que vous êtes capable
3 d'identifier?
- 4 R. Norman MacMillan.
- 5 Q. **[1253]** Oui.
- 6 R. Il était whip en chef à ce moment-là...
- 7 Q. **[1254]** Oui.
- 8 R. ... du gouvernement, si je ne m'abuse. Lise
9 Thériault.
- 10 Q. **[1255]** Qui était au Travail à ce moment-là. Est-ce
11 que Loto-Québec relève... est-ce que Loto-Québec,
12 comme... c'est un organisme indépendant, est-ce
13 qu'il relève d'un ministère en particulier?
- 14 R. Bien, le... l'actionnaire principal de Loto-Québec
15 c'est le gouvernement.
- 16 Q. **[1256]** Gouvernement du Québec, les Finances?
- 17 R. Oui.
- 18 Q. **[1257]** Maintenant, est-ce que...
- 19 R. Il relève vraiment... oui, ministère, oui,
20 ministère des Finances. À l'époque, c'était
21 monsieur Audet.
- 22 Q. **[1258]** Oui. Bon. Êtes-vous... et êtes-vous capable
23 de savoir quel était le but de ces différents
24 appels-là? Non?
- 25 R. Non.

- 1 Q. **[1259]** Est-ce que vous...
- 2 R. Bien c'était... non.
- 3 Q. **[1260]** Non?
- 4 R. Je peux pas vous dire vraiment, là.
- 5 Q. **[1261]** Si c'était en relation directe avec le
6 travail de monsieur Bibeau pour Loto-Québec ou soit
7 pour faire avancer les affaires de Loto-Québec?
- 8 R. Certains dossier peut-être, oui.
- 9 Q. **[1262]** Certains dossiers?
- 10 R. Oui, comme les commandites en événements ou des
11 choses comme ça, oui.
- 12 Q. **[1263]** O.K.
- 13 R. Certains, oui.
- 14 Q. **[1264]** Et à travers de ça, est-ce qu'il y avait, et
15 là, je reviens à ma question, Madame la Présidente,
16 est-ce qu'il y avait des billets qui étaient remis
17 à certains hommes politiques, des billets pour des
18 activités?
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[1265]** Vous en avez fait parvenir?
- 21 R. Oui.
- 22 Q. **[1266]** Est-ce qu'il y a quelque chose qui a changé,
23 je vous pose la question, en deux mille dix (2010),
24 dans la façon de communiquer de monsieur Bibeau?
- 25 R. On recevait beaucoup moins d'appels.

- 1 Q. **[1267]** Beaucoup moins d'appels?
2 R. La baisse a été drastique.
3 Q. **[1268]** Drastique?
4 R. Oui. C'est vraiment beaucoup moins d'appels?
5 Q. **[1269]** Êtes-vous capable même de l'illustrer, là,
6 quand vous dites... c'est parce que vous en aviez
7 beaucoup auparavant puis...
8 R. Oui, beaucoup.
9 Q. **[1270]** ... puis ça a baissé?
10 R. Oui.
11 Q. **[1271]** Alors ces appels-là, là, c'était des
12 appels... quand vous dites les appels qui ont
13 cessé, vous parlez des appels de quel type?
14 R. Tant de différentes firmes externes que du
15 gouvernement, là, que des cabinets ministériels.
16 Q. **[1272]** Alors la téléphonie, là, on cesse d'appeler
17 monsieur Bibeau?
18 R. Dans le jargon du travail, la ligne dure, comme on
19 appelle, le téléphone, là, sur table? Oui.
20 Q. **[1273]** O.K. Et savez-vous si monsieur Bibeau
21 continuait à recevoir encore des appels après...
22 R. Oui, sur cellulaire.
23 Q. **[1274]** Sur le cellulaire?
24 R. Oui.
25 Q. **[1275]** Il y en avait combien à sa disposition pour

1 Loto-Québec?

2 R. Un BlackBerry, un autre cellulaire, si je ne
3 m'abuse, puis il avait son cellulaire personnel.

4 Q. **[1276]** Et ça, vous saviez que monsieur Bibeau
5 continuait à recevoir des appels sur ces différents
6 appareils-là?

7 R. Oui.

8 (16:23:55)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[1277]** Ah bon. Alors, si je comprends bien, son
11 téléphone de table ne sonnait plus ou à peu près?

12 R. Sonnait beaucoup moins.

13 Q. **[1278]** Beaucoup moins. Mais il avait trois
14 cellulaires?

15 R. Bien, il a toujours eu trois cellulaires. Toujours
16 eu un BlackBerry, un deuxième cellulaire, si je ne
17 m'abuse, parce qu'à un moment donné, je pense qu'il
18 avait seulement qu'un BlackBerry, mais il me semble
19 qu'il avait deux, plus son cellulaire personnel.

20 Q. **[1279]** O.K. Merci.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[1280]** Alors, vous avez... vous avez expliqué aussi
23 que vous faisiez la tenue de l'agenda vous-même.

24 Des fois madame Loyer et aussi monsieur Bibeau?

25 R. Oui. Monsieur...

- 1 Q. **[1281]** Bien rarement monsieur Bibeau, c'était
2 surtout moi, là.
- 3 Q. **[1282]** O.K. Avez-vous interrogé monsieur Bibeau, à
4 un moment donné, sur des inscriptions dans son...
5 relativement à son agenda?
- 6 R. Oui.
- 7 Q. **[1283]** Expliquez-nous ça.
- 8 R. Il y a une journée, j'ai remarqué que pour un
9 rendez-vous inscrit à une telle heure, c'était
10 WXXZ. J'ai dit : « Oh... ». Alors, j'ai demandé à
11 monsieur Bibeau si, par inadvertance, il s'était
12 accroché dans le clavier pour inscrire... il dit :
13 « Non. » J'ai dit : « Bon, bien je vais l'effacer
14 si vous avez pas d'objection parce que je sais pas
15 ce que ça veut dire. » Il dit : « Non, non, vous
16 pouvez le laisser là, c'est pas grave. » C'est
17 revenu à quelques occasions.
- 18 Q. **[1284]** Alors là, vous avez mentionné des lettres.
19 Est-ce que c'était spécifiquement celles-là?
- 20 R. Ça pouvait être ZZPST, là.
- 21 Q. **[1285]** O.K. Une série de lettres. Et c'est revenu à
22 quelques reprises?
- 23 R. Pas souvent.
- 24 Q. **[1286]** Oui.
- 25 R. Mais à quelques reprises.

- 1 Q. **[1287]** Et c'est resté là?
- 2 R. Oui.
- 3 Q. **[1288]** Et savez-vous quelle était l'explication qui
4 allait avec ça?
- 5 R. Pas du tout.
- 6 Q. **[1289]** Est-ce qu'il y avait une politique de... de
7 Loto-Québec qui... à l'égard, je... alors s'occupe
8 des affaires publiques, des relations publiques
9 avec les médias, entre autres, est-ce qu'il y avait
10 une politique à Loto-Québec qui faisait qu'on
11 favorisait, qu'on donnait des faveurs à certains
12 journalistes, animateurs radio, des gens du milieu?
- 13 R. Non, c'était des amis de monsieur Bibeau.
- 14 Q. **[1290]** Des amis de monsieur Bibeau?
- 15 R. Oui.
- 16 Q. **[1291]** Est-ce que vous en avez en tête
17 spécifiquement?
- 18 R. Jean Lapierre, Roger Brulotte.
- 19 Q. **[1292]** Et puis est-ce qu'il avait des faveurs
20 particulières, monsieur Lapierre, entre autres?
- 21 R. Bien il faisait « upgrader » ses chambres au Manoir
22 Richelieu.
- 23 Q. **[1293]** Au frais de qui? O.K. Alors, expliquez-nous
24 ça, comment ça procédait.
- 25 R. Monsieur Lapierre réservait une chambre d'une

1 certaine catégorie.

2 Q. **[1294]** Oui.

3 R. On va donner un chiffre arbitraire, là, disons, une
4 chambre à cent soixante dollars (160 \$). Il
5 demandait de... il demandait à monsieur Bibeau la
6 possibilité de la... de la faire « upgrader »,
7 c'est-à-dire que ça donnait une chambre à deux cent
8 cinquante dollars (250 \$), mais il payait cent
9 soixante dollars (160 \$).

10 Q. **[1295]** Et qui faisait le... qui faisait la demande
11 au Manoir?

12 R. C'est moi qui... qui adressais la demande à la... à
13 l'adjointe du directeur général du casino.

14 Q. **[1296]** O.K. On comprend que le... La Malbaie, là,
15 le... c'est un hôtel qui appartient ou qui est
16 administré...

17 R. En partie.

18 Q. **[1297]** En partie. Alors, Loto-Québec a des
19 intérêts...

20 R. Oui.

21 Q. **[1298]** ... au Manoir Richelieu.

22 R. Oui.

23 Q. **[1299]** Mais c'est vous qui allez... qui alliez
24 « upgrader » ou améliorer...

25 R. C'est moi qui faisais...

- 1 Q. **[1300]** ... la qualité de la chambre de monsieur
2 Lapierre à ce moment-là.
- 3 R. Qui en faisais la demande de la part de Pierre
4 Bibeau.
- 5 Q. **[1301]** Vous avez parlé de... d'un autre ami,
6 monsieur Brulotte...
- 7 R. Bien, Rodger Brulotte, c'était surtout des billets
8 au Centre Bell.
- 9 Q. **[1302]** O.K. Est-ce que vous avez d'autres exemples
10 comme ça où monsieur... monsieur... monsieur Bibeau
11 pouvait faire des faveurs à des amis?
- 12 R. Sam Hamad.
- 13 Q. **[1303]** Oui, Sam Hamad.
- 14 R. Sam Hamad.
- 15 Q. **[1304]** Oui.
- 16 R. On lui offrait toujours, il le demandait, lui,
17 personnellement, des billets de golf pour l'open
18 organisé par le Casino de Montréal.
- 19 Q. **[1305]** O.K.
- 20 R. Des passes VIP pour l'open.
- 21 Q. **[1306]** Puis, on en avait à lui fournir à ce moment-
22 là?
- 23 R. Oui.
- 24 Q. **[1307]** Je vais peut-être vous parler, peut-être
25 plus spécifiquement d'un monsieur - attendez, de

- 1 nom, là... -
- 2 R. Gaston Pellerin?
- 3 Q. **[1308]** Oui. Monsieur Pellerin. C'est qui ça,
- 4 monsieur Pelle... Est-ce que c'est quelqu'un à qui
- 5 monsieur Bibeau don...
- 6 R. Un ami de monsieur Bibeau.
- 7 Q. **[1309]** C'est un ami de monsieur Bibeau?
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[1310]** Qu'est-ce qu'il fait dans la vie, monsieur
- 10 Pellerin?
- 11 R. Il est propriétaire de la pourvoirie du Lac Blanc.
- 12 Q. **[1311]** Alors, ça, c'est une pourvoirie. Est-ce
- 13 qu'elle est en rapport quelconque avec Loto-Québec?
- 14 R. Non.
- 15 Q. **[1312]** Puis, bon, qu'est-ce qui avait... qu'est-ce
- 16 qu'il faisait monsieur Bibeau à l'égard de monsieur
- 17 Pellerin?
- 18 R. Bien, on lui donnait souvent des billets de boxe.
- 19 Q. **[1313]** Au Centre Bell?
- 20 R. Événements de boxe. Oui. Non, non. Ah! Oui, oui, au
- 21 Centre Bell, oui.
- 22 Q. **[1314]** Oui.
- 23 R. Quelques fois, c'était même à l'extérieur, au Parc
- 24 Jarry, si je ne m'abuse? Il y avait des événements,
- 25 là, vraiment particuliers, en boxe.

- 1 Q. **[1315]** Et cette...
- 2 R. Quelques fois, ça se tenait aussi à Québec...
- 3 Q. **[1316]** Oui.
- 4 R. ... les combats de boxe. Oui, on en donnait
- 5 régulièrement à monsieur Pellerin.
- 6 Q. **[1317]** Donc, ça, c'est un ami de monsieur... de
- 7 monsieur Bibeau.
- 8 R. Oui.
- 9 Q. **[1318]** À qui on donne des biens. Savez-vous si
- 10 monsieur Bibeau en retirait des bénéfices, lui?
- 11 R. (Pas de réponse audible)
- 12 Q. **[1319]** Je vous amène maintenant... Est-ce que Loto-
- 13 Québec a un... est membre du club 357c?
- 14 R. Non.
- 15 Q. **[1320]** O.K. Vous avez déjà entendu l'histoire ici,
- 16 on a déjà parlé d'un repas auquel monsieur Bibeau
- 17 s'est présenté un avant-midi, je pense, un dîner de
- 18 financement pour madame Line Beauchamp.
- 19 R. Oui.
- 20 Q. **[1321]** O.K. Première des choses, peut-être le
- 21 mettre ici dans la... dans la preuve. Monsieur
- 22 Bibeau a été longtemps le conjoint de madame
- 23 Beauchamp?
- 24 R. Oui.
- 25 Q. **[1322]** Êtes-vous capable de situer la date où cette

- 1 relation-là a pris fin?
- 2 R. Novembre ou décembre deux mille neuf (2009).
- 3 Q. **[1323]** O.K. Et sa... êtes-vous... avez-vous des
- 4 explications que vous avez retrouvées quant à ce...
- 5 à cette... cette activité-là à laquelle monsieur
- 6 Bibeau a participé, à votre connaissance?
- 7 R. Euh...
- 8 Q. **[1324]** ... au lunch...
- 9 R. Pouvez-vous être plus précis?
- 10 Q. **[1325]** ... au 357c?
- 11 R. Oui, quelle info... pouvez-vous être précis dans
- 12 la...
- 13 Q. **[1326]** Êtes-vous... êtes-vous capable de me dire si
- 14 monsieur Bibeau s'est présenté à ce lunch-là?
- 15 R. Oui.
- 16 Q. **[1327]** O.K.
- 17 R. Je l'avais à l'agenda mais je... j'avais seulement
- 18 que 357c, la date, c'est tout.
- 19 Q. **[1328]** Et la date.
- 20 R. J'avais pas le... le... l'objet ou la raison.
- 21 Q. **[1329]** O.K. Si je vous parle du nom de monsieur
- 22 Lino Zambito, connaissez-vous?
- 23 R. C'est moi qui suis allée l'accueillir à la
- 24 réception quand il est venu voir Pierre Bibeau.
- 25 Q. **[1330]** O.K. Êtes-vous capable de situer ça dans le

1 temps?

2 R. Non.

3 Q. **[1331]** Alors, si je vous disais ici, pour les
4 fins... Monsieur Lino Zambito a fi... a cessé de...
5 a fini de témoigner ici devant les commissaires le
6 quinze (15) octobre deux mille douze (2012)...

7 R. Oui.

8 Q. **[1332]** ... témoignage qui a été rendu publiquement.

9 R. Hum hum.

10 Q. **[1333]** Est-ce que ça vous aide à replacer certains
11 événements dans le temps?

12 R. S'il a témoigné ici le quinze (15) octobre deux
13 mille douze (2012), moi, je... j'ai quitté à la
14 retraite en avril deux mille douze (2012). Tout ce
15 que je me souviens, c'est... c'était à l'heure du
16 lunch, je pense. Je suis allée le chercher parce
17 qu'il y avait pas beaucoup de gens. Ça semblait pas
18 l'hiver. Je peux pas... je peux pas m'avancer, là.

19 Q. **[1334]** Et est-ce qu'il y a des choses remarquables
20 qui vous font vous souvenir de cet événement-là?

21 R. Bien, monsieur Zambito était quand même assez
22 imposant. Il est arrivé à la réception, un sourire,
23 je l'ai amené au bureau de monsieur Bibeau, j'ai
24 fermé la porte du bureau puis c'est tout. Je l'ai
25 vu une fois, il est jamais revenu.

- 1 Q. **[1335]** Est-ce qu'il était à l'agenda?
2 R. Non.
- 3 Q. **[1336]** Est-ce que vous aviez été prévenue d'avance
4 de cette arrivée-là?
5 R. Pas à ma souvenance.
- 6 Q. **[1337]** O.K. Alors, ça a pris, quoi, quelques
7 minutes ça, cet événement-là que vous décrivez?
8 R. Oui. Oui.
- 9 Q. **[1338]** Alors, vous ne savez pas pourquoi monsieur
10 Zambito est venu...
11 R. Non.
- 12 Q. **[1339]** ... rencontrer monsieur Bibeau, mais il est
13 venu le rencontrer.
14 R. Oui.
- 15 Q. **[1340]** Et vous savez que chez Loto-Québec, il y a
16 des gens qui ont posé des questions dans les jours
17 suivants. Est-ce qu'on vous a interrogée...
18 R. Non.
- 19 Q. **[1341]** ... après le témoignage de monsieur... de
20 Zambito?
21 R. Ah! Vous voulez dire après le témoignage.
- 22 Q. **[1342]** Oui.
23 R. Oui. Il y a une certaine dame qui m'a téléphoné le
24 lendemain du témoignage de monsieur Zambito pour me
25 demander si je me souvenais l'avoir vu.

1 Q. **[1343]** O.K. Puis c'est une dame qui travaille à
2 Loto-Québec?

3 R. Oui. Qui travaillait là.

4 Q. **[1344]** Qui travaillait là. Et avez-vous compris
5 pourquoi cette dame-là vous interrogeait?

6 R. Je me suis doutée qu'elle voulait... je voyais pas
7 la raison parce qu'elle communiquait jamais avec
8 moi, j'étais déjà à la retraite. Et je me suis dit,
9 bon, bien, c'est parce qu'elle veut renseigner
10 monsieur Bibeau, à savoir si...

11 Q. **[1345]** O.K. À votre connaissance, est-ce qu'elle
12 connaissait monsieur Bibeau?

13 R. Oui.

14 Q. **[1346]** O.K. Qu'est-ce que vous lui avez dit?

15 R. Je lui ai dit que, non, je m'en souvenais pas.

16 Q. **[1347]** O.K. Vous avez... et puis, bon, pourquoi
17 vous lui avez conté ce petit mensonge-là?

18 R. Bien, parce que je trouvais ça un peu cavalier de
19 m'appeler pour me le demander.

20 Q. **[1348]** O.K. Merci. Moi, je n'aurai pas d'autre
21 question pour le témoin.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Est-ce que les parties auront des questions pour le
24 témoin?

25

- 1 Me MICHEL DÉCARY :
- 2 Oui, une.
- 3 LA PRÉSIDENTE :
- 4 Maître Tremblay?
- 5 Me ESTELLE TREMBLAY :
- 6 Non.
- 7 LA PRÉSIDENTE :
- 8 Non. O.K. Venez, Maître Décary.
- 9 (16:34:05)
- 10 CONTRE-INTERROGÉE PAR Me MICHEL DÉCARY :
- 11 Q. **[1349]** Bonjour, Madame Truchon.
- 12 R. Bonjour, Maître.
- 13 Q. **[1350]** Mon nom est Michel Décary, je représente le
- 14 Parti libéral. Une précision.
- 15 R. Oui.
- 16 Q. **[1351]** Au moment... lorsque monsieur Zambito s'est
- 17 rendu à Loto-Québec...
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[1352]** ... est-ce qu'il était nécessaire d'être
- 20 muni d'une passe?
- 21 R. Oui. Tout visiteur qui arrive à Loto-Québec, à
- 22 chaque étage il y a une réception, et il signe un
- 23 registre et on lui remet comme une cocarde inscrit
- 24 « Visiteur » et là ensuite on peut aller le
- 25 chercher, on peut aller l'accueillir à la

1 réception.

2 Q. [1353] Très bien. Pas d'autre question. Merci.

3 R. Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [1354] Merci beaucoup, Madame Truchon.

6 R. Merci, Madame la Présidente.

7 Q. [1355] Merci.

8 R. Merci, Monsieur.

9

10 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

11

12

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Maître Crépeau.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Oui. Alors, Madame la Présidente, c'est tout
17 simplement pour renseigner particulièrement les
18 gens du public que nous avons...

19 Oui, Madame, vous pouvez sortir. Je vais
20 aller vous rejoindre dans deux secondes.

21 Nous avons assigné une autre personne qui
22 a été annoncée comme témoin, madame Loyer. Mais
23 après l'avoir revue, vue et revue aujourd'hui, le
24 témoignage sera coupé. Alors, on a demandé à madame
25 Loyer, on lui a dit qu'elle pouvait quitter,

1 surtout qu'elle avait des activités qui la
2 retenaient demain, elle ne témoignera pas. Alors,
3 le prochain témoin, c'est monsieur Pierre Bibeau
4 qui est ici. Il est quatre heures trente (16 h 30).
5 Voulez-vous qu'on commence cette partie-là? C'est
6 certain qu'on finira pas avec lui aujourd'hui,
7 d'autre part.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 C'est comme vous le... Qui le présente?

10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Comme témoin, c'est moi qui vais l'interroger.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 C'est vous qui le présentez.

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Oui. Il est ici avec son procureur. Comme je vous
16 dis, je sais qu'il a rencontré encore des
17 enquêteurs de la Commission. Il a rencontré les
18 enquêteurs ce midi. Moi, j'ai pas eu la chance de
19 voir le résultat de la rencontre...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 O.K.

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 ... de ce midi.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 On va ajourner à demain.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci.

5

6 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

7

8

9

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **JEAN LAROSE**, et **ROSA FANIZZI**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **JEAN LAROSE**

18

19

20

21

22

23

24 **ROSA FANIZZI**

25